



HAL
open science

Approche du genre au travers du mobilier funéraire issu de cinq nécropoles danubiennes

Amandine Mathieu

► **To cite this version:**

Amandine Mathieu. Approche du genre au travers du mobilier funéraire issu de cinq nécropoles danubiennes. Archéologie et Préhistoire. 2010. dumas-00563854

HAL Id: dumas-00563854

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00563854v1>

Submitted on 7 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Provence

UFR Civilisations et Humanités
Département d'Histoire de l'art
et d'Archéologie

Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique
UMR 6636

**Approche du genre au travers du mobilier funéraire
issu de cinq nécropoles danubiennes**

Mémoire de Master 2 présenté par Amandine Mathieu
Archéologie et Histoire de l'art spécialité Préhistoire

Sous la direction de Mr. Maxence Bailly
Année universitaire 2009-2010

Sommaire

Sommaire.....	1
Remerciements.....	4
Introduction	5

Chapitre 1

Présentation

1.1 Genre et anthropologie	7
1.1.1 Généralités	7
1.1.2 Dimension sociale et représentations symboliques du genre	8
1.1.2.1 La construction de l'identité et la question de la domination masculine	10
1.1.2.2 La division sexuelle du travail.....	13
1.2. Genre et archéologie et archéologie du genre.....	16
1.2.1. Construction de la discipline	16
1.2.1.1 La reconnaissance de la femme dans les sites	17
1.2.1.2 L'intégration des femmes dans la discipline.	18
1.2.2 Genre, archéologie et préjugés, ou la question de l'origine de l'inégalité homme-femme. ..	19
1.2.2.1 La division sexuelle du travail appliquée à l'archéologie	20
1.2.2.3 Le passage du matriarcat au patriarcat.....	26
1.3 Problématique.....	28

Chapitre 2

Présentation des sites

2.1. Les sites rubanés.....	31
2.1.1. La nécropole d'Ensisheim « les Octrois » (Haute-Alsace)	31
2.1.2. La nécropole de Quatzenheim (Basse-Alsace)	34
2.2. Les sites du Néolithique Moyen.....	37
2.2.1. Trébur (Hesse)	37
2.2.2. Lingolsheim « Sablières Fischer et Schott » (Basse-Alsace).	41
2.2.3. Rosheim-rosenmeer (Basse-Alsace).....	43

Chapitre 3

Composition du mobilier funéraire et ses modalités de répartition en fonction des individus

3.1. Présentation de l'échantillon	46
3.1.1. Caractéristiques globales des inhumés	46
3.1.2. Caractéristiques générales du mobilier	47
3.1.2.1. La parure.....	49
3.1.2.2. L'industrie lithique.....	51
3.1.2.3. L'industrie osseuse	52
3.1.2.4. La faune	54
3.1.2.5. Le matériel de mouture.....	55
3.1.2.6. La catégorie « autre ».....	55
3.1.3. Rapport du mobilier aux défunts	56
3.1.3.1. Caractéristiques du mobilier associé aux défunts.....	56
3.1.3.2. Rapport du mobilier en fonction de l'âge des inhumés.	59
3.1.3.3. Rapport du mobilier en fonction du sexe des inhumés.	64
3.1.3.4. La position du mobilier en fonction du corps des inhumés.	68
3.2. Traditions funéraires et chronologie	71
3.2.1. Traditions funéraires au Néolithique ancien.....	72
3.2.2. Traditions funéraires au Néolithique moyen	76
3.2.2.1. La parure.....	80
3.2.2.2. L'industrie lithique.....	83
3.2.2.3. Les dépôts fauniques.....	85
3.2.2.4. Le matériel de mouture.....	85
3.2.2.5. L'outillage osseux	86

Chapitre 4

Discussion

4.1. Genre et stratégie individuelle	99
4.2. Genre et rite funéraire	112
4.3 Homme/ femme <i>versus</i> sphère sauvage/sphère domestique : vers une lecture plus complexe des données.	115
Conclusion.....	124
Références bibliographiques.....	127
Table des illustrations	134
Résumé	138

Annexes	139
Annexe 1: Distribution du mobilier- Ensisheim les Octrois	140
Annexe 2 : Distribution du mobilier- Quatzenheim	143
Annexe 3a : Distribution du mobilier- Trébur (Horizon Hinkelstein)	146
Annexe 3b : Distribution du mobilier- Trébur (Horizon Grossgartach)	160
Annexe 4 : Distribution du mobilier- Lingolsheim « Sablières Fischer et Schott »	168
Annexe 5a : Distribution du mobilier- Rosheim-rosenmeer (Horizons Grossgartach et Planig-Friedberg).	173
Annexe 5b : Distribution du mobilier- Rosheim-rosenmeer (horizon Roessen).	186

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier Maxence Bailly pour m'avoir suivi et encadré tout au long de cette année. Je le remercie pour ses conseils et pour m'avoir fourni de nombreux ouvrages sur le genre ce qui a nettement facilité ce travail.

Je remercie Christian Jeunesse pour avoir eu la gentillesse de m'envoyer des éléments de bibliographie.

Je remercie également Pascale Bonnemère et André d'Anna pour avoir accepté d'être membre du jury.

Je tiens à remercier Guy André pour m'avoir procuré les fonds de cartes.

Enfin, un grand merci à ma famille pour m'avoir encouragé tout au long de cette année, et plus particulièrement à Benjamin pour ses conseils et pour avoir relu patiemment mon mémoire.

Introduction

Si la sépulture individuelle apparaît, dès le Paléolithique, comme le genre sépulcral le plus commun, les grandes nécropoles à sépultures individuelles n'en apparaissent pas moins, dès le VI^e millénaire, l'expression de la culture danubienne. Si le domaine funéraire et plus particulièrement les objets sépulcraux furent longtemps asservis à l'établissement des chrono-cultures, le discours tend peu à peu à s'en détourner, le mobilier funéraire servant désormais l'expression de l'inégalité sociale et hiérarchique entre les individus et leur identité.

Si le discours archéologique tourne indiscutablement autour de la question de l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, c'est justement parce que le rapport aux morts apparaît comme un des éléments fondamentaux pour tenter de reconstruire le discours culturel. Effectivement, surtout parce que « *les morts ne s'enterrent pas eux-mêmes* » (Parker Pearson 2003, p.84), les rites funéraires, appréhendés au travers des dépôts funéraires, des traitements du corps et de la sépulture en elle-même, reflètent avant tout l'action des vivants et leur propre appréhension de la Mort.

Justement parce qu'elles sont des ensembles clos, où les liens entre l'inhumé et les objets sont directs, les sépultures individuelles représentent un terrain d'étude privilégié pour aborder des thèmes relatifs à l'identité et dans notre cas au genre social des individus. Ainsi, notre principal objectif est de mettre en évidence grâce à la distribution différentielle du mobilier entre les individus, les biens matériels pouvant servir l'expression de la masculinité et de la féminité. Dans l'hypothèse

où de tels biens sont identifiables archéologiquement nous permettent-ils d'appréhender les rapports sociaux entre les sexes et les pratiques sociales ?

Afin de répondre à ces questions, nous présenterons dans un premier temps, les principaux axes de recherches qui se sont développés autour de la question du genre et des rapports sociaux hommes-femmes en anthropologie sociale et comment ces derniers ont été articulés dans la construction de l'archéologie du genre. Puis, suite à la présentation du corpus des nécropoles sur lesquelles repose notre étude, nous décrirons la composition du mobilier funéraire et tenterons de mettre en évidence comment ce dernier se répartit entre les individus et quelles en sont les modalités.

Enfin, dans une dernière partie, nous mènerons une discussion en trois temps, alliant données archéologiques aux exemples ethnologiques et tenterons de déterminer si la répartition différentielle des biens funéraires véhiculent l'expression du genre. Si tel est le cas, alors quels sont-ils ? La distribution différentielle des objets ne permettrait-elle pas également d'appréhender des rapports sociaux de sexes, plus particulièrement la division sexuelle du travail ?

Chapitre 1

Présentation

1.1 Genre et anthropologie

1.1.1 Généralités

Face à l'essor des mouvements féministes des années 1970, la remise en question de la place de la femme et de la domination masculine vient toucher tous les domaines des sciences sociales pour s'étendre quelques années plus tard aux sciences dures. Développées dans les universités américaines, plus particulièrement celles de Chicago, l'anthropologie féministe dénonce une science dominée par les hommes où les femmes des sociétés étudiées n'apparaissent pas, renforçant l'hypothèse d'une domination masculine universelle. Ainsi, l'anthropologie féministe s'est attachée en premier lieu à la mise en valeur de la femme et de ces activités au sein des sociétés, puis dans un second temps s'est penchée sur l'étude des relations hommes-femmes. Dès lors, ce renversement de point de vue entraîne une prise de distance par rapport à l'approche basée sur le sexe biologique comme fondement de la différence homme-femme, pour un remplacement par l'étude des bases sociologiques et culturelles propres à chaque société (Daune-Richard, 1992).

C'est dans ce contexte qu'apparaît pour la première fois le terme de « gender » dans l'ouvrage d'Ann Oakley « *Sex, gender and society* », dont la traduction française de « sexe social » sera reprise dans la revue « *Journal of Royal Anthropology Institute* » (Barraud, 2001). Dès lors, la notion de genre se pose en opposition avec la notion de sexe, la première étant sociologique, la seconde biologique, impliquant un changement radical du discours scientifique sur les sexes. Avec l'introduction du genre, la définition sociale prend le pas sur le biologique, l'identité de l'individu étant désormais un fait social. En renouvelant les études sur les rapports hommes-femmes, le genre pose les différences

sexuelles comme des constructions sociales celui-ci se rattachant au culturel. En d'autres termes, le genre se définit par les valeurs, les normes, les rites et les coutumes imposées par la société se traduisant, en termes de liberté d'action et d'accès au pouvoir, par une dévalorisation du sexe féminin au profit du sexe masculin.

Les études sur le genre tendent à démontrer que les inégalités pesant sur les femmes sont le fruit de l'idéologie sociale et que les mécanismes sociaux et politiques mis en place par les sociétés cherchent à rendre légitime cette oppression en présentant comme naturelle l'inégalité des rapports entre les sexes. Comme une réponse aux opposants du féminisme qui soutiennent que l'état de subordination des femmes se trouve essentiellement du côté des différences biologiques, les premières études et théories du genre se placent en opposition totale à tout ce qui a trait au corps ou au naturel. D'abord cantonnée à la sociologie, la question du genre s'ouvre aux sciences dures aboutissant dans les années 1980 à une remise en cause des connaissances biomédicales perçues comme non objectives car issues d'une construction mentale collective (Oudshoorn, 2000).

Le genre va également faire l'objet de nombreuses études ethnologiques et anthropologiques afin de déterminer comment les inégalités hommes-femmes se traduisent dans nos sociétés modernes et à travers quels mécanismes cette idéologie est véhiculée.

1.1.2 Dimension sociale et représentations symboliques du genre

Dès les années 1970-1980, les études sur l'anthropologie du genre se développent principalement autour de deux axes de recherches, le premier portant sur la division sexuelle du travail et sur les rôles et statuts des hommes et des femmes dans la vie sociale, le deuxième se

développant autour des principes symboliques exprimant la masculinité et la féminité (Bonnemère, 2002).

En écrivant « *on ne naît pas femme, on le devient* » (Le deuxième sexe, 1945), Simone de Beauvoir rejetait déjà l'hypothèse du déterminisme biologique comme origine de l'inégalité entre les sexes pour en faire un fait social. Dès lors, le genre n'apparaît plus comme inné mais comme le fruit de la construction sociale, produisant les sexes selon un « rapport dichotomisant ». De ce fait, le genre apparaît comme un système signifiant structurant les catégories de pensées avec des oppositions suivant une dichotomie féminin/ masculin. Ainsi, le genre est perçu comme un diviseur social se posant en tant que système de relations sociales produisant deux sexes antagonistes (Héritier, 1996). De nombreuses études, menées entre autre par P. Bourdieu, C. Delphy ou F. Héritier, argumentent autour de cette division qui s'établit non seulement sur le plan de l'humanité mais également sur le plan hiérarchique. Ainsi, dans son ouvrage, *l'Ennemi principal*, C. Delphy décrit le genre comme « *le système de différence hiérarchique de l'humanité en deux moitiés inégales* » (Bereni, 2008).

Les études sur les rapports sociaux hommes-femmes et sur la construction de l'identité sexuelle touchant des thèmes aussi riches que diversifiés, je limiterai mon discours aux constructions sociales et mentales mises en place par les sociétés aux pratiques économiques traditionnelles pour légitimer la domination masculine, puis dans un second temps sur les principes de la division sexuelle du travail.

1.1.2.1 La construction de l'identité et la question de la domination masculine

Si les rapports de sexe s'établissent selon un ordre dichotomisant, la hiérarchie sociale semble véhiculer, ce que F. Héritier nomme une « valence différentielle » au profit du sexe masculin se traduisant en termes de liberté d'action et de pouvoir (Héritier, 1996). Si pour nombre de scientifiques, tels que S.B Ortner ou A. Weiner du côté anglo-saxon, ou encore C. Delphy, F. Héritier ou P. Bourdieu en France, le statut secondaire et la dévalorisation de la femme apparaissent comme des phénomènes universels, le but de leur travaux est désormais de définir les systèmes de pensée et les logiques culturelles à la base de ce phénomène de dévalorisation (Bereni, 2008, Mathieu, 2000).

Pour ne citer que les travaux de Françoise Héritier, « *la valence différentielle des sexes* », remonterait dès l'origine de notre humanité et serait non pas à rattacher à une cause biologique, mais plutôt à une interprétation du monde selon le système binaire d'identique et de différent. Ce rapport, à la base des représentations idéologiques basées sur des systèmes catégoriels d'opposition trouverait donc son origine dans « *l'observation primale de la différence irréductible des sexes* ». (Héritier, 1996, p. 76). En d'autres termes, la reproduction sexuée servirait de point d'ancrage à l'inégalité des rapports entre les sexes et proviendrait de l'impossibilité des hommes à enfanter, soit à produire de l'Identique (fille) et du Différent (garçon). A partir de ce « modèle archaïsant » (Héritier, 1996) l'humanité va élaborer un système de classification du monde qui l'entoure fonctionnant autour de la catégorie dualiste concret/ abstrait, elle-même connotée de féminin et de masculin.

Ainsi, c'est moins le statut biologique particulier de la femme qui est la cause de son oppression, que la volonté de la part des hommes à s'approprier le pouvoir de la reproduction dont ils sont biologiquement dépourvus. Dès lors, les hommes vont élaborer tout un panel de réponses culturelles visant à expliquer la perte de ce pouvoir, souvent par un vol féminin, afin d'asseoir et de rendre légitime la domination masculine et l'oppression des femmes (Héritier 1977, 1996).

D'ailleurs de nombreuses études ethnologiques sur les rapports hommes-femmes, dont l'Océanie fut la terre d'accueil, illustrent clairement les propos de Françoise Héritier affirmant que les différences

entre les hommes et les femmes sont moins la cause du sexe biologique que de la fécondité. Ainsi, les Baruya et les Sambia, étudiés réciproquement par M. Godelier (1982) et G. Herdt (1981), vont mettre en place tout un système de représentations symboliques et de pratiques visant à renverser le cours normal des choses. Ainsi, si dans ces deux populations, la femme est bien dotée d'un pouvoir de maturation et de procréation, son rôle nourricier, quant à lui, est totalement rejeté, le corps féminin étant perçu comme le simple réceptacle du fœtus. Si le terme de « consentement » des femmes utilisé par M. Godelier a longtemps fait débat, il apparaît indéniable que les hommes et les femmes partagent les mêmes représentations. Dès lors, *« l'adhésion à ces schèmes de pensée et aux discours qui les accompagnent parfois n'est pas l'objet d'un apprentissage et d'une soumission organisée, mais s'opère au sein de processus de socialisation »* (Bonnemère 2002, p. 216).

Dans ces sociétés où les rapports hommes-femmes sont antagonistes, la socialisation du genre et de la domination masculine va être véhiculée par les mythes et maintenue par les pratiques initiatiques. En effet, les rites d'initiations apparaissent comme des éléments fondamentaux pour la construction de l'identité féminine mais surtout masculine. Ainsi, chez les Sambia comme chez les Baruya, la masculinité, à la différence de la féminité n'apparaît pas comme un état naturellement acquis. De ce fait, le statut d'homme s'effectue à travers des rites initiatiques et s'acquiert à la suite *« d'un intense travail culturel passant par l'isolement des garçons hors du monde féminin »* (Bonnemère, 1990, p. 191). Or, la construction de la masculinité passe par l'accomplissement de rituels et de pratiques touchant tout autant les hommes que les femmes, notamment les mères et les sœurs des initiés. Ainsi, on observe des changements de résidence, la mise en place d'interdits résidentiels, alimentaires mais aussi une ségrégation des objets, souvent liées à des pratiques « religieuses » pesant notamment sur les femmes.

De ce fait, l'exemple des rituels d'initiations mettent l'accent sur la primauté du genre sur le sexe, le statut et le rôle d'homme ou de femme et l'ensemble des attributs qui font de vous un homme ou une femme étant déclaré comme acquis par la société qu'après l'accomplissement

d'actes précis. Or, le développement des études sur la sexualité et les pratiques sexuelles dites « déviantes », introduisent des études d'un ordre nouveau touchant notamment à la mise en valeur de ce que N. Mathieu nomme « le Troisième sexe » (Handman, 2008, Douaire-Marsaudon, 2008,). Ces travaux mettent en valeur l'existence dans de nombreuses sociétés traditionnelles, d'individus chevauchant les catégories binaires de sexe. Telle est le cas des sociétés berdaches amérindiennes ou encore des Mahu de Polynésie où les hommes se « travestissent » en femme, pratiquent des activités typiquement féminines, épousent d'autres hommes, et ne sont reconnus ni comme des hommes, ni comme des femmes par la société. De même, chez les sociétés Inuits, étudiées par B. Saladin d'Anglure, l'identité sexuelle de l'individu est déterminée par l'attribution des noms des ancêtres lors de sa naissance, ces ancêtres pouvant être du sexe opposé (Saladin D'Anglure, 1992). Ainsi, ces individus étant à la frontière des sexes, ils sont considérés comme pouvant également chevaucher la bipartition entre le monde naturel et surnaturel, si bien qu'ils sont souvent rattachés à des fonctions sociales et religieuses. Ainsi, les Berdaches sont considérés comme des chamanes par la société tandis que les Mahu participent entre autre à l'enseignement des arts et de la sexualité des jeunes enfants (Handman, 2008). De plus, ce chevauchement des sexes ne prévaut pas uniquement aux hommes. Effectivement, en l'absence de descendance masculine, il est commun chez certaines populations que les femmes prennent temporairement l'apparence des hommes et pratiquent des activités typiquement masculines (Douaire-Marsaudon, 2008). Or, si nous partons de l'hypothèse que des individus appartenant au « troisième sexe » ont pu exister durant la préhistoire, comment pouvons-nous les identifier archéologiquement ?

1.1.2.2 La division sexuelle du travail

Dans les années 1930, M. Mead fut l'une des premières anthropologues à rejeter la thèse d'un déterminisme biologique comme cause de la division sexuelle du travail pour mettre en avant l'argument du fait culturel (*Sex and temperament in three primitive societies*, 1935). Puis, les études portant sur la division sexuelle du travail comme cause de l'oppression féminine se développèrent avec l'essor du courant matérialiste. Cette théorie féministe, héritière de la méthode marxiste vient interpréter les rapports inégaux entre les sexes en termes de classe antagoniste et pose le genre comme synonyme de patriarcat. Dès lors, l'antagonisme entre les hommes et les femmes se situerait dans les rapports de production constituant les supports de rapports réels d'opposition. La division sexuée du travail, constatée bien avant les courants féministes par les anthropologues et théoriciens, semble ainsi suivre une distinction entre travail productif et reproductif. Dès lors, le féminisme marxiste ouvre deux possibilités d'action : soit, le rôle de production de la femme est totalement ignoré au profit de son rôle de reproductrice, soit les femmes sont perçues comme une classe fondée sur la production d'un travail domestique gratuit s'effectuant dans le cadre de la famille ou du ménage (Bereni 2008 ; Sorensen 2000, p.130-143.).

Abordée par Morgan puis Engels, la théorie de la division sexuelle du travail fut par la suite réactivée par les théories marxistes et par la prise de conscience des femmes de leur condition historique. Toutefois, si le but de ces premières études est de mettre l'accent sur l'oppression de la femme dans les systèmes de production, le discours scientifique tend peu à peu à s'en détacher pour déterminer les activités et les rôles tenus par les hommes et les femmes dans l'acquisition de la subsistance. Dès lors, de nombreuses études anthropologiques menées sur les populations de chasseurs-cueilleurs actuelles, comme ceux d'A. Testart, ou sur les sociétés d'agriculteurs (cf. travaux

de Brown) vont mettre en place des modèles visant à mettre en valeur les critères sur lesquels se fondent la répartition sexuelle des tâches.

Ainsi, la division sexuelle du travail apparaît comme un fait universel, le degré de participation de la femme dans les activités étant variable d'une société à une autre (Brown,1970). Effectivement, au vu des données recueillies dans un essai d'analyse interculturelle basé sur les données de « L'Ethnographic Atlas » de Murdock, la contribution des femmes dans l'activité principale et le degré de ségrégation des activités semblent indubitablement liés aux modes de production. Créé en 1947 par l'anthropologue behaviouriste Georges P. Murdock, cet atlas, plus connu sous le nom de *Human Relations Areas Files*, constitue la plus grande base de données ethnographique jamais recueillies et constitue un outil incomparable pour établir un comparatisme de faits sociaux et culturels à grande échelle. Suite à la comparaison des données de près de 360 sociétés réparties sur l'ensemble du globe, il en ressort que la répartition sexuelle des tâches semble soumise à un double déterminisme, à savoir, le type d'activité (préhension, production) et le niveau hiérarchique de cette activité dans l'économie de subsistance. Ainsi, dans les sociétés où la survie du groupe repose sur un mode de préhension, telle que la chasse, la pêche ou encore la cueillette, on remarque une ségrégation forte des activités, la chasse apparaissant comme exclusivement masculine et ce, quelque soit son importance dans la hiérarchie. Toutefois, il est bon de pondérer ces propos car l'Atlas ne prend pas en compte les activités annexes découlant de la chasse, comme le travail de boucherie, de traitement de la carcasse, qui ont pu faire entrer d'autres catégories d'individus telles que les femmes. A contrario, dans les communautés où le système économique est basé sur l'agriculture, la ségrégation des activités laisserait place à l'intégration et la coopération des individus des deux sexes. Ces travaux permettent donc d'établir un schéma plus ou moins rigide des rôles tenus par les individus des deux sexes dans la maintenance de la communauté sur un plan hiérarchique. Ainsi, bien que l'activité de subsistance principale apparaisse comme masculine ou sous domination masculine, l'intégration de la femme dans cette activité est dépendante de son importance dans la survie du groupe. Si la ségrégation est de mise dans les sociétés de chasseurs cueilleurs, c'est que la chasse

n'apparaît pas comme source principale de nourriture, la cueillette, alors réservée aux femmes apparaissant au contraire comme l'activité maintenant la survie du groupe (exemple des Senufo, Côte d'Ivoire). A contrario, la pratique de l'agriculture accaparerait toutes les possibilités et les forces à sa disposition et amènerait à une intégration des femmes dans l'activité principale bien que celle-ci soit toujours sous domination masculine.

Toutefois, au vu d'autres travaux, il semblerait que la répartition sexuelle des tâches offre une image moins lisse et plus complexe, les seuls critères du mode économique et de son importance hiérarchique n'étant plus suffisants. Effectivement, les travaux de Burton et White (1984) portant intérêt sur la division sexuelle du travail dans l'agriculture, mettent en valeur l'étroite association entre intensification et densité du travail agricole et division sexuelle du travail. Selon eux, la plus grande maîtrise des récoltes et l'évolution des techniques introduisant une augmentation du travail agricole et parallèlement du temps passé à la récolte auraient nécessité une plus importante participation des hommes ; tandis que l'élevage du bétail, leur dépendance et le temps requis à prélever et à produire les produits dérivés auraient conduit à une diminution de la participation de la femme à l'agriculture (Burton, 1984).

Si la division sexuelle du travail a longtemps été abordée sous l'angle de la séparation des tâches, d'autres travaux, dont ceux de P. Tabet, abordent ce thème sous un regard novateur : celui de la séparation des outils. Pour celle-ci, « *la division sexuelle des tâches n'est pas neutre mais orientée et asymétrique* » (Tabet, 1979, p.10) et s'établit sur une relation de domination. Ainsi, ces travaux mettent en valeur un sous équipement des femmes par rapport aux hommes, celles-ci étant rejetées de certaines activités car ne disposant pas des outils appropriés. De ce fait, l'écart entre les outils féminins et masculins peut s'appréhender au niveau technologique, les femmes étant toujours associées à des outils plus rudimentaires et moins spécialisés que les hommes.

1.2. Genre et archéologie et archéologie du genre

1.2.1. Construction de la discipline

Bien que cantonnées dans un premier temps à l'observation des sociétés modernes, les études sur le genre vont peu à peu tourner leur regard sur les sociétés passées notamment dans le but de déterminer l'origine des inégalités et du rapport dichotomisant homme-femme. Etroitement lié au féminisme, l'intérêt pour le genre trouve son point d'ancrage sur cette double constatation : le passé et les objets archéologiques ont toujours été pensés soit, comme totalement détachés de toute notion de genre ou apparaissent au contraire comme androcentrique (Sorensen 2000, p. 3-40). Ainsi, le but des études sur le genre est de revendiquer l'existence de la femme dans les sites archéologiques par la reconnaissance des activités qu'elles ont pratiquées et par leur participation à des activités jusqu'alors appréhendées comme masculine (art pariétal, élevage...). De plus, la découverte de sépultures féminines à mobilier prestigieux va être utilisée comme argument phare de l'existence de femme socialement et politiquement importante mettant à mal l'hypothèse d'une monopolisation exclusivement masculine du pouvoir (Conkey, 1997).

Par ailleurs, la remise en cause de l'existence de la femme et de son historicité n'est pas une préoccupation imputable uniquement aux archéologues mais s'inscrit dans un contexte intellectuel touchant l'ensemble des sciences humaines et sociales. Ainsi, dans *l'Histoire des femmes en Occident*, G. Perrot et M. Duby mettent l'accent sur l'invisibilité des femmes dans les documents historiques et les représentations. L'Histoire ayant été écrite par les hommes, il est donc nécessaire d'effectuer un travail de « déshistorisation » (P. Bourdieu) afin d'identifier la femme et son rôle à travers l'histoire. De ce fait, l'effacement de la femme des données archéologiques comme historiques est imputable à la fois à un biais androcentrique et à la domination masculine, le travail féminin n'étant pas reconnu car considéré comme moins valorisant et plus restreint que les activités masculines. Ainsi, il

faudra attendre un décentrement de l'intérêt scientifique et intellectuel vers les rapports sociaux et les modèles écologiques pour que la place préhistorique et historique de la femme soit considérée à sa juste valeur.

1.2.1.1 La reconnaissance de la femme dans les sites

Appréhender la place de la femme dans les sites et les activités qui lui sont associées n'a pu être possible qu'après la mise en place de modèles. Ces derniers revendiquent la nécessité de se tourner vers l'anthropologie sociale pour argumenter l'existence de la femme. Toutefois, l'application des modèles anthropologiques et leur transposition aux données archéologiques est complexe à établir car l'appréhension du rapport des sexes semble variable et propre à chaque société. De plus, ces modèles sont emprunts de subjectivité, ces derniers étant indubitablement liés à des biais politiques et des courants de pensées idéologiques.

Toutefois, si les études sur le genre braquent un regard nouveau sur la femme, c'est moins l'aveu de leur existence qui change que la manière de l'appréhender. Effectivement, au vue du passé, l'intérêt pour les organisations sociales et pour le rôle tenu par les individus dans les sociétés n'apparaît pas comme une préoccupation récente mais a été abordé dès le XIX^e siècle sous l'essor des études portant sur les structures sociales plus particulièrement sur les systèmes de parenté. Bien que Morgan fût le premier théoricien à s'intéresser à la préhistoire de l'humanité (*Ancient society*, 1877), ce sont les travaux d'Engels fondés sur le matérialisme historique qui vont directement affecter l'approche archéologique du matériel. Dans de *l'Origine de la famille, de la propriété et de l'état* (1884), Engels introduit l'idée que l'oppression de la femme ne serait pas liée à une cause biologique mais davantage associée à des préoccupations sociales. « Au communisme primitif » où la division sexuelle du travail régnait sur les systèmes de production, succède, avec l'apparition de l'agriculture, l'accession à la propriété et parallèlement l'oppression de la femme. Autrement dit,

alors que les femmes étaient reléguées à la cueillette et les hommes à la chasse, les femmes sont désormais de plus en plus cantonnées à leur rôle de reproductrice et éloignées de tout système de production.

En fondant leur raisonnement sur la répartition sexuelle des tâches et sur leur propre expérience du genre, les archéologues vont établir leur classification en utilisant les notions théoriques de masculin et de féminin. Ainsi, les objets prennent une valeur sexuelle et deviennent la métaphore de la masculinité et de la féminité, armes et outils étant associés aux hommes tandis que les femmes sont représentées par les parures et aux différents travaux domestiques comme la poterie ou la vannerie (Sorensen 2000, p. 16-40).

Ainsi, les études sur le genre en archéologie dénoncent une vision stéréotypée du passé, véhiculée au travers de biens matériels faussement sexués et amènent à une réévaluation des approches et des instruments ayant servi à naturaliser le genre.

Manifestement, il semblerait que ce ne soit pas tant l'intégration de la femme et du genre dans la discipline qui ait changé les approches, mais plutôt la signification du genre que l'on va désormais tenter de traiter de manière théorique et dans ses applications.

1.2.1.2 L'intégration des femmes dans la discipline.

L'insertion de la question du genre en archéologie a fourni une part importante au débat et a mené à l'analyse critique de la discipline en elle-même : ses origines, son développement intellectuel, son contexte social. L'intégration de la femme dans la discipline a permis d'identifier des caractéristiques communes comme la division sexuelle du travail et sur l'ascension sociale de la

femme. Or, il apparaît que notre propre appréhension du genre, qu'elle soit individuelle ou collective affecte les mentalités et sa propre identité, cela transparaissant dans la pratique même de la discipline. Effectivement, les thèmes et les axes de recherches abordés par les hommes et les femmes semblent répondre de manière systématique à un exercice caractérisé comme « masculin ou féminin ». Ainsi, tandis que les hommes s'intéressent davantage à l'industrie lithique, les thèmes tels que le textile, la parure ou encore la céramique, jusqu'alors peu appréciés des chercheurs, vont être donnés de manière préférentielle aux femmes car considérés comme des préoccupations typiquement féminines (Sorensen, 2000, p.16-40).

Ainsi, ce constat amène les féministes à une remise en cause de la discipline et à affirmer que l'intégration de la femme dès la mise en place de la discipline aurait conduit à la construction d'une discipline différente mais surtout d'une préhistoire différente.

1.2.2 Genre, archéologie et préjugés, ou la question de l'origine de l'inégalité homme-femme.

Bien que l'archéologie du genre soit une question récente, elle fut, à ses débuts, indiciblement liée à la préhistoire mais plus particulièrement à ses phases anciennes. L'intérêt porté au Paléolithique s'explique par le fait que les premières études sur le genre ont pour but de définir l'origine des aspects spécifiques qui sont au fondement de notre humanité. C'est pourquoi ces études vont traiter les différences entre les sexes en termes d'évolution et souvent réduire la femme à sa simple fonction reproductrice. Ainsi, ces études viennent surenchérir l'image de la femme, être passif et empêtré de naturel, véhiculée depuis le XVIII^e siècle par de nombreux écrits « scientifiques », l'opposant à un homme préhistorique inventeur et maître de sa destinée. Toutefois,

dès la seconde moitié du XX^e siècle, la collaboration croissante entre ethnologie et archéologie vient rétablir la donne et développer les études sur les rapports homme-femme notamment au travers des biens matériels comme vecteur de l'organisation sociale et culturelle.

1.2.2.1 La division sexuelle du travail appliquée à l'archéologie

Pendant près de deux siècles, l'image des rapports hommes-femmes en préhistoire fut caricaturale et stéréotypée, la femme préhistorique apparaissant comme un faire-valoir au mâle victorieux. Effectivement, les représentations « scientifiques », telles que celles de Pierre Boitard ou de Figuiet, véhiculent l'image d'un homme viril, brutal, subvenant à ses besoins et ceux de sa descendance, un homme chasseur et inventeur tourné vers l'avenir, tandis que la femme est emprunte dans le présent et réduite à son rôle biologique de reproductrice (fig.1).

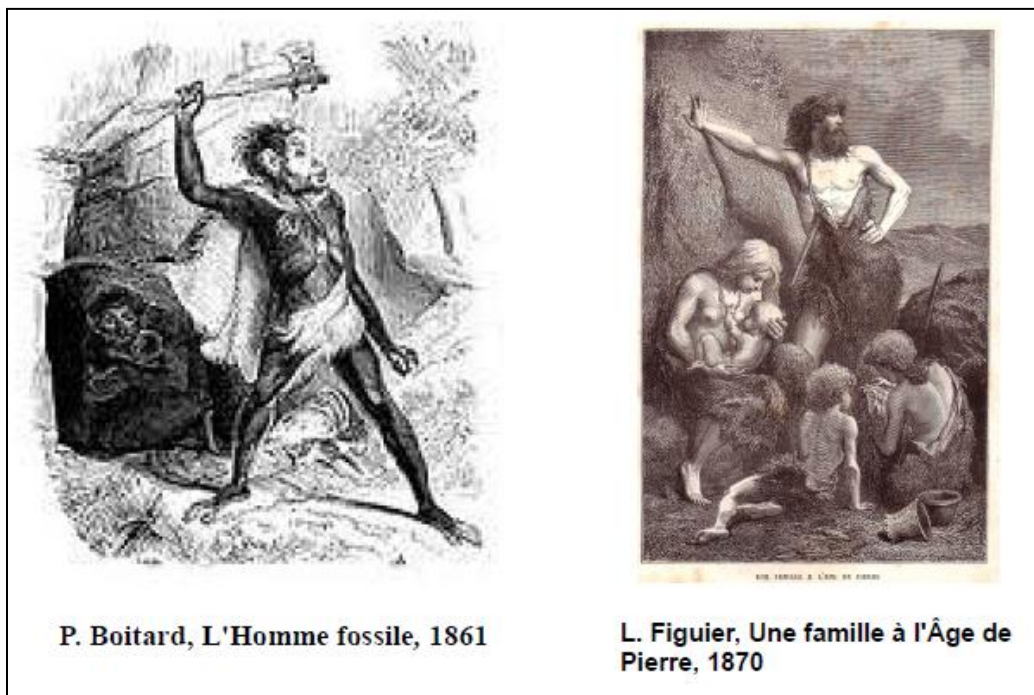


Figure 1 : Représentation de l'Homme préhistorique au XIX^e siècle

Le but de l'archéologie du genre est d'identifier et de revendiquer la présence de la femme dans les sites mais aussi les activités féminines, invitant le chercheur à une reconnaissance de la femme et du travail féminin dans des activités appréhendées jusqu'alors comme masculines. Ainsi, la confrontation des modèles anthropologiques aux données archéologiques amène à une réévaluation de la pensée traditionnelle de la division sexuelle du travail ouvrant de ce fait à des perspectives inter-culturelles.

En 1984, les travaux de Conkey et Spector sur le site magdalénien de Cuerto de la Mina, ouvrent la voie à cette nouvelle approche, la culture matérielle servant l'identification des activités passées. Ces dernières, abordées à la fois au travers de la répartition dualiste intérieur-extérieur et au travers de la nature du mobilier, permettent de mettre en valeur, par le biais des activités de production, les différences sociales entre les sexes. Ainsi, une fois leurs données confrontées aux données ethnologiques, Conkey et Spector offrent une lecture moins lisse de la répartition sexuelle des tâches et font apparaître la femme aux travers d'activités domestiques telles que le tissage, la fabrication de cordes... mais, plus étonnement comme productrice de leur propre outillage lithique devenu approprié à leurs activités. Ainsi, pour la première fois, la femme apparaît comme engagée activement dans la maintenance des activités de la communauté et non plus en périphérie de la production (Conkey, 1984). Toutefois, à la lecture des données ethnologiques, nous avons évoqué précédemment l'existence d'une troisième catégorie d'individu où l'identité sexuelle ne semblait plus s'établir sur le sexe anatomique de la personne. Or, l'existence de ces individus met l'accent sur la limite de la méthode présentée par Conkey, puisque l'identification des activités féminines et masculines se fait indépendamment de l'identification physique de l'individu.

Le modèle de l'homme chasseur et inventeur

Si l'intérêt pour le genre touche principalement les périodes anciennes de la préhistoire, c'est que la question reste indiciblement liée à la recherche des causes sur lesquelles repose l'inégalité

homme-femme. Ainsi, le rejet du déterminisme biologique comme origine de l'inégalité au profit de la division sexuelle du travail vient désormais alimenter le débat et amener à la mise en place de nouveaux modèles.

C'est dans ce contexte que le modèle du « *Man the hunter* » va se développer dès les années 1950 auprès de chercheurs tels que Washburn ou Lancaster, ou encore quelques décennies plus tard par Hagger (1997) ou Nelson (1997). Or, ces modèles fondent leur discours sur les différences morphologiques interprétées dès lors en termes d'évolution et de différences comportementales comme la division sexuelle du travail. Considérant la chasse comme le propre du comportement humain, les auteurs cités ci-dessus focalisent leur recherche sur les preuves matérielles de la chasse (technologies de la chasse) et en donnent une interprétation évolutionniste. Ainsi, la chasse est considérée comme la cause de la division sexuelle du travail qui place l'homme dans une évolution adaptative, cette activité entraînant des innovations morphologiques, technologiques et sociales, alors que la femme, assujettie à son rôle de génitrice, se retrouve en périphérie de cette évolution et parallèlement des activités requérant une signification cognitive (Sorensen, 2000, 16-40 ; Cohen, 2003).

Bien avant la mise en place de modèle, l'Homme préhistorique était déjà associé à l'image de la chasse, celle-ci étant admise autant par la communauté scientifique que du grand public, idée par ailleurs encore loin d'avoir disparu de nos jours. Or, bien que les exemples anthropologiques ne rejettent pas la théorie d'une pratique majoritairement masculine de la chasse, il serait faux de réduire la chasse à un simple acte, mais prendre en compte les activités annexes y découlant, activités auxquelles les femmes ont pu prendre part. De plus, les travaux d'A. Testart remettent en question le modèle de l'homme chasseur, la femme ayant également pu prendre part à cette activité. D'après ces travaux, certaines sociétés pratiqueraient des chasses féminines, celles-ci se différenciant de leurs homologues masculins par les espèces chassées mais aussi par les armes utilisées. Par ailleurs, si la chasse témoigne, chez certaines communautés, d'une ségrégation des

activités, celle-ci ne reposerait pas tant sur une cause biologique que sur l'interprétation symbolique du fait biologique. En ce sens, A. Testart précède les remarques de F. Héritier affirmant que ce qui fonde la différence entre les hommes et les femmes est la fécondité et trouverait son origine dans l'interprétation du monde qui l'entoure. Ainsi, ce serait l'idéologie sociale qui exclurait la femme de cette activité, celle-ci ne pouvant la pratiquer en raison de sa fécondité naturelle et de ses menstruations. De ce fait, le sang deviendrait le caractère déterminant de son exclusion.

En réponse à ce modèle androcentrique, de nouvelles études ethnologiques sur les sociétés traditionnelles viennent relativiser la part de l'homme et de l'activité cynégétique dans la survie de la communauté pour mettre en valeur le rôle majeur des activités féminines dans la survivance du groupe. C'est dans la continuité de ce courant de pensée que le modèle de « *Woman the gatherer* » (Dahlberg, 1981) se met en place, mettant à mal les théories sexistes et androcentriques des modèles précédents. Désormais, le discours scientifique, mené entre autre par des chercheurs tels que A. Zilhman, N. Tanner (1978) ou F. Dahlberg (1981), visent à mettre en valeur le rôle majeur de la cueillette produite par les femmes dans la survie du groupe mais également sont rôle d'inventeur et de productrice (Cohen, 2003). Ainsi, les travaux de J. Gero placent désormais la femme en tant que sujet actif en mettant en avant le fait qu'elle a pu inventer mais également fabriquer ses propres outils. J. Gero fonde son propos sur les rebus et les éclats lithiques, jusqu'alors peu considérés par la communauté scientifique, et sur leur répartition spatiale sur le site. Ces derniers étant le plus souvent associés à l'espace domestique dont il est communément reconnu comme féminin, l'auteure leur admet une utilisation voire une réalisation dans les activités féminines, ces objets ayant pu servir à la collecte des végétaux ou par exemple au traitement des peaux (Sorensen, 2000, p.16-40.).

Dès les années 1990, les débats tendent peu à peu à s'apaiser autour de ces modèles antagonistes, où leurs sont associées un renouveau des approches. Désormais, la division sexuelle des tâches ne doit plus suivre un modèle global, trop réducteur, mais s'adonner à des études locales prenant en compte la pluralité des systèmes sociaux, afin d'appréhender archéologiquement par le biais des activités, comment chaque société humaine a vécu les différences et les inégalités entre les sexes.

1.2.2.2 L'apparence comme indicateur de l'identité sociale

Comme en témoignent les exemples ethnologiques des sociétés modernes comme traditionnelles, l'apparence apparaît comme un vecteur du rôle social, servant l'expression des relations entre les individus ou les groupes. Ainsi, les objets tels que la parure, le vêtement et tout ce qui a trait à l'apparence physique de l'individu apparaissent comme un moyen soulignant la construction du genre et la différence sociale (Poloni 2005-2008).

Bien que les découvertes archéologiques soient rares ou le plus souvent des preuves indirectes de l'existence du tissu par la présence d'éléments de parure cousus à même le vêtement, les habits posent la question de l'identité du groupe et de la conscience de soi (Polloni, 2005-2008). Effectivement, en tant qu'extension du corps, l'habit permet de fabriquer son apparence mais relève également de règles et de normes s'inscrivant ainsi dans l'histoire culturelle.

Ainsi, les Vénus paléolithiques semblent révéler le corps féminin comme objet de décoration par le biais de représentations corporelles et de coiffures élaborées. Or, dans les sociétés à systèmes compétitifs, les coiffures témoignent de leur importance symbolique et sont directement associées à des rites initiatiques. Par le biais de cette corrélation, les coiffures des Vénus ont servi l'hypothèse de pratiques rituelles à vocation initiatique, les coiffures pouvant témoigner d'un changement de statut

biologique (passage de l'adolescence au stade adulte par les menstruations), social, ou personnel (célibataire, veuf...).

Toutefois, le domaine funéraire apparaît comme le domaine de prédilection pour traiter de l'apparence, du fait que nous disposons d'une association souvent directe de l'objet à l'individu. Bien que la question de l'appartenance de ces biens au défunt est sujette à caution, les biens déposés auprès du défunt soulèvent indubitablement la question de son identité sociale des inhumés. L'archéologie du genre va donc établir des modèles à partir de la répartition différentielle du mobilier en fonction des sexes. Il ressort de ces études que les différences sexuelles s'établissent à la fois sur la base de la nature du mobilier et sur leur distribution sur le corps des individus, les ornements féminins privilégiant la poitrine et la tête, tandis que ceux des hommes se portent préférentiellement à la taille (Sorensen, 2000, 130-143.).

Cependant, ce modèle trop réducteur fut soumis à critique car ne prenant pas en compte la variabilité des pratiques funéraires à la fois interculturelle et au sein d'une même culture mais également au sein même de la nécropole. Bien qu'il soit communément admis que les objets véhiculent des différences sociales et servent de marqueur social, celles-ci ne suivent pas uniquement la variable sexuelle. Effectivement, comme nous avons pu le souligner auparavant, certains biens, tels que la parure, les armes ou les capes d'écorces comme chez les Baruya, servent à la construction identitaire et sont utilisés lors de rites de passages afin d'exprimer un nouveau statut, une nouvelle identité. Ainsi, dans les communautés Baruya, les individus mariés manifestent leur statut par le port d'une plume blanche de perroquet sur leur tête, tandis que les jeunes garçons évoluent dans la sphère féminine jusqu'à leur majorité, soit après le passage aux rites initiatiques (Godelier, 1982).

De plus, si la sphère funéraire rend compte d'un lien privilégié entre les objets et l'inhumé, il semblerait que la distribution spatiale des biens funéraires au sein de la sépulture et leur distance au corps soient des faits parlants, révélateurs de la vocation du mobilier. Effectivement, si les objets portés, tels que la parure, sont considérés comme des vecteurs de l'identité de l'individu, le mobilier d'accompagnement, caractérisé comme tel par une distance au corps plus importante, semble, quant à lui, véhiculer des valeurs et des fonctions différentes. En raison de cet éloignement au corps, ces dépôts permettent de s'interroger sur l'appartenance de ces biens au défunt : s'agit-il d'offrandes funéraires ou bien ces objets appartenaient-ils au défunt ? Dans ce cas, ont-ils un but viatique ou leur dépôt relève-t'il de la nécessité car les conserver dans le monde des vivants serait dangereux pour la communauté ? Or, il semblerait que des éléments de réponse soient à chercher du côté de la position de l'objet en fonction du corps. Si le dépôt de l'objet, prenons l'exemple d'un carquois, se retrouve en position fonctionnelle, ici l'épaule ou plus généralement le buste ; nous pouvons admettre que l'objet partage une intimité avec le corps et semble manifester, au même titre que le mobilier porté, le prolongement de l'identité du défunt. Quant au mobilier dont la position ne laisse pas entrevoir de relation particulière à l'individu, leur valeur semble plus relever de la sphère symbolique que fonctionnelle.

1.2.2.3 Le passage du matriarcat au patriarcat

Si la question de la division sexuelle des tâches portait essentiellement sur la reconnaissance des activités féminines durant le Paléolithique et touchait très peu les périodes plus récentes, la question du matriarcat va quant à elle faire entrer le Néolithique au premier plan. L'hypothèse d'un matriarcat originel avancée dès le XIX^e siècle repose sur la découverte de statuettes féminines, notamment du Proche-Orient, mettant en scène des femmes aux formes sexuelles protubérantes. Ces Vénus néolithiques servirent le propos d'archéologues, comme J. Mellaart ou Guimbuntas, qui

virent en elles les témoins d'une religion fondée sur le culte de la Grande déesse, soit l'image universelle de la fécondité féminine. La question du matriarcat primitif revint au devant de la scène dès les années 1930 avec le féminisme américain. Désormais, leur but est de déterminer à quel moment le passage du matriarcat au patriarcat s'est effectué et au travers de quels moyens.

Dès lors, ce passage ne serait pas aussi rigide que le changement de mode de production, la filiation à la descendance s'opérant toujours par la femme aux débuts du Néolithique. Pour les défenseurs du matriarcat originel, ce ne serait donc pas l'agriculture qui serait la cause de l'oppression féminine mais l'intensification des travaux agricoles demandant trop de force physique. Ainsi, le passage au patriarcat serait concomitant à l'invention de l'araire, soit vers 3500 av. J.-C. La thèse du matriarcat primitif enferme la femme dans le déterminisme biologique et lui enlève ainsi tout rôle inventif.

Bien que les sujets abordés par l'archéologie du genre ne se résument pas à ceux présentés ci-dessus, ces derniers mettent toutefois en valeur les préoccupations principales véhiculées par la question du genre. Si, celles-ci sont étroitement liées, à leur début, aux mouvements féministes et s'attachent à la mise à valeur de l'exercice du pouvoir masculin sur les femmes par le biais de thèses telles que le matriarcat primitif, elles tendent peu à peu à se détacher du discours gynocentrique. Dès lors, la répartition sexuelle des tâches apparaît comme le thème privilégié pour aborder les rapports homme-femme, la distribution du mobilier archéologique, à la fois spatiale et entre les individus, devenant le point d'ancrage de ce discours. Mais, c'est surtout la collaboration de plus en plus étroite entre l'archéologie et l'anthropologie sociale qui marque le changement le plus fondamental, le discours archéologique s'appuyant désormais sur des faits réels, prenant en compte la variabilité de l'organisation sociale propre à chaque société humaine. Toutefois, de nombreuses études féministes portant sur la question du genre s'interrogent encore sur l'origine de l'inégalité et

dénoncent une conception du passé influencée par des suppositions modernes sur la nature humaine et l'organisation des relations sociales.

1.3 Problématique

Ensembles clos donnant la représentation fixée de l'individu au moment de la mort, les sépultures apparaissent comme des entités privilégiées pour aborder des questions relatives à l'identité et dans notre cas du genre. Afin de traiter au mieux du rapport de l'objet à l'individu, j'ai choisi de favoriser les sépultures individuelles aux sépultures collectives où le lien entre l'objet et l'individu est plus complexe à identifier. De ce fait, j'ai axé mon étude sur les nécropoles à sépultures individuelles à traditions danubiennes situées d'une part et d'autre du Rhin où les données relatives au domaine funéraire sont à la fois bien connues et bien publiées. Effectivement, la qualité de la publication apparaît comme une prérogative majeure à ce travail où le sexe, l'âge, la nature et la quantité de mobilier ainsi que sa distribution sur le corps de l'inhumé demandent à être connus.

Ainsi, ce mémoire pose la question de la détermination du genre des individus au travers des biens funéraires issus des nécropoles à traditions danubiennes. Mais, le « sexe social » est-il simplement identifiable dans le domaine funéraire ? Si tel est le cas, la culture matérielle en est-elle le vecteur ?

Chapitre 2

Présentation des sites

L'objet initial de ce travail était de constituer un corpus de données à partir des nécropoles où les informations relatives à l'âge et au sexe des inhumés, de même que celles relevant du mobilier et de sa position vis-à-vis du défunt étaient bien publiées. Ces prérogatives nécessitant à la fois un relevé et une publication des données rigoureuses mais également une bonne conservation des restes osseux, ont restreint de manière considérable le champ des possibles.

Afin de mener à bien une comparaison constructive des traitements funéraires et d'appréhender les variabilités d'un point de vue chronologique, nous allons appuyer notre discours sur les sites à traditions danubiennes situés d'une part et d'autre du Rhin. Le choix de l'étude de cette zone géographique a été guidé par la qualité de leurs publications scientifiques et par leurs publications récentes, au détriment de la zone méditerranéenne où les données sont disparates et trop peu nombreuses pour mener à bien ce travail.

Ainsi, notre propos repose sur un corpus de cinq nécropoles, de qualités et de tailles différentes, situées dans des zones géographiques et culturelles relativement proches puisque localisées dans quatre cas dans la Haute et Basse Alsace, le cinquième étant dans la Vallée du Neckar en Allemagne (fig.3).

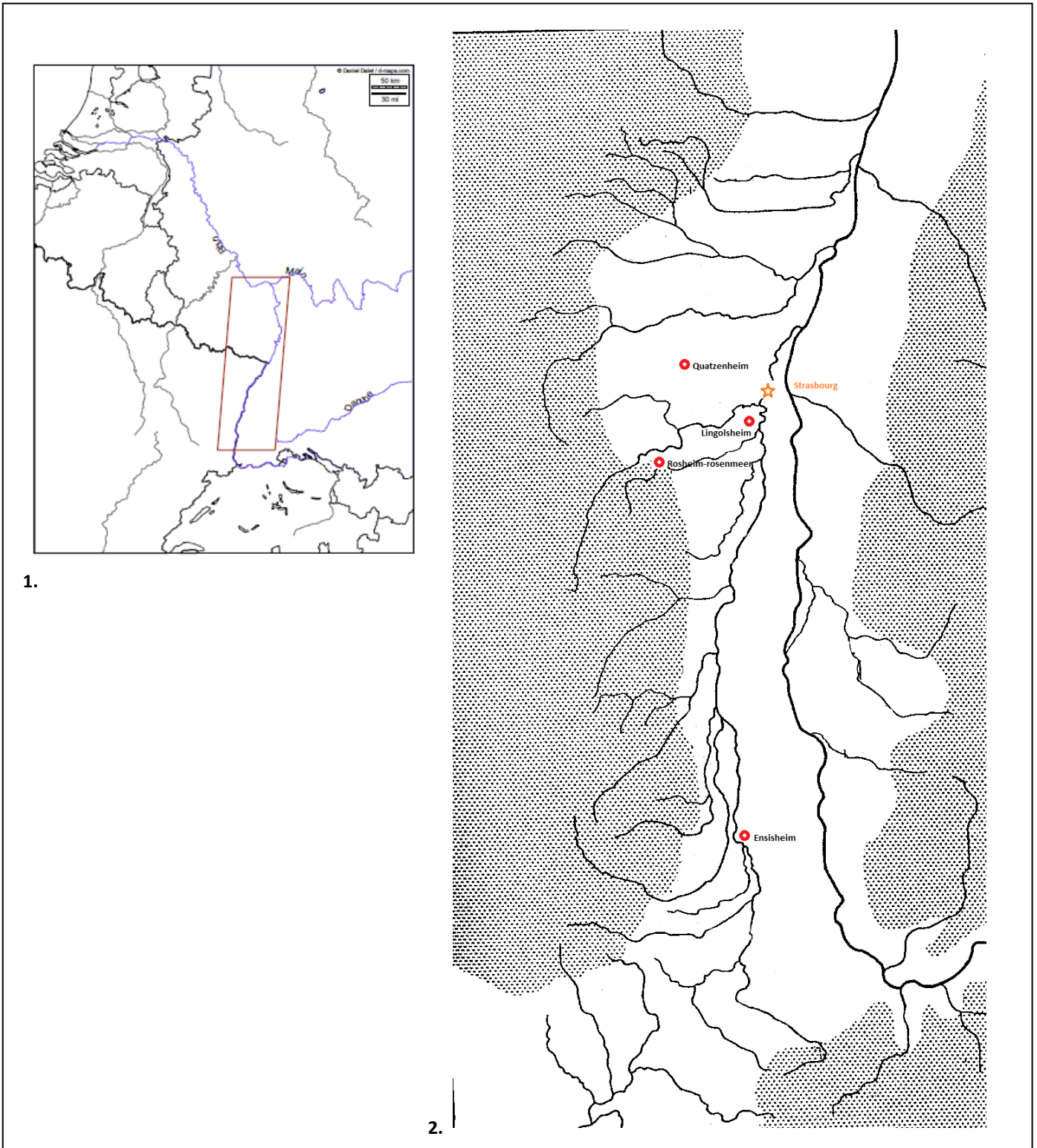


Figure 2 : Représentation générale de la zone d'étude (1.) et répartition des nécropoles de Haute et de Basse Alsace (2.)

2.1. Les sites rubanés

2.1.1. La nécropole d'Ensisheim « les Octrois » (Haute-Alsace)

C'est en 1977, suite à des travaux d'aménagements menés au faubourg dit « des Octrois » que les prémices d'une occupation rubanée sont mises au jour sous la direction du professeur R. Schweitzer. Toutefois, il faudra attendre 1984 pour que la nécropole rubanée, située dans le prolongement de l'habitat soit découverte. Lors de cette première campagne, un total de 22 tombes fut excavé suivi, 10 ans plus tard par deux autres sépultures découvertes dans le cadre de fouilles de sauvetage. Puis, la fouille programmée de 1995 permis l'excavation de 13 autres tombes, amenant ainsi à un total provisoire de 37 tombes (Fig.3) (Jeunesse, 1997, p.129).

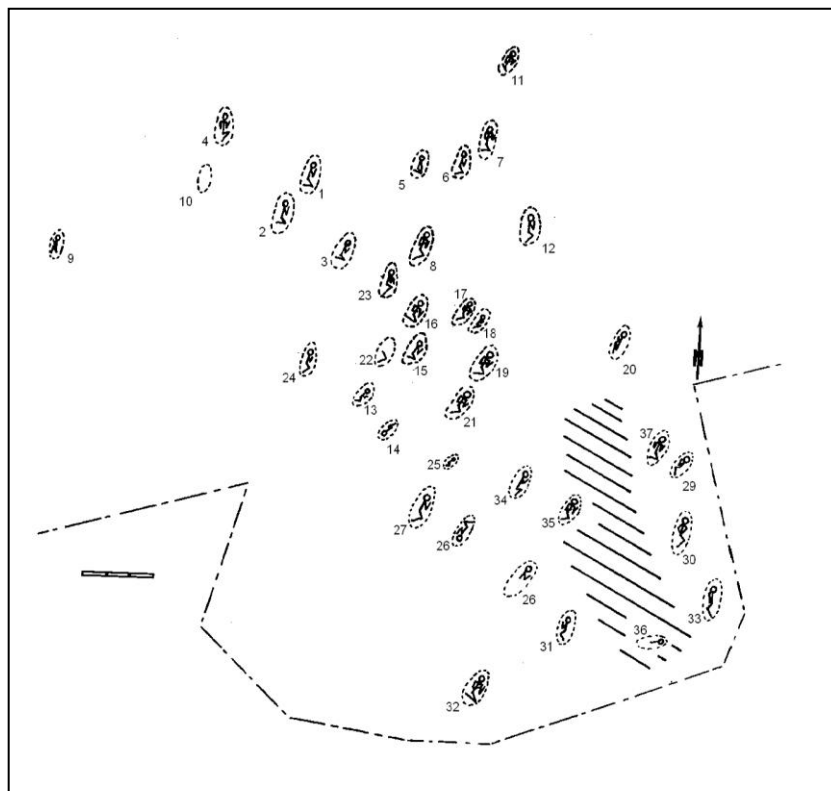


Figure 3: relevé des tombes de la nécropole d'Ensisheim les Octrois, état de la fouille de 1995. En hachuré : zones perturbée par les fosses médiévales (d'après Jeunesse, 1997, p.131).

Sur les 22 tombes où le mode d'inhumation est appréhendé, le dépôt en « pleine terre » est le plus commun, seuls deux inhumés étant déposés dans un espace non colmaté. Dans la majorité des cas, les corps sont orientés vers l'est, en position accroupie, déposés sur le côté, mains repliées sur le visage (Mathieu, 1993, p.4). Comme le veut la tradition funéraire des groupes rubanés, l'ocre est présente en quantité variable dans les tombes (Jeunesse, 1993, p 83). Ainsi, le colorant est retrouvé dans 22 d'entre-elles, recouvrant soit la fosse, soit le squelette et recouvrant de manière privilégiée les zones du crâne et du bassin (Jeunesse, 1997a). L'étude anthropologique a permis d'identifier 30 adultes, dont 7 individus très âgés, de même que 7 enfants. Parmi les individus dont le sexe a été appréhendé, on compte 13 inhumés de sexe féminin et 15 de sexe masculin (Mathieu, 1993, p. 17-28, Jeunesse, 1997a).

Sur les 37 inhumés, 17 d'entre eux étaient dépourvus de mobilier. Présente dans 11 tombes, la parure constitue le mobilier le plus représenté, les perles et les coquillages marins étant les plus caractéristiques (Jeunesse, 1993, p.59-79). Quant à l'industrie lithique, on la retrouve dans 11 sépultures, les herminettes constituant le mobilier le plus récurrent. (Mauvilly, 1993, p.49-57). De plus, ces dernières ne sont retrouvées qu'en association avec les jeunes adultes et les vieillards, et plus particulièrement auprès des individus de sexe masculin. Suivent ensuite par ordre de fréquence la céramique (7 tombes), connue cependant par quelques restes de tessons, l'outillage osseux (4 tombes) et enfin les restes osseux d'origine animale appréhendés dans une unique sépulture (t. 14, fig.5).

Trois tombes, de part la richesse de leur mobilier, retiennent plus particulièrement notre attention. Il s'agit des tombes 13, 14 et 35, les deux premières recueillant respectivement les restes d'enfants, la troisième ceux d'un adulte de sexe masculin. Les tombes d'enfants se démarquent par leur riche mobilier de parure composé de divers éléments tels que les perles, coquillages, spondyles mais également des objets uniques tels que pendeloque et figurine retrouvées auprès de l'enfant de la tombe 13 (Annexe 1.) (fig.4 et 5).

Concernant la tombe 35, son mobilier est également composé à l'essentiel d'objets de parure notamment de perles, mais aussi d'outillage lithique comme en témoignent les deux herminettes et l'éclat de silex découverts en association auprès de l'individu. De même, le mobilier accompagnant l'individu masculin de la tombe 37 attire tout particulièrement notre attention puisqu'il apparaît le plus diversifié notamment en ce qui concerne l'industrie lithique. Ainsi l'inhumé de la tombe 37 est associé à 13 éléments lithiques soit 42% des objets découverts à Ensisheim, dont des objets uniques tels que perceur, percuteur et masse perforée.

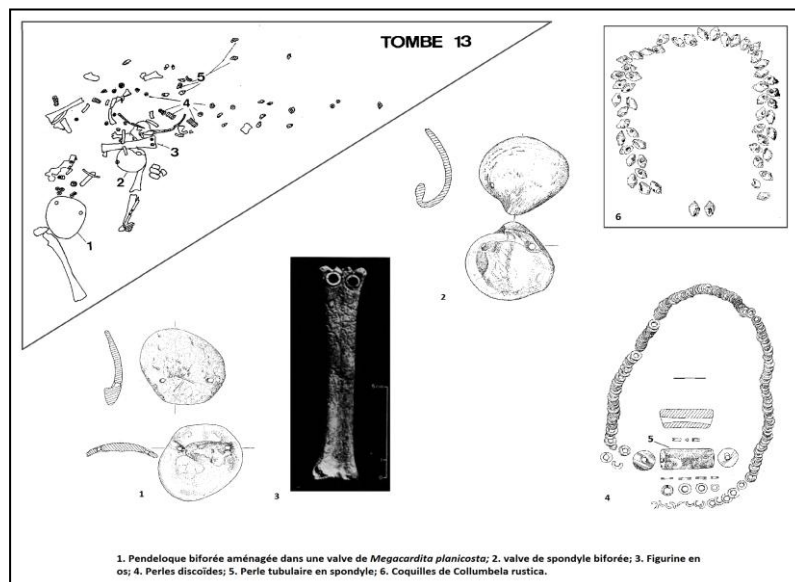


Figure 4 : Tombe 13 d'Ensisheim « les Octrois » avec détail du mobilier (d'après Lambach, 1993, p.39; Jeunesse, 1993, p. 75 à 78)

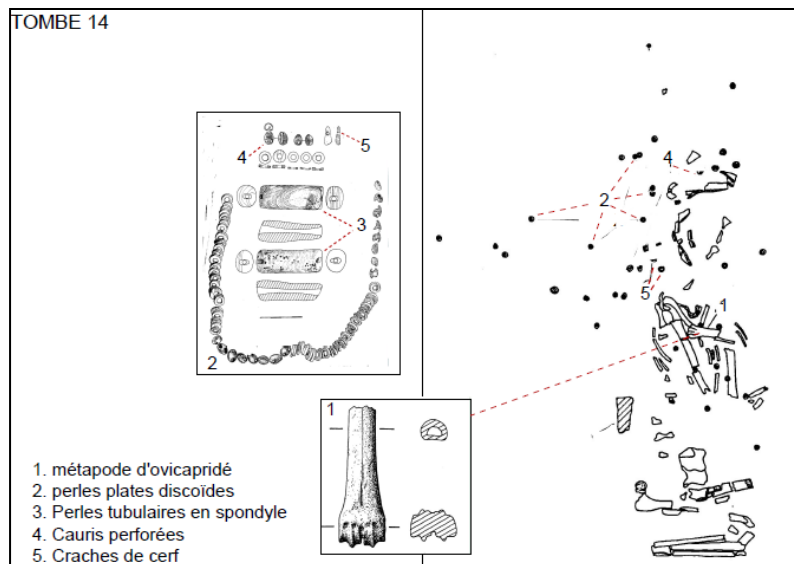


Figure 5 : Tombe 14 d'Ensisheim « les Octrois » avec détail du mobilier (d'après Lambach, 1993, p.40, Jeunesse, 1993, p.79)

De fait, les attributs associés aux enfants sont également retrouvés chez les adultes ce qui prônerait pour l'apparition, dès le Rubané moyen d'une société où le pouvoir se transmettrait par l'hérédité et par le père. D'ailleurs, la présence de tombes riches masculines (t.35 et 37) où le prestige se manifesterait par la masse perforée, et la quasi absence de tombe féminine à riche mobilier, viennent renforcer ce propos (Jeunesse, 1997a, p.131).

Les caractéristiques associées au mobilier, de même que le saupoudrage quasi systématique d'ocre dans les tombes permettent de rattacher la nécropole d'Ensisheim à la tradition danubienne I, et aux traditions funéraires du Rubané récent ou final (Beyneix, 1998, Cauwe, 2003, Jeunesse, 1995 ; 1997a). De plus, il semblerait qu'il existe une corrélation entre tombes ocrées et à riche mobilier, les individus les plus dotés étant systématiquement associés à de l'ocre (Jeunesse, 1997).

2.1.2. La nécropole de Quatzenheim (Basse-Alsace)

Située dans le Bas Rhin, la nécropole de Quatzenheim a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles menées à partir des années 1940 par le professeur Stieber. Au cours de ces diverses

campagnes, un total de 17 sépultures individuelles ont été mises au jour et s'échelonnent dans le temps de la manière suivante : tombes 1 à 6 (1938), tombe 7 (1941), tombes 10 à 19 (1948) (fig.6), (Jeunesse, 2005, p.5).

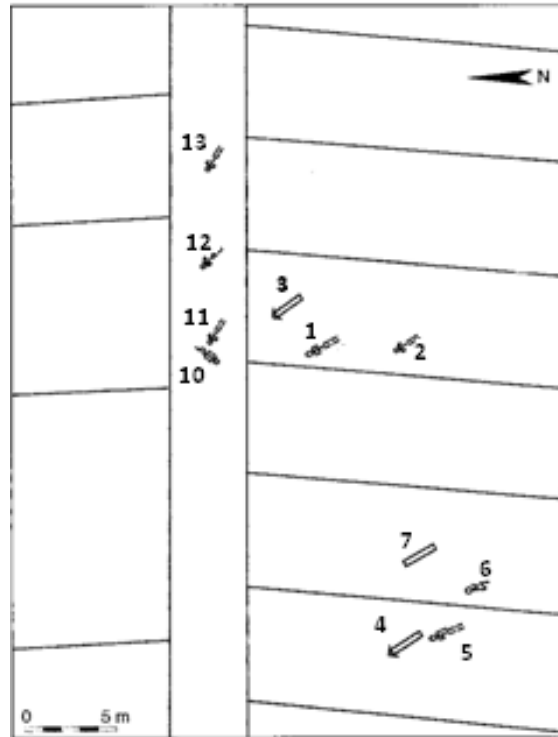


Figure 6 : plan des tombes localisées de la nécropole de Quatzenheim (d'après Jeunesse., 2005, p.10)

L'étude anthropologique des ossements a permis l'identification de 16 individus, soit 11 adultes, 4 enfants et un adolescent. Après identification des critères sexuels, seuls 3 individus adultes masculins ont pu être appréhendés. Déposés dans des tombes en fosse, les défunts sont majoritairement en position allongée sur le dos, membres supérieurs repliés, suivant une orientation Nord-Ouest. Au vue des ces caractéristiques peu communes au Rubané qui privilégie les positions fléchies et les orientations Sud-est, le site de Quatzenheim semble plutôt associé aux traditions du Rubané récent (Jeunesse; 2005, p.15-17).

Sur les 17 sépultures, 11 ont livré du mobilier funéraire. Notons qu'aucune trace de saupoudrage d'ocre n'a été découverte dans les tombes, seule l'une d'entre elle possédant des fragments d'ocre. Le mobilier, dont les statistiques sont fondées sur les seules tombes qui en ont livré, se caractérise

par la très faible représentation de la céramique (seuls 3 restes), de l'outillage osseux et du matériel de mouture (2% de l'effectif). L'industrie lithique est représentée dans 9 tombes (37%), les armatures de flèches, herminettes et lames étant les plus fréquentes dans les sépultures. Présente dans seulement 3 tombes, la parure en coquillage constitue la catégorie dominante (43%).

Deux tombes particulièrement plus riches sortent du lot :

- L'individu adulte de la tombe 7 (fig.7) se caractérise par son nombre important d'objet lithique qui lui est associé. On décompte une masse perforée, une lame d'herminette, sept armatures de flèches, une lame en silex et enfin un grattoir. Y sont également associés un poinçon en os, de même qu'un collier constitué de 14 perles en coquillage.
- L'adolescent de la tombe 6 (fig.7) est accompagné d'un nombre important de mobilier notamment lithique : une herminette plate, une masse perforée, une lame de silex et un galet dont la fonction de percuteur est probable. Le reste du mobilier se caractérise par deux pierres ferrugineuses, deux tessons de céramiques, des coquillages (13) et deux fragments d'ocre (Annexe 2).

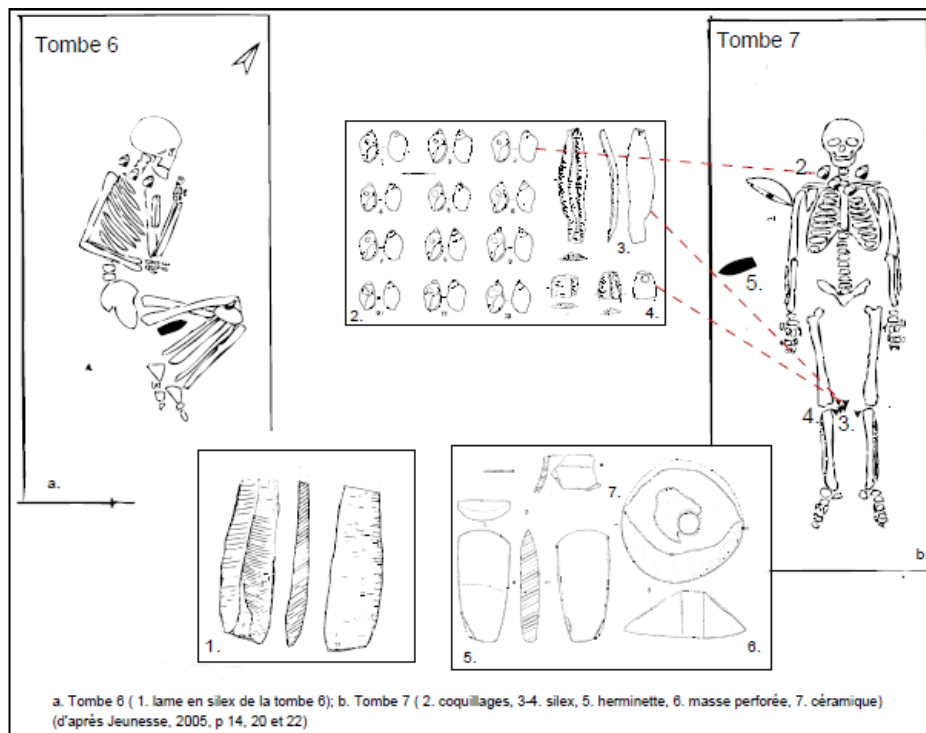


Figure 7 : Tombes 6 et 7 de la nécropole de Quatzenheim et leurs mobiliers associés.

Comme présumé à partir de la position des corps et de leur orientation, l'étude du mobilier classe ce site comme appartenant au Rubané récent ; mais contrairement à la nécropole d'Ensisheim, l'étude du mobilier rattache le site de Quatzenheim à la tradition danubienne II (Jeunesse, 1995 ; 1996).

2.2. Les sites du Néolithique Moyen

2.2.1. Trébur (Hesse)

Située entre les bras du Neckar et du Main, la nécropole de Trébur est la seule de notre corpus à être localisée sur la rive droite du Rhin. Les premières découvertes eurent lieu entre les années 1939-40 et entre 1971-75. Il faudra attendre 1989 pour que le professeur H.Göldner procède

à la fouille exhaustive de la nécropole. Avec 137 sépultures, elle est de loin la nécropole la mieux documentée de notre corpus, autant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Suite aux fouilles, les données feront l'objet d'une monographie, à laquelle j'en réfère le lecteur, tant les données sont riches et complètes (Spatz, 1999).

La nécropole se partage entre deux séquences culturelles, 79 sépultures se rattachant à la culture du Hinkelstein, tandis que les 58 tombes restantes se rattachent à la période plus récente du Grossgartach. Bien qu'antérieures, les sépultures Hinkenstein nous sont parvenues dans un bon état de conservation, tandis que celles issues du Grossgartach, ensevelies moins profondément, ont soufferts plus intensément des divers travaux agricoles (fig.8).

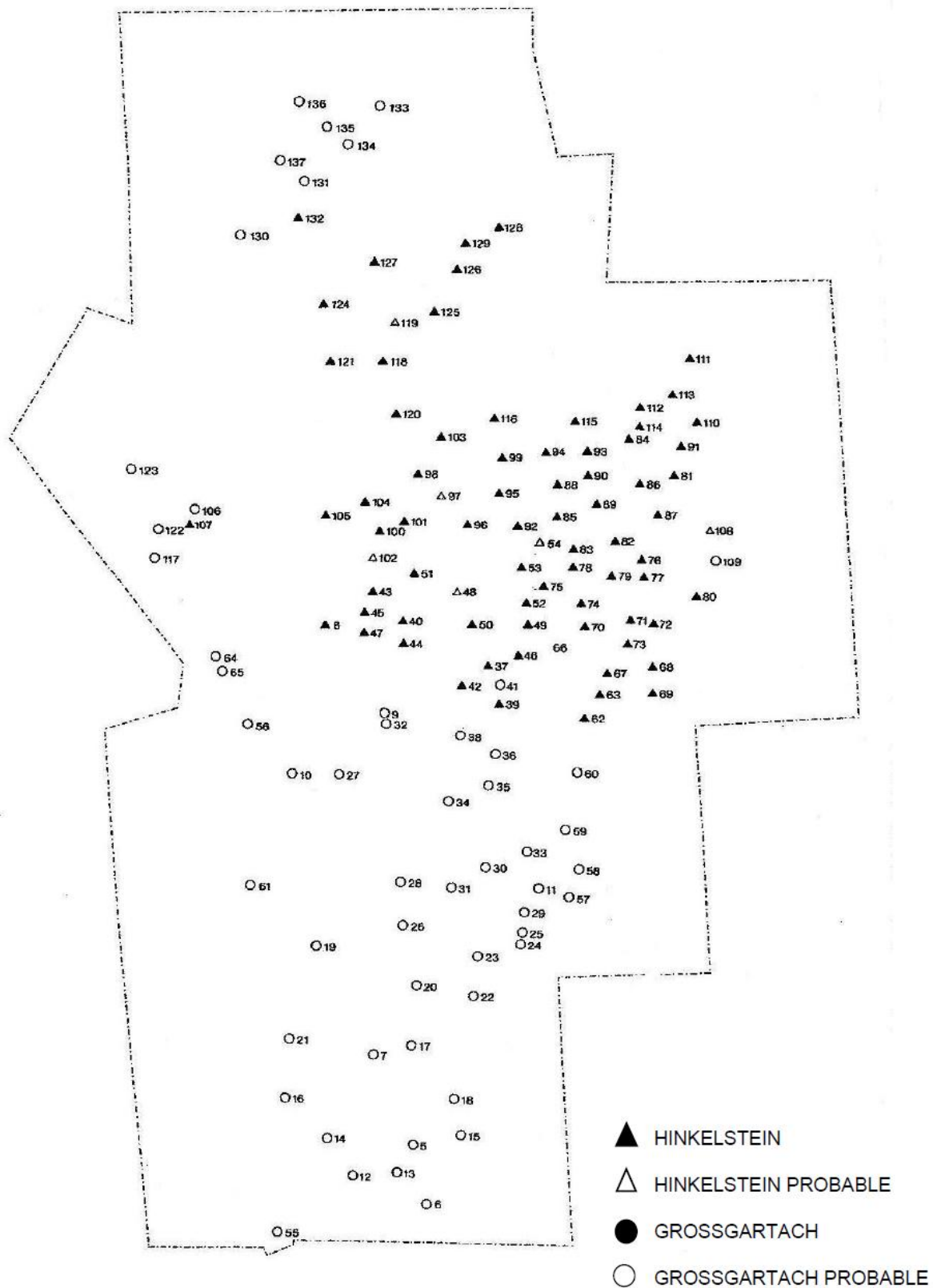


Figure 8 : Répartition des tombes Hinkelstein et Grossgartach de la nécropole de Trebur, (d'après SPATZ, 1999).

Concernant les sépultures du Hinkelstein, la majorité d'entre elles sont des inhumations, seules deux tombes faisant figure d'exception : la 101 étant une incinération et la sépulture 73 semblant être un cénotaphe (Spatz, 1999, p.271-273). L'étude anthropologique a permis de reconnaître 74 individus, se répartissant comme tels : 63 adultes dont 10 individus très âgés, 4 juvéniles et 7 enfants. L'examen des critères sexuels discriminants a permis de déterminer sexuellement 60 individus, soit 33 hommes contre 27 femmes (Annexe 3a).

A l'instar du Hinkelstein, l'inhumation est le mode de traitement le plus commun durant le Grossgartach (93% des cas), l'incinération et le cénotaphe étant comme précédemment anecdotiques puisqu'on les retrouve respectivement dans 2 cas : les tombes 11 et 28, et les tombes 55 et 136 (Spatz, 1999, p.271-273). Comme pour le Hinkelstein, les adultes sont les plus représentés puisqu'on en dénombre 40 dont 8 vieillards. Viennent ensuite les enfants (7 individus) et enfin les adolescents au nombre de 6. L'étude anthropologique a permis de reconnaître 20 femmes et 19 inhumés de sexe masculin (Annexe 3b).

Tandis que les sépultures Hinkelstein forment un groupe solidaire et compact, les tombes Grossgartach sont quant à elles dispersées dans le paysage, les regroupements étant plus difficile à appréhender. En ce qui concerne l'orientation des corps, les inhumés Hinkelstein se caractérisent par une très forte uniformité, les corps répondant sans exception à une orientation Sud-Est—Nord-Ouest. Quant aux défunts Grossgartach, ces derniers partagent cette même orientation, l'autre moitié présentant une situation antipodique puisque enterrée tête au Nord-Ouest (Spatz, 1999).

La qualité de la documentation est largement supérieure à celles disponibles pour les autres sites. Ainsi, l'ensemble des sépultures a livré du mobilier funéraire, la parure apparaissant comme la catégorie dominante (45%), bien qu'elle soit plus présente dans les tombes Hinkelstein que Grossgartach. Présente dans 136 tombes sur 137, la céramique apparaît comme la catégorie de mobilier la plus fréquente. Viennent ensuite par ordre de fréquence l'industrie lithique (67 tombes),

la parure (63), les restes osseux d'animaux (48), le mobilier en grès (39) et enfin l'outillage osseux (14 tombes) (fig.9). Quelque soit la catégorie de mobilier envisagé, les dépôts funéraires sont plus importants durant le Hinkelstein, cette période totalisant 69% du mobilier recensé.

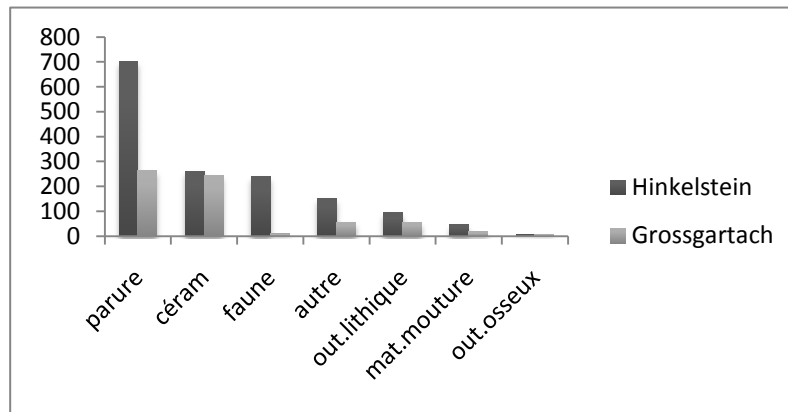


Figure 9. : Répartition des principales catégories de mobilier entre la séquence culturelle Hinkelstein et Grossgartach du site de Trebur.

La qualité de la fouille, de même que la publication des données qui en est ressortie permet d'appréhender de manière nette les variabilités de traitement funéraire entre les cultures du Hinkelstein et du Grossgartach au travers de l'étude du mobilier. Toutefois, en raison du temps imparti à la réalisation de ce mémoire, nous devons écarter certaines informations telles que la position des corps et leur orientation, pourtant sources de différenciation entre les individus. J'en réfère donc à la monographie du site (Spatz, 1999).

2.2.2. Lingolsheim « Sablières Fischer et Schott » (Basse-Alsace).

Située en Basse-Alsace, les premières tombes caractérisées comme appartenant au Grossgartach furent découvertes lors de l'exploitation de la sablière Fischer en 1910. Lors de cette première campagne menée par le Musée d'archéologie de Strasbourg, 25 tombes sont mises au jour, suivies en 1920 par 13 nouvelles tombes Grossgartach, 4 sépultures rubanées, et 2 du Néolithique

récent issues de la sablière Schott située dans une zone plus au sud que la première. Cependant, les sources bibliographiques n'étant pas toutes disponibles, seules les sépultures Grossgartach figurent dans notre corpus (Denaire, 2009, p. 384-385) (fig.10).

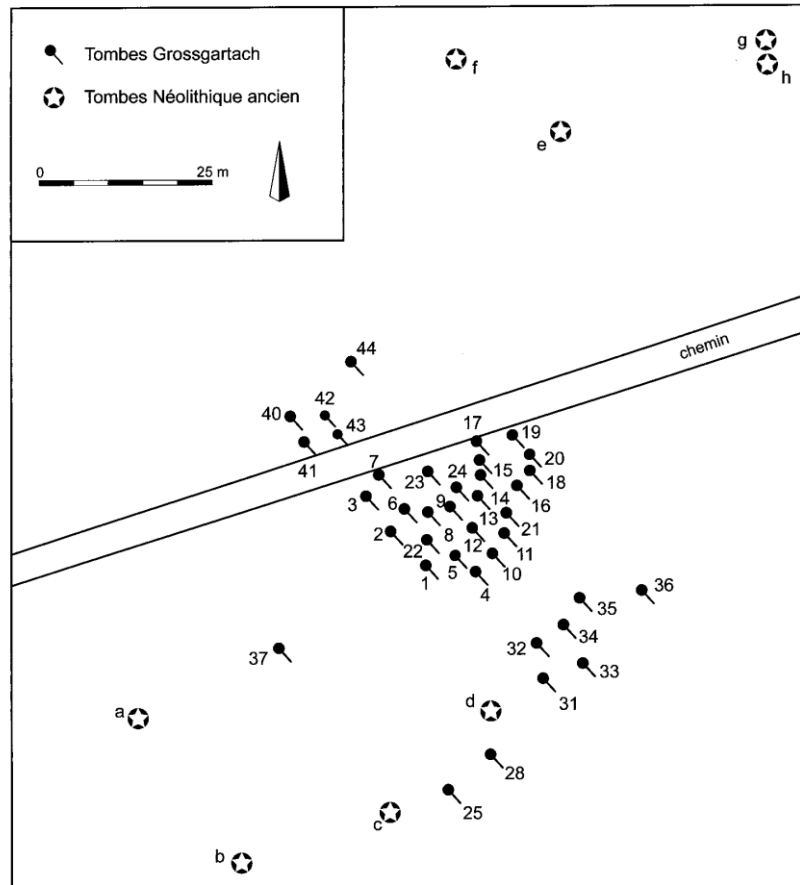


Figure 10 : répartition des tombes Grossgartach de la nécropole de Lingolsheim (d'après Denaire, 2009, p. 620)

Ainsi, nous obtenons un total de 43 sépultures Grossgartach. Malheureusement, très peu d'individus ont pu être déterminés au niveau de l'âge ou du sexe. Ainsi, seuls 10 adultes et 4 enfants ont été identifiés lors de l'étude anthropologique. Sur les 10 adultes, 5 ont été appréhendés au niveau du sexe, 4 étant qualifiés comme étant des individus féminins. Toutefois, l'orientation des corps est connue dans 74% des cas, les individus étant exclusivement orientés au NO-SE. Dans 23 cas, la conservation des restes osseux a permis de déterminer la position des corps. Celle-ci se caractérise par une grande homogénéité, les défunts étant exclusivement déposés en position allongée, les membres supérieurs et inférieurs en extension (Denaire, 2009, p.384-385).

D'après les données publiées, seules 3 sépultures sont dépourvues de mobilier (tombe 7, 26 et 27) (Annexe 4). Celui-ci se caractérise par la très faible représentation des restes osseux d'origine animale (1 seule cas), et l'absence complète d'outillage osseux. La céramique est la catégorie de mobilier la plus fréquente dans les tombes (34 occurrences), suivie du matériel de mouture (26). Viennent ensuite par ordre de fréquence l'industrie lithique (17) et la parure. Bien que présente dans seulement 10 tombes, la parure totalise le plus grand nombre d'objet (43%).

2.2.3. Rosheim-rosenmeer (Basse-Alsace)

Implantée sur un versant à proximité du ruisseau « Rosenmeer » sur la commune de Rosheim, les six premières sépultures constituant l'ensemble Grossgartach furent découvertes en 1996 suite à un diagnostic archéologique. Après l'excavation en 1998 de 15 tombes suite à une intervention de sauvetage, et de deux fouilles programmées les deux années suivantes, 122 sépultures furent mises au jour (fig.11). Ces tombes se répartissent entre trois périodes appartenant au Néolithique moyen: 109 sont identifiées comme appartenant au Grossgartach, 8 autres au Roessen, tandis que les cinq restantes sont caractérisées de la phase intermédiaire du Planig-Friedberg (Robert, 2002 ; Bakaj et al, 1995 ; Jeunesse, 1996). Ainsi, ce site compte pour la plus importante nécropole Grossgartach connue à ce jour.

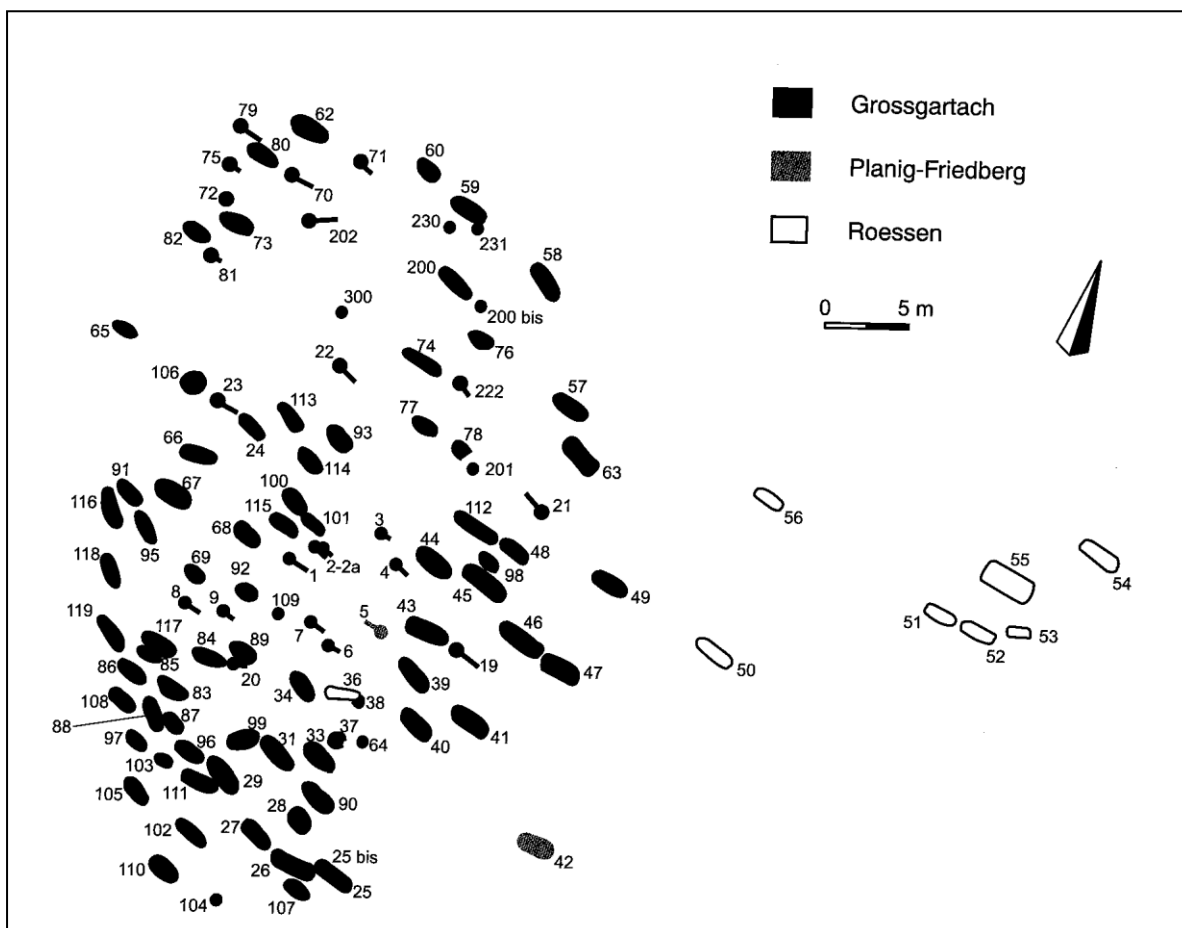


Figure 11 : répartition des tombes de la nécropole de Rosheim-rosenmeer, (d'après Robert, Denaire 2009, p. 621)

Concernant les tombes Grossgartach, les premières sont situées à une vingtaine de mètres de la zone d'habitat. La majorité des tombes sont des sépultures simples à l'exception de trois cas (tombe 40, 67 et 84) où l'on observe la présence de deux individus. L'inhumation est la pratique la plus courante, l'incinération n'étant pratiquée que chez un individu (tombe 25 bis). Les corps sont déposés dans des fosses oblongues ou ovales. Bien que certains cadavres soient déposés sur des planches en bois ou des matières dures périssables, le dépôt à même le sol reste le plus commun. Tandis que la position allongée sur le dos est relativement homogène, l'orientation des corps reste aléatoire. Ainsi, les défunts sont déposés par ordre de fréquence selon une orientation ONO/E (54 cas), NO/SE (34), W/E (11), NNE/SSO (2), OSO /ENE (1), SO/NO (1), SE/NO(1).

Parmi les défunts identifiés au rang de l'âge, on compte 54 adultes, 14 adolescents et 35 enfants. Sur les 40 individus dont le genre a été déterminé, 27 sont des femmes et 13 sont des hommes. Seules 6 tombes sont dépourvues de mobilier. Comme dans les autres nécropoles Grossgartach de notre corpus, le mobilier céramique est le plus fréquent dans les tombes (96 occurrences Grossgartach et 4 du Planig-Friedberg), suivi de l'industrie lithique (48 sépultures dont trois relatives au Planig-Friedberg) et de la parure appréhendée dans 47 tombes du Grossgartach et 4 du Planig-Friedberg (Annexe 5a). Cependant, cette nécropole se caractérise et se démarque des autres sites de notre corpus par la forte représentation du matériel de mouture identifié dans 50 tombes. L'outillage lithique est représenté dans 26 tombes, tandis que la faune n'a été retrouvée que dans trois cas.

Tout comme les sépultures Grossgartach, les tombes Roessen sont implantées à quelques mètres de la zone d'habitation. Sur les huit individus identifiés, 6 sont des adultes ; un seul enfant ayant été appréhendé. Parmi les adultes, trois ont été déterminés au rang du sexe ; ainsi, on compte deux hommes et un unique individu féminin (Annexe 5b). Comme précédemment, il s'agit de fosses oblongues et rectangulaires, les corps étant déposés à même le sol. Parmi les huit sépultures, cinq individus suivent une orientation WNE/ESE, un seul corps faisant exception puisque disposé d'Ouest en Est. Deux tombes sont dépourvues de mobilier funéraire (tombes 51 et 53). La céramique et la parure sont retrouvées chacune dans 5 tombes, l'industrie lithique et la faune dans deux, tandis que l'ensemble du matériel de mouture (4 éléments) est réuni dans une seule tombe. Le matériel osseux, quant à lui, est totalement absent du corpus.

Grâce à la qualité des fouilles, des études anthropologiques et du mobilier qui ont suivies, la nécropole de Rosheim « Rosenmeer » se place comme un des sites les mieux renseigné et complet de notre corpus.

Chapitre 3

Composition du mobilier funéraire et ses modalités de répartition en fonction des individus

3.1. Présentation de l'échantillon

3.1.1. Caractéristiques globales des inhumés

Sur les 356 sépultures de notre corpus nous avons décompté 346 individus, dont 12% d'entre eux n'ayant pas été déterminés au rang de la catégorie sexuelle et de l'âge. Les adultes, jeunes et plus âgés regroupés, représentent 62% de l'effectif global, soit 55% d'individus pour les adultes et 7% pour la catégorie des vieillards. Suivent ensuite les enfants avec 65 individus, soit 19% du corpus, et enfin les juvéniles qui totalisent 7% de l'effectif global (tab.1).

Vieillards	25
Adultes	189
Juvéniles	25
Enfants	65
Indéterminés	42
Effectif total	346

Tableau 1: Répartition des catégories d'individus recensés dans notre corpus.

Concernant la répartition sexuelle, seuls les inhumés matures et juvéniles ont été déterminés sexuellement, soit un total de 178 individus, soit 51% du corpus. Les individus féminins sont quantitativement mieux représentés que les défunts masculins, ces derniers représentant 48% des individus identifiés sexuellement. Toutefois, bien que les femmes soient majoritaires dans la

catégorie des adultes et des juvéniles, on perçoit un renversement de situation dans la catégorie des vieillards où les hommes représentent plus de la moitié des inhumés (fig.12).

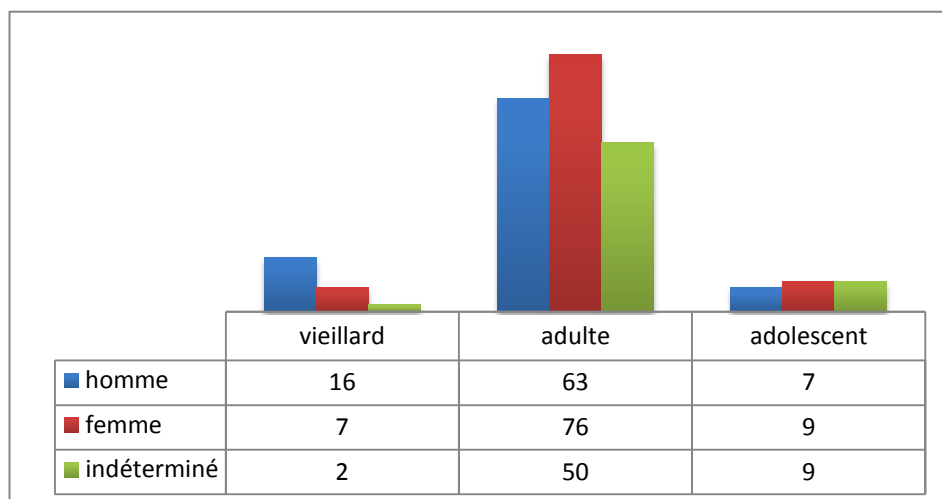


Figure 12: représentation des individus par catégorie d'âge (hors enfants) en fonction de leur sexe.

3.1.2. Caractéristiques générales du mobilier

Tout d'abord, voici un aperçu quantitatif et qualitatif des mobiliers présents dans les sépultures de notre corpus. Précisons que sur les 356 sépultures de notre corpus, 10% d'entre-elles n'ont pas livré de mobilier (tab.2).

Catégorie de mobilier	Nombre de sépultures concernées	Nombre minimum d'objets
Parure	143	5551
Céramique	294	919
Industrie lithique	155	394
Autre	117	297
Faune	55	259
Matériel de mouture	118	168
Industrie osseuse	46	50

Tableau 2 : quantités des principales catégories de mobilier dans les sépultures du corpus

La parure est de loin le mobilier le plus représenté, puisqu'elle correspond quantitativement à 73% des objets retrouvés dans les sépultures. La surreprésentation numérique de cette catégorie de mobilier s'explique notamment par la manière même dont celle-ci est enregistrée. En effet, c'est le nombre de pièces exactes (soit le nombre de perle, de coquillage...) composant la parure qui a été décompté et non l'objet de parure lui-même (collier, bracelet, ceinture...). De plus, il ne faut pas oublier qu'un site de notre corpus fait pencher la balance : la nécropole de Rosheim-« Rosenmeer » réunissant à elle seule 3833 pièces soit près de 69% de l'effectif total de la parure.

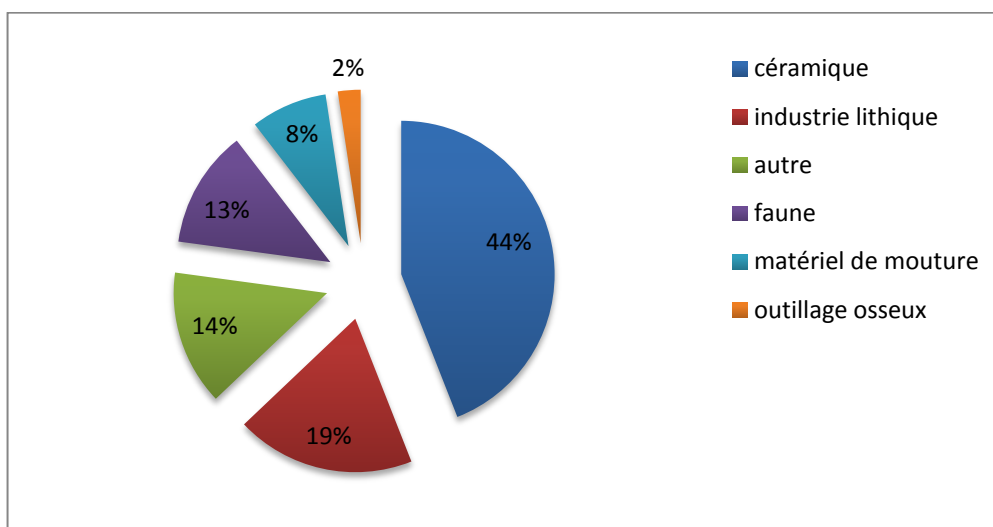


Figure 13 : représentation des principales catégories de mobilier, sans la parure, retrouvées dans les sépultures de notre corpus.

Si nous passons outre la parure, la céramique et l'industrie lithique sont les catégories les mieux représentées dans le corpus, correspondant à 63% du mobilier (fig.13). Notons toutefois, que l'enregistrement du mobilier céramique n'a pas été réalisé en fonction du nombre de tessons mais par nombre minimum d'individus estimé dans les publications. Il se peut donc que l'effectif total de cette catégorie de mobilier soit légèrement sous-estimé.

Le matériel osseux, travaillé ou non, est assez faiblement représenté dans le corpus (15% de l'effectif total). Toutefois, comme l'ont mis en valeur de nombreuses études taphonomiques, la conservation

différentielle de mobilier osseux reste plus complexe à établir que pour les autres, celui-ci étant plus vulnérable aux facteurs influant sur la conservation du mobilier.

Les outils de broyages sont présents dans des quantités moindres, représentant seulement 8% du mobilier (hors parure) (fig.13).

Bien qu'il nous soit possible d'observer des disproportions au niveau de la représentation des principales catégories de mobilier au sein des sépultures, en est-il de même pour les classes d'objets constituant ces catégories de mobilier ? Observons dans un premier temps ce qu'il en est pour la parure, l'industrie lithique et osseuse, le matériel de mouture et la catégorie « autre ».

Concernant la céramique, l'absence de consensus terminologique, autant au niveau typologique que stylistique, et de ce fait leur grande variabilité entre les publications françaises et allemandes, ont rendu l'approche difficile. Ce mémoire ne constituant qu'une première approche méthodologique, la céramique n'a pas été prise en compte dans l'analyse, car celle-ci aurait rendu trop complexe l'étude de la distribution du mobilier. Toutefois, la morphologie des céramiques a été présentée dans les annexes portant sur la distribution du mobilier, suivi de la mention décoré (d) ou non décoré (nd), le terme de « vase » étant employé lorsque la publication n'apportait pas de précision typologique (Annexes 1-5b).

3.1.2.1. La parure

La parure constitue le mobilier le plus important de notre corpus, celle-ci totalisant 5551 éléments. Ces derniers ont été recensés dans 143 sépultures soit 41% des tombes ayant livré du mobilier, leur effectif variant de 1 à 612 pièces par sépultures.

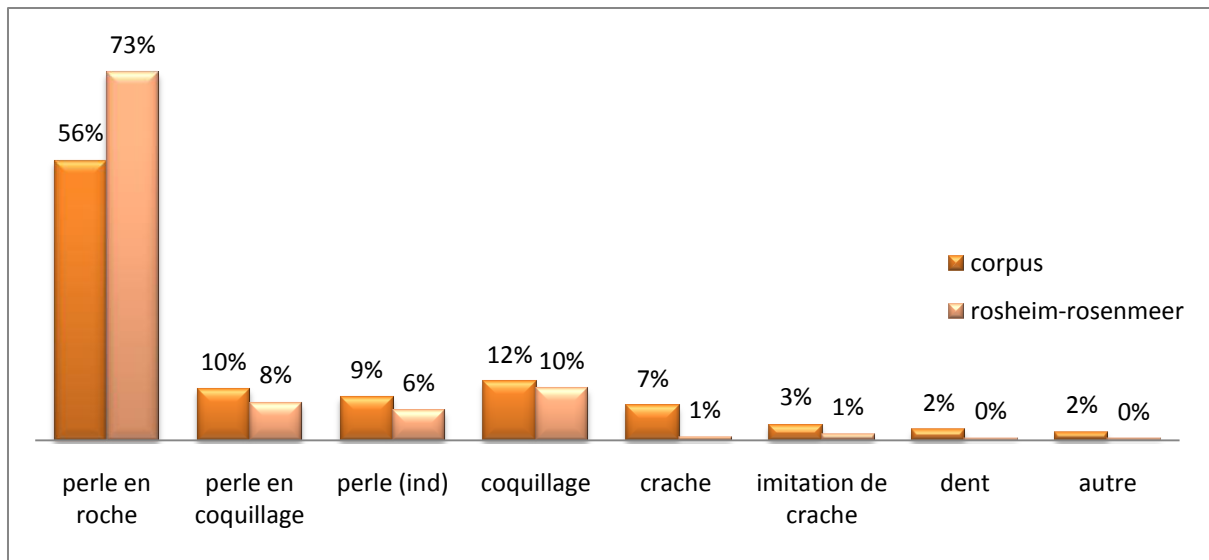


Figure 14 : proportion de chaque classe d'objet au sein de la parure.

Les différences de proportions entre les classes d'objets sont particulièrement visibles. Malgré l'isolement des sépultures du site de Rosheim-rosenmeer, les perles dominent largement le spectre avec un total de 75%, soit 54% de l'ensemble du mobilier recensé dans le corpus. Ces éléments ont été découverts auprès de 92 inhumés, soit 26% de l'effectif total des tombes. Les perles en roche sont quantitativement majoritaires par rapport aux perles en coquillage (56% contre 10%). Les coquillages représentent 12% de la parure, et 15% si l'on y associe les imitations de craches de cerfs réalisées exclusivement dans ce matériau (fig.14). Les objets en dentales sont majoritairement plus importants que les autres supports, bien qu'ils ne soient associés qu'à 13 sépultures. Les éléments réalisés en dents animales représentent 9% du corpus, les craches de cerfs étant majoritaires (7%). Ces dernières sont pourtant recensées dans 17 sépultures alors que les autres dents sont découvertes auprès de 23 inhumés. (Jeunesse, 1996, p.129-131; 2005p.12-13 ; 1997, p.129-130 ; Spatz, 1999, vol.1, p. 143-144 ; Bakaj et al, 1998, p.65 ; Denaire, 2009).

3.1.2.2. L'industrie lithique

Tout d'abord, comme l'indique le tableau ci-dessus (tab.2), l'outillage lithique totalise un corpus de 394 pièces. Cette catégorie de mobilier est représentée dans 155 sépultures, soit près de 44% de l'ensemble des sépultures de notre corpus, avec une variabilité de 1 à 13 objets par tombes. Les herminettes et les lames semblent dominer le corpus, puisque celles-ci totalisent 40% de l'effectif. Toutefois, nous pouvons constater que les produits de débitages, tels que les lames, éclats et esquilles, constituent une part importante de l'effectif puisqu'ils réunissent près de 34% de l'effectif, soit un ensemble de 135 pièces. L'outillage poli, représenté tout particulièrement par ordre d'importance, par les herminettes (88 occurrences), les coins(15) et haches(10) occupent une part non négligeable (29% de l'effectif). Ces éléments ont été recensés dans 82 tombes, soit près de 55% des sépultures contenant de l'industrie lithique. Concernant le reste de l'outillage (31%), celui-ci est constitué d'armatures de flèches et d'armatures de faucille, de percuteur, de racloirs, grattoirs, burin, aiguiseur, boucharde, polissoir à pointe de flèches, blocs, pierres et pierres à briquet, couteaux, masses, perçoirs et galets. Les armatures de flèches et de faucilles sont les mieux représentées, avec 38 et 32 éléments respectifs. Viennent ensuite par ordre d'importance les percuteurs avec 24 objets, et les racloirs et grattoirs avec 7 éléments chacun. Concernant les autres objets lithiques, ces derniers sont anecdotiques dans le corpus, puisqu'ils ne sont appréhendés tout au plus dans une ou deux sépultures (fig.15).

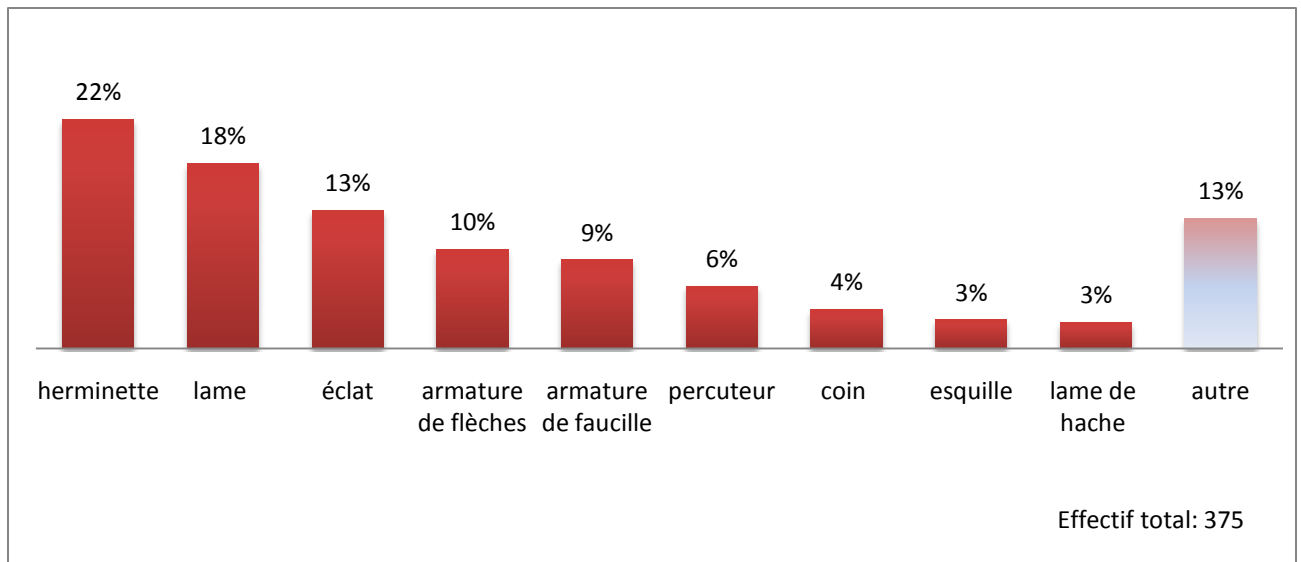


Figure 15 : proportion de chaque classe d'objet au sein de l'industrie lithique

3.1.2.3. L'industrie osseuse

Sur les 346 sépultures recensées dans notre corpus, seules 13% d'entre-elles ont livré de l'outillage osseux, soit un total de 46 sépultures. Ce dernier participe à une faible part du mobilier, représentant moins de 1% de l'effectif global. Les outils ont été regroupés en 2 catégories : les outils perforants et les armes ; la catégorie des outils tranchants étant représentée dans ce corpus par un unique poignard (Ensisheim, t.11). Comme le montre le graphique ci-dessous (fig.16), les outils perforants sont de loin les mieux représentés puisqu'ils totalisent 49% de l'outillage osseux et sont appréhendés au travers de 22 tombes. Trois types d'objets entrent dans cette catégorie : les poinçons, les aiguilles et les pioches. Les poinçons sont largement majoritaires puisqu'ils totalisent 91% du mobilier osseux rentrant dans cette catégorie. La deuxième famille est constituée par les armes de jets tels que les pointes, les hameçons et les armatures de flèches. Avec 9 individus, les pointes sont les mieux représentées dans cette catégorie, les exemples d'hameçons et de pioche ne comprenant qu'un unique individu chacun.

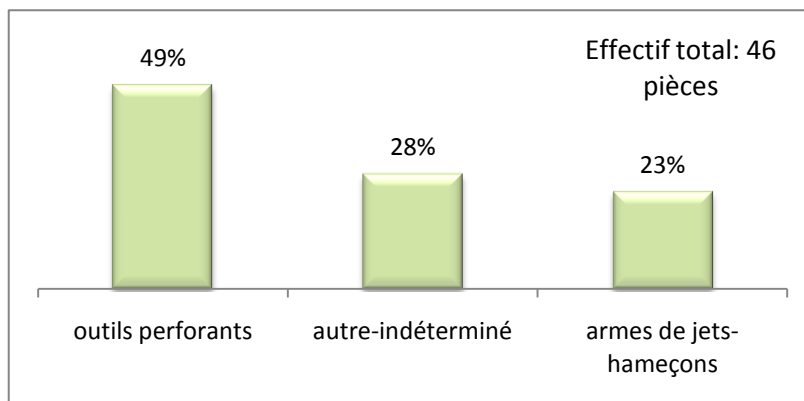


Figure 16 : proportion des classes d'objets au sein de l'outillage osseux

Concernant les matériaux employés pour la confection de l'outillage osseux, il apparaît clairement que les taxons sauvages ont été privilégiés face aux espèces domestiques. En effet, les artefacts réalisés sur les restes osseux d'espèces sauvages représentent 45% du corpus contre 2% d'espèces domestiques. Au sein de la sphère sauvage, le cerf semble tenir une place primordiale (30% des espèces) autant pour ses os que pour ses bois, ces derniers étant autant utilisés en tant qu'outils que pour la confection de gaines et de manches. Il semblerait que le chevreuil ait acquis le même attrait que le cerf en raison de ses bois (2 cas), tandis que le sanglier ait fait l'objet d'une recherche toute particulière pour ses canines inférieures (fig.17).

Il aurait été intéressant d'effectuer une comparaison plus approfondie sur les espèces utilisées pour chacune des catégories citées précédemment et sur chaque objet au sein des catégories. Cependant, ce travail n'a pas pu être mené en raison du nombre important d'espèces indéterminées au sein de notre corpus, mais également du trop faible échantillon d'artefacts osseux qui le compose.

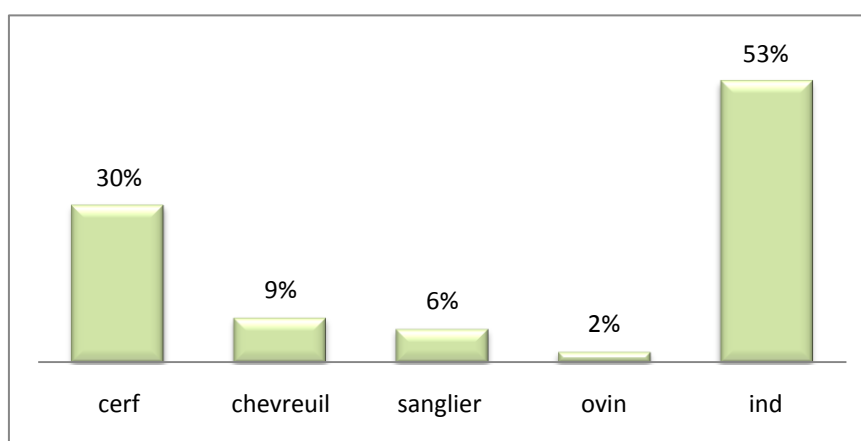


Figure 17 : proportion des espèces utilisées pour la réalisation de l'outillage osseux.

3.1.2.4. La faune

Bien que son appartenance au « mobilier funéraire » soit souvent remise en question, la faune ne peut cependant pas pouvoir en être totalement écartée puisqu'elle semble faire l'objet d'un dépôt intentionnel. Les dépôts fauniques représentent 3,5% de l'effectif total et ont été retrouvés en association aux inhumés dans 55 tombes de notre corpus. Toutefois, au vue de nos données, il semblerait qu'un site influence nettement ces résultats, le site de Trebur détenant 249 éléments osseux, sur les 259 recensés ; cela instaurant un biais non négligeable.

Les taxons domestiques sont sensiblement mieux représentés dans le corpus, totalisant 89% de l'effectif global (fig.18). De plus, il apparaît de manière très claire que les bovidés semblent tenir une place privilégiée car ils représentent une part non négligeable de la faune (65%). Notons par ailleurs que ce sont le plus souvent les côtes des bœufs qui sont y sont déposés. Viennent ensuite les moutons et les cochons représentant chacun 12% de l'effectif. Avec 3% de restes, la faune sauvage tient une part minime du corpus.

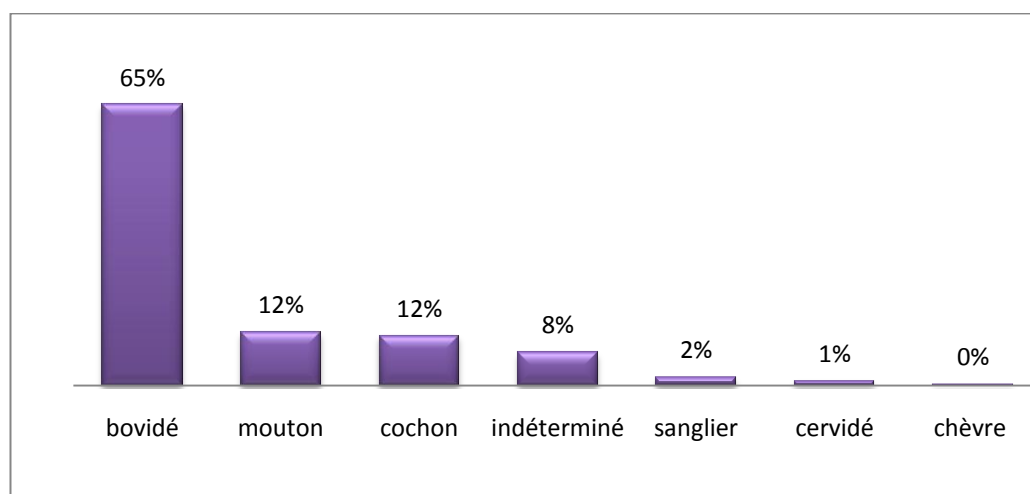


Figure 18 : proportion des espèces retrouvées au sein des dépôts fauniques

3.1.2.5. Le matériel de mouture

Le matériel de broyage représente un total de 168 éléments répartis dans 118 sépultures de notre corpus (tab.2), soit 35% des tombes recensées. Les effectifs de mobilier varient de 1 à 4 éléments par sépultures. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les meules apparaissent comme l'élément dominant, celles-ci totalisant 67% du corpus. Toutefois, elles n'apparaissent que dans 55 sépultures soit 16% des tombes à mobilier de notre corpus.

Bien qu'apparaissant en effectif bien plus réduit que les éléments précédents, les molettes constituent une part importante du mobilier de mouture (27%). Présentes dans 39 sépultures, celles-ci se répartissent entre 1 à 3 éléments par sépultures. Viennent ensuite, dans des proportions moindres, les blocs (5 occurrences) (fig.19). Concernant les autres catégories, telles que les polissoirs, mortiers, galets ou fragments de pierre râpeuse, celles-ci ne constituent qu'une part anecdotique de notre corpus, car n'étant reconnues que sous un unique exemplaire.

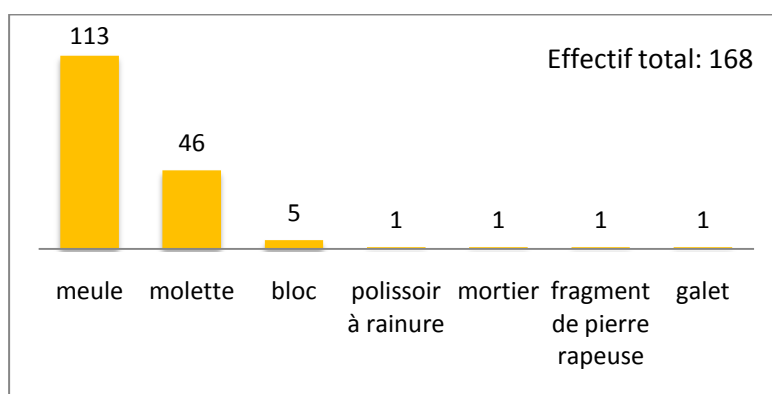


Figure 19: répartition des principales catégories de matériel de mouture

3.1.2.6. La catégorie « autre ».

Cette catégorie de mobilier comprend l'ensemble des éléments ne rentrant pas dans les principales catégories de mobilier. Nous ne détaillerons ici que les principaux éléments et ne ferons pas référence à ceux dont la présence est anecdotique. Celle-ci est composée à 62% de galets,

présents dans 70 tombes, les plus nombreux étant en grès (55%) et dans des proportions moindres en quartzite (21%). Les blocs sont recensés dans 43 sépultures de notre corpus et représentent 23% de cette catégorie, 56 d'entre eux, soit 60%, étant en ocre.

3.1.3. Rapport du mobilier aux défunts

Suite à des problèmes de conservation des ossements humains, le nombre minimum d'individu inhumé n'est pas connu pour toutes les sépultures du corpus. Ainsi, parmi les 356 tombes recensées, 343 contenaient des restes osseux, soit un nombre minimal d'individu de 346. Parmi ces derniers, 312 ont été retrouvés en association directe avec du mobilier funéraire.

De manière générale, le nombre d'objet est nettement supérieur au nombre d'inhumé par tombe. En isolant la parure de notre corpus afin de ne pas fausser les résultats, nous obtenons une moyenne de 3 éléments par inhumés, tandis que la parure seule donne une moyenne de 42 objets.

3.1.3.1. Caractéristiques du mobilier associé aux défunts

Bien que plus aisée à mettre en évidence dans les sépultures individuelles que collectives, l'association de mobilier avec le défunt reste parfois complexe à définir en raison des problèmes de remaniements des couches mais également des problèmes de conservations intrinsèques aux restes humains et aux artefacts. De ce fait, nous avons dû écarter de notre corpus tout objet dont l'attribution à la couche sépulcrale, soit la couche contenant les restes humains, était incertaine.

Une fois ce tri opéré, nous obtenons donc une quantité de 7562 objets, soit 5546 éléments de parure ; le reste du mobilier totalisant 2016 éléments.

Cependant, quel rapport ces objets entretiennent-ils avec les inhumés ? Quelle en est la fréquence ?

Dans le cadre de cette étude, nous avons pu mettre en évidence 893 occurrences de relation directe de mobilier à un inhumé.

Les objets ayant été caractérisés en relation directe se répartissent comme tels :

- La céramique (288 occurrences)
- L'industrie lithique (150 occurrences)
- La parure (137 occurrences)
- Le matériel de mouture (113 occurrences)
- L'outillage osseux (45 occurrences)
- La faune (55 occurrences)
- Autre (115 occurrences)

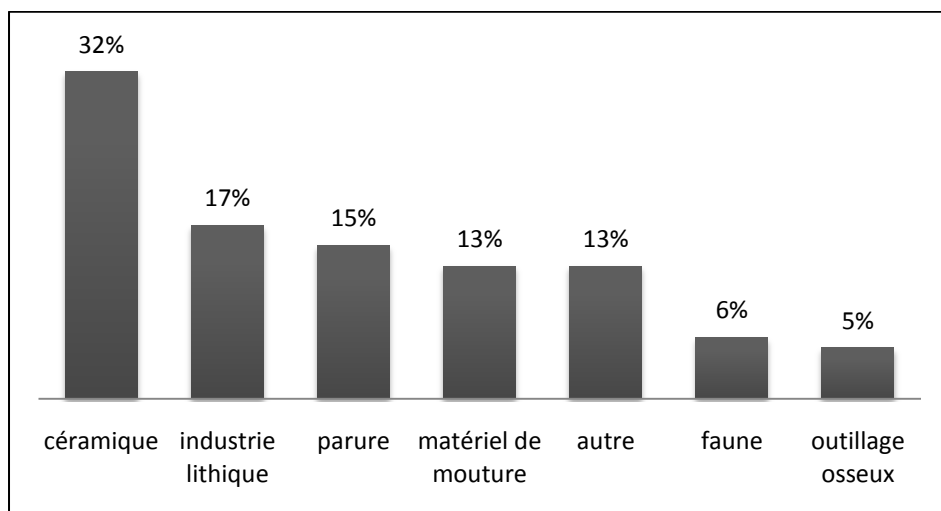


Figure 20 : principales catégories de mobilier retrouvées en association à un individu.

La céramique est donc la catégorie de mobilier la plus fréquemment caractérisée en relation avec les individus, suivis dans des proportions inférieures à plus de la moitié, de l'industrie lithique et de la parure (fig.20).

Au regard de nos données, nous avons observé que la fréquence des catégories de mobilier n'est pas toujours proportionnelle à la quantité réelle des objets dans les tombes. Ce fait est particulièrement frappant dans le cas de la parure, cette dernière étant associée aux individus dans seulement 15%

des cas, alors qu'elle représente près de 76% du mobilier global. Au sein de la parure, les objets les plus souvent découverts en association à l'individu sont les perles de roche et les coquillages, objets par ailleurs les plus fréquents dans les tombes, les perles en coquillages étant peu concernées alors qu'elles représentent 11% de la parure. De même, les éléments fabriqués en dents sont observés en relation avec les inhumés sous l'ordre de 19% alors qu'ils ne constituent que 9% de la parure. Ces objets retiennent donc notre attention car ils sont en quelques sortes « surreprésentés » auprès des individus (fig.21).

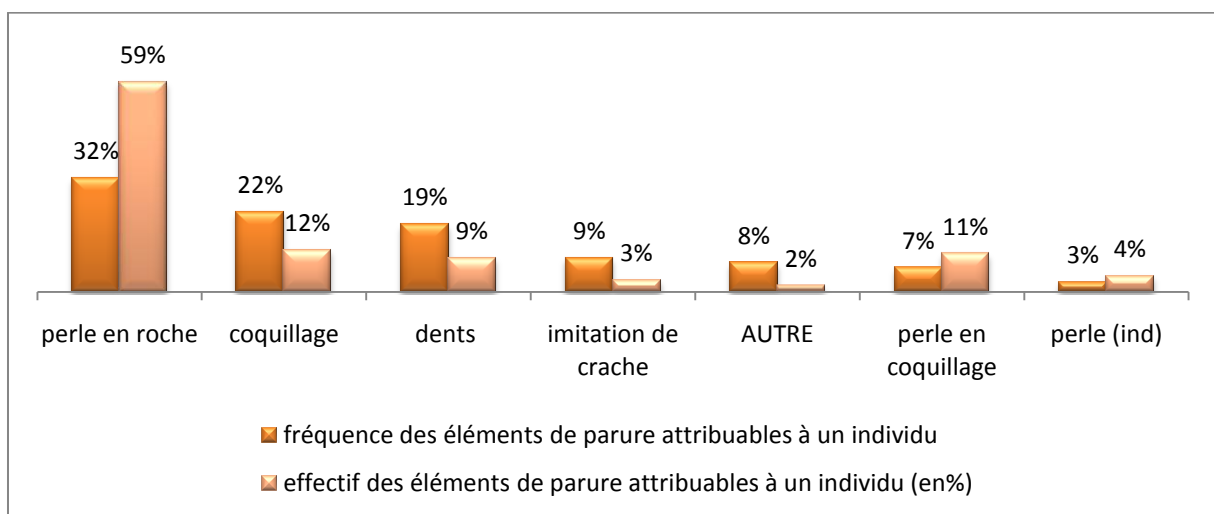


Figure 21 : Fréquences d'observations et effectifs des principales classes d'objets au sein de la parure

Concernant les autres catégories de mobilier, on ne note pas de différences notables de proportions entre les fréquences de mobilier et leur effectif total. Pour l'industrie lithique, les herminettes et les lames, qui sont par ailleurs les objets lithiques les plus souvent retrouvés dans les tombes (soit 40% des objets lithiques) sont également celles que l'on retrouve le plus fréquemment en association avec les individus (78%). Ce fait étant récurrent dans toutes les autres catégories de mobilier, nous n'avons pas jugé nécessaire d'en faire le détail ; l'association directe entre mobilier et inhumé étant caractéristiques des classes d'objets les plus nombreuses et fréquentes dans les tombes.

Malgré cela, les données issues de notre corpus nous ont permis d'affiner les observations sur l'association du mobilier à l'inhumé dans de nombreux points, notamment en fonction de l'âge du défunt, de son sexe mais également en fonction de sa position par rapport au corps de l'inhumé. Ainsi, il a été défini :

- 275 informations sur l'âge des inhumés
- 167 informations sur leur sexe
- 752 observations sur la position des objets par rapport au corps de l'inhumé
- 138 informations combinant à la fois l'âge, le sexe et la position de l'objet par rapport au corps du défunt
- et enfin 220 informations associant les données sur l'âge et la position du mobilier par rapport au corps, en excluant les données sur le sexe.

3.1.3.2. Rapport du mobilier en fonction de l'âge des inhumés.

En ce qui concerne l'âge des inhumés, nous avons subdivisé les individus en 4 catégories, celles des enfants, des adolescents, des adultes et enfin des vieillards. Ces catégories ont été définies à partir des tranches d'âges spécifiées dans la littérature (Spatz, 1999, vol 1, p. 346-348; Jeunesse, 2005, p.12-13 ; 1993, p 83 ; 1996, p 121-122; 1997, p.129-130 ; Bajaj et al, 1996, p.52-58 ; Denaire, 2009, p 384-385, p. 393-401, p 412-413).

L'association directe du mobilier à l'individu a été mise en évidence le plus fréquemment dans la catégorie des adultes (168 occurrences), suivie dans des proportions moindres par les enfants (56 occurrences, et enfin par les adolescents et les vieillards que l'on retrouve dans des proportions semblables puisque obtenant respectivement 24 et 22 occurrences (fig.22).

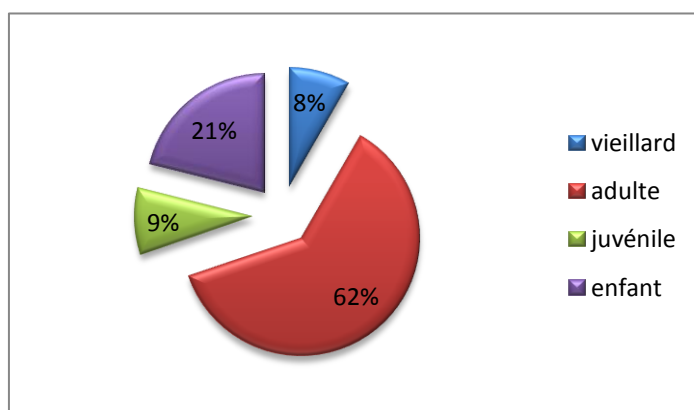


Figure 22 : Pourcentage d'observation d'association inhumé/ mobilier en fonction de l'âge

Néanmoins, nous sommes en droit de nous demander, si ces résultats révèlent une réalité archéologique, la présence de mobilier associée au défunt dépendant de l'âge de ce dernier, ou si ces données sont révélatrices d'un biais lié à l'indigence de nos données, mais surtout du déséquilibre entre les effectifs de nos différentes catégories d'individus.

En menant une analyse comparative du mobilier composant nos quatre classes d'âge, peut-on lire des différences au niveau de la qualité du mobilier associé ?

Suite à la comparaison des données, on constate que toutes les catégories de mobilier ont été retrouvées en association avec les inhumés quelque soit la classe d'âge à laquelle ils appartiennent ; les différences reposant sur les proportions des diverses catégories de mobiliers. Toutefois, il semble important de préciser que les données relatives aux adolescents et aux vieillards sont peu représentatives en raison de la faiblesse de leurs effectifs (à eux deux, ils réunissent 15% des inhumés), à l'inverse des enfants et des adultes où les observations entre mobilier et inhumé sont mieux renseignées (fig.23).

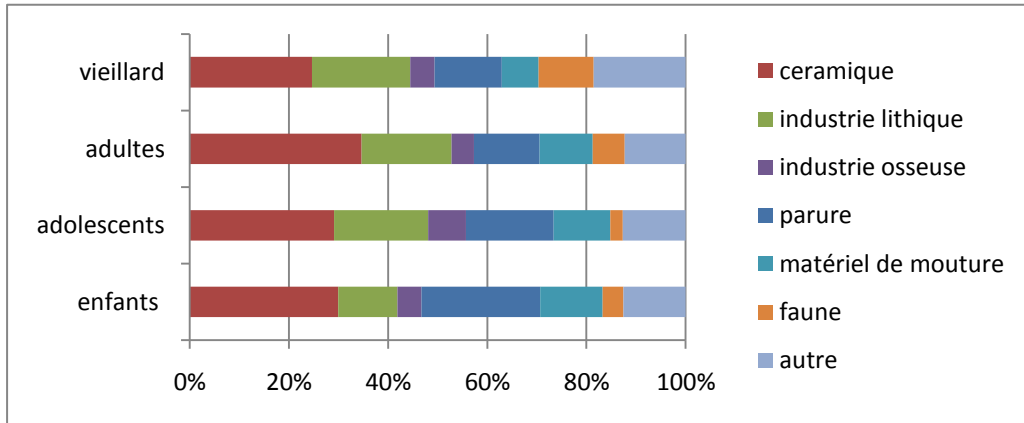


Figure 23 : fréquences des occurrences des principales catégories de mobilier retrouvées en association aux individus en fonction des classes d'âges.

Si l'on compare ces deux classes d'âge, nous pouvons constater que la répartition des fréquences de mobilier reste relativement similaire. Cependant, au regard de nos données, il semblerait que, proportionnellement, la parure constitue une part plus importante chez les enfants que chez les individus matures, les éléments de parure représentant 24%, soit un peu moins du double des occurrences que celles observées chez les adultes (fig.23). Ceci est d'autant plus marquant qu'un renversement de situation s'observe entre ces deux catégories d'individu, au niveau de l'outillage lithique. En effet, ce mobilier, présent dans 93 tombes d'adultes soit 65%, représente 18% du total des occurrences de mobilier retrouvé chez les adultes contre 12% chez les enfants (fig.23).

Si l'on s'attache de plus près à la parure, on remarque que le mobilier diffère entre les adultes et les enfants, les différences apparaissant également du point de vue des proportions (fig.24).

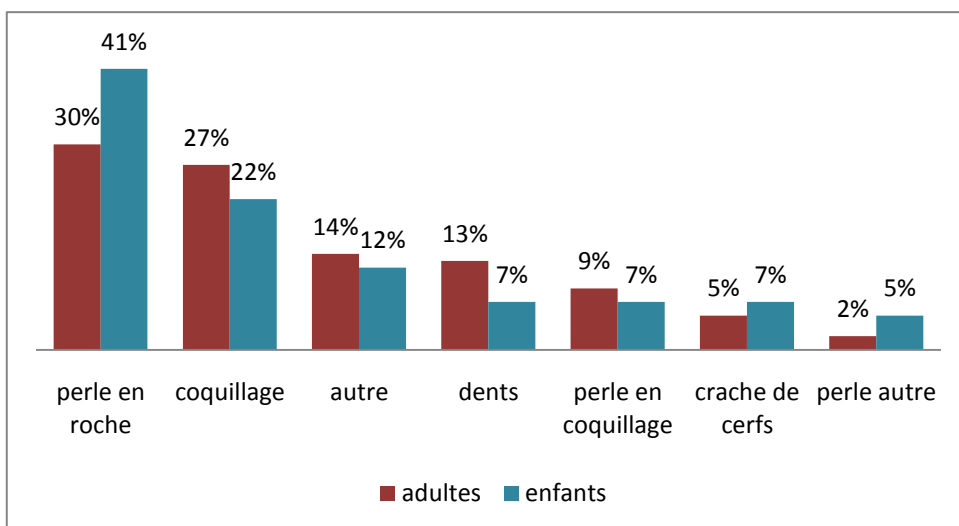


Figure 24 : fréquence des principaux objets de parure associés aux adultes et aux enfants.

Bien que la parure n'indique pas de différences majeures entre la catégorie des adultes et des enfants, on remarque toutefois que les perles en matière minérale ainsi que les craches de cerfs sont **proportionnellement** plus importantes chez les enfants, bien qu'en terme de quantité ces derniers en disposent davantage. Au contraire, les adultes semblent plus fréquemment associés à la parure en coquillage et la parure en dents animales (fig.24).

Quant aux éléments de parure associés aux adolescents et aux vieillards, il semblerait que les objets en dents animales soient plus fréquemment attribués aux individus immatures, puisqu'on les retrouve associés à 20 tombes d'adolescents contre seulement 5 vieillards. De même, ces derniers sont très peu associés aux perles, quelque soit les matériaux employés, seules 4 occurrences étant observées contre 45 chez les adolescents.

Concernant l'industrie lithique, celle-ci ne fait pas apparaître de différences fondamentales entre les différentes catégories d'individus. Toutefois, rappelons que cette classe de mobilier est essentiellement associée à la catégorie des adultes, celle-ci totalisant 152 occurrences, contre une vingtaine d'occurrence pour chacune des classes d'âges.

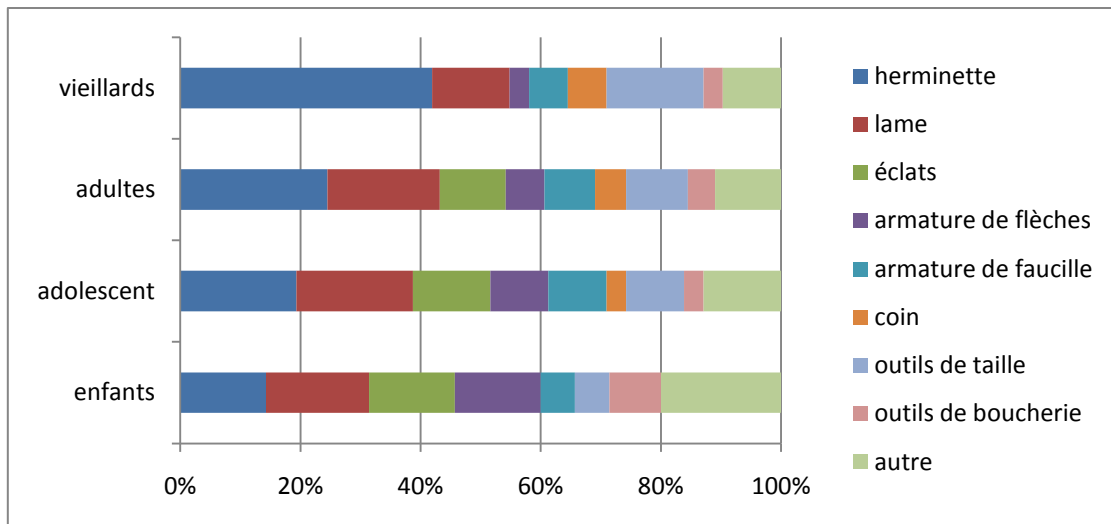


Figure 25 : fréquences des occurrences des principales classes d'objets d'industrie lithiques retrouvées en association aux inhumés en fonction de leur classe d'âge.

En plus de posséder davantage de mobilier lithique que les autres individus, les adultes sont également les plus nombreux au sein de notre corpus, ce qui peut être une des raisons expliquant l'écart important des fréquences.

Les herminettes sont, les éléments les plus fréquemment attribués aux inhumés (25%) quelque soit leur classe d'âge, bien que, proportionnellement, l'on note une association plus forte aux vieillards, suivies des lames. Alors, qu'on les retrouve souvent associés dans des proportions similaires chez les enfants, adolescents et adultes, les éclats sont totalement absents chez les vieillards. De plus, les enfants semblent disposer d'une association privilégiée avec les outils de boucherie (25% des occurrences relatives au mobilier lithique qui leur est associé), au détriment des outils de taille alors plus présents auprès des autres catégories. Notons également qu'aucun coin n'a été retrouvé en association avec les enfants, alors qu'on les retrouve dans des proportions équivalentes chez les autres individus (autour de 5%) (fig.25).

En ce qui concerne les autres catégories de mobilier, elles sont représentées par des effectifs trop faibles pour mener à bien des analyses fiables.

Les données de notre corpus ont permis d'appréhender des différences entre le mobilier attribué aux adultes et celui attribué aux enfants. Alors que l'industrie lithique semble affiliée principalement aux adultes (16% des occurrences), les enfants sont quant à eux plus souvent accompagnés de parure (30% du total des occurrences observées chez les enfants). Cependant, certains objets semblent exclus du cortège funéraire des enfants, comme par exemple les coins. Toutefois, ces résultats doivent être pris avec une certaine précaution, les données de notre corpus n'étant aucunement exhaustives et les effectifs pouvant être assez faibles chez certains individus.

Mais, si les différences ne sont pas fondamentales entre catégories d'individus, peut-être sont-elles plus marquées au niveau de leur sexe. C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans la partie suivante.

3.1.3.3. Rapport du mobilier en fonction du sexe des inhumés.

Malgré le risque d'erreur inhérent à la détermination sexuelle des individus, nous avons pu recueillir 167 associations de mobilier en fonction du sexe des individus. D'après nos données, il semblerait que le mobilier associé aux défunts se retrouve de manière assez équitable et ce quelque soit le sexe de l'inhumé. En effet, le mobilier funéraire a été relevé en association auprès de 83 individus féminins, tandis que les hommes se retrouvent accompagnés de mobilier funéraire dans 81 cas.

Dans un premier temps, voyons si des différences sont perceptibles entre les catégories de mobilier associées aux hommes et les catégories associées aux femmes.

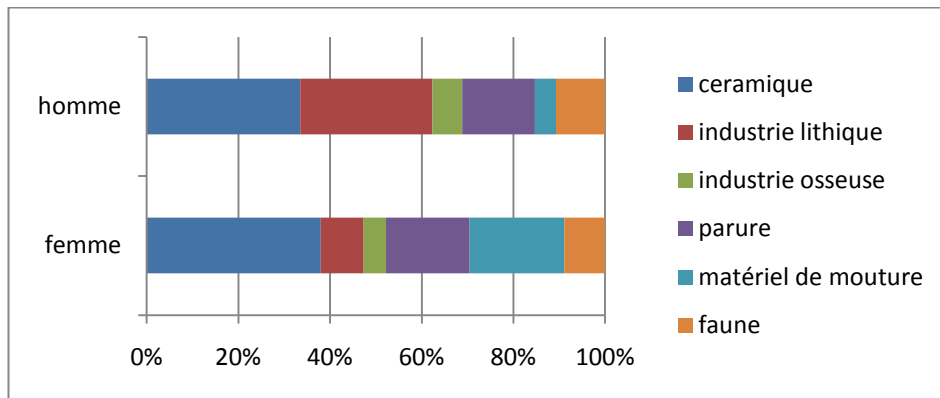


Figure 26 : fréquences des principales catégories de mobiliers entre les individus de sexe féminin et masculin.

Suite à la lecture de ce graphique, nous pouvons constater que toutes les catégories de mobilier ont pu être déposées auprès des inhumés et ce, indépendamment de leur sexe. Toutefois, les proportions de mobilier associé indiquent clairement que certaines catégories d'objets sont attribuées de manière privilégiée à l'un ou à l'autre sexe. Ceci est particulièrement visible dans le cas de l'industrie lithique, cette dernière étant plus souvent observée en relation avec un homme qu'avec une femme (62 occurrences contre 19). A l'inverse, le matériel de mouture a été recensé dans 42 sépultures féminines contre seulement 10 tombes masculines (fig.26).

Concernant les autres catégories de mobilier, elles semblent se répartir de manière relativement équitable entre les hommes et les femmes. Néanmoins, alors que parure semble avoir été associée aussi bien aux hommes qu'aux femmes, il semblerait que la céramique ait été légèrement privilégiée auprès des femmes (77 tombes féminines contre 72 masculines), alors que l'industrie osseuse et la faune sont plus présentes chez les hommes (14 et 23 occurrences respectives pour les hommes contre 10 et 18 pour les femmes). Cependant, en raison de l'effectif assez faible concernant ces dernières catégories de mobilier, il semble important de relativiser ces propos.

Comme nous l'avons signalé auparavant, l'industrie lithique est majoritairement retrouvée en association avec les individus masculins (77% des cas). Cependant, la répartition des objets

lithiques entre les hommes et les femmes permet d'étayer notre discours, puisque certains éléments lithiques semblent exclusivement attribués à l'un ou à l'autre sexe. Alors, que les lames et les armatures de flèches sont observées dans des proportions quasi identiques chez les hommes comme chez les femmes (autour de 20% pour les lames et 9% pour les armatures), les herminettes et les percuteurs se rapportent essentiellement aux individus masculins, ces outils étant retrouvés en association auprès de 40 sépultures masculines contre seulement 6 féminines). A l'inverse les armatures de faucille, hache mais surtout les outils liés au traitement de la peau sont associés préférentiellement aux femmes (6 occurrences). De plus, les coins semblent attribués uniquement aux hommes (fig.27).

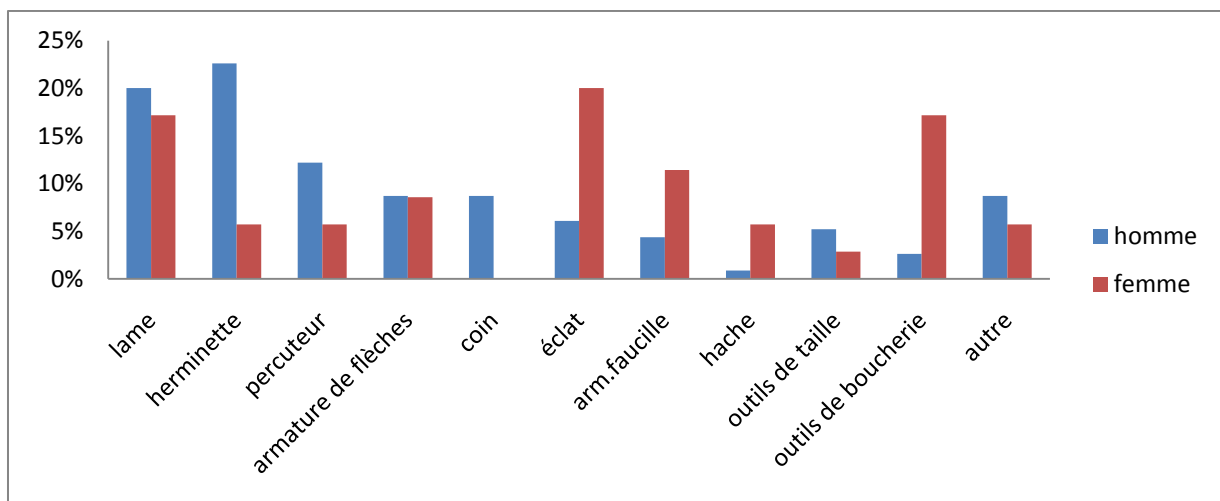


Figure 27 : fréquences des principales classes d'industrie lithique entre les hommes et les femmes.

Concernant les classes d'objets attribuées aux autres catégories de mobilier les effectifs sont trop faibles pour mener à bien une comparaison fiable. Néanmoins, nous pouvons discerner une légère différence au niveau des objets de parure, les coquillages étant observés plus fréquemment chez les femmes (22 cas contre 8), tandis que les imitations de craches de cerfs semblent plus répandues chez les hommes, ces dernières ayant été recensées auprès de 11 défunts masculins contre 6 sépultures féminines.

Quant à l'industrie osseuse, on perçoit peu de différence, si ce n'est que le mobilier associé aux femmes se rapporte pour l'essentiel aux poinçons (5 cas contre 2), et les pointes en os à l'autre sexe (6 pour les hommes et deux pour les femmes).

En ce qui concerne les objets relatifs au matériel de mouture, ces derniers ne sont pas assez variés pour mettre en valeur des préférences à l'un ou à l'autre sexe. Les meules et les molettes sont préférentiellement retrouvées en association chez les femmes, cela étant à relativiser puisque le matériel de mouture est peu fréquent chez les hommes. Quant à la faune, les espèces présentes dans notre corpus se retrouvent en part égale chez les hommes comme chez les femmes, les bœufs et les moutons étant les plus fréquents.

Si l'on compare le mobilier associé aux différentes classes d'âge en fonction de leur sexe, on ne perçoit pas de différences notables. En effet, on constate que le mobilier associé aux individus masculins ou féminins reste le même et ce, quelque soit la classe d'âge à laquelle ils appartiennent, les hommes étant caractérisés par l'industrie lithique, les femmes par le matériel de broyage.

En résumé, on peut constater qu'il existe des différences entre le mobilier associé aux hommes et le mobilier associé aux femmes. Tandis que celui des hommes correspond essentiellement à des outils de taille et des herminettes, celui des femmes comprend davantage de matériel de mouture. Alors qu'on les retrouve chez les vieillards, les adultes et les adolescents, les femmes tout comme les enfants semblent catégoriquement exclure les coins de leur mobilier funéraire, ces derniers étant l'apanage des individus masculins.

3.1.3.4. La position du mobilier en fonction du corps des inhumés.

Nous avons pu recueillir 752 informations relatives à la position de l'objet par rapport au corps de l'inhumé, observations parmi lesquelles nous avons pu isoler le mobilier localisé sur le corps du défunt (364 occurrences).

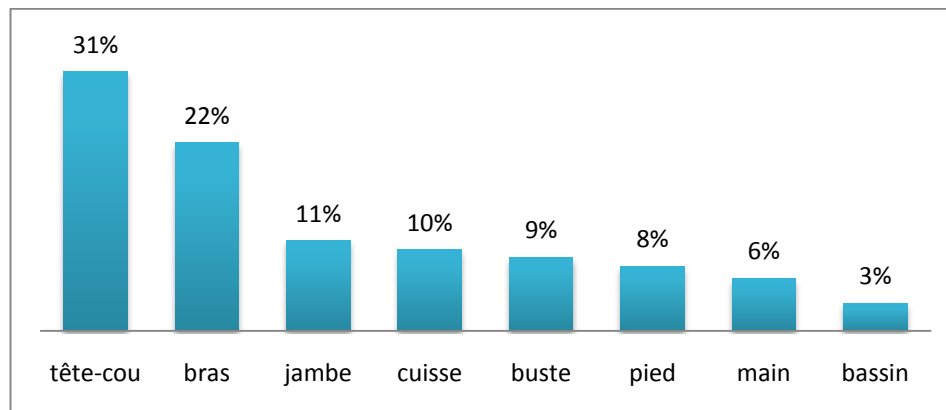


Figure 28 : fréquence des localisations de mobilier en fonction des différentes parties du corps des inhumés.

Comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessus, le mobilier funéraire ne semble pas faire l'objet d'un dépôt aléatoire, certaines parties du corps disposant d'un rapport privilégié avec les objets funéraires. Ainsi, le mobilier funéraire est majoritairement localisé dans la région de la tête et des bras (53), puis, bien que dans des proportions moindres, dans la partie inférieure du corps (32%) (fig.28).

Cependant, si nous nous intéressons de plus près au mobilier découvert **sur** le corps des défunts, c'est-à-dire le mobilier porté, nous pouvons observer quelques changements (fig.29). Comme précédemment, on constate que la région de la tête et du cou est plus fréquemment sollicitée que les autres parties du corps (24% des localisations). A l'inverse le mobilier porté par l'individu est localisé dans des proportions quasi similaires à celle de la tête, dans la région du buste (23%), alors que cette partie était peu représentée dans le graphique précédent (9%).

Ainsi, le mobilier semble être déposé majoritairement dans la partie supérieure du corps (72% des localisations), la tête, le buste et les bras disposant d'un rapport privilégié avec le mobilier (fig.29).

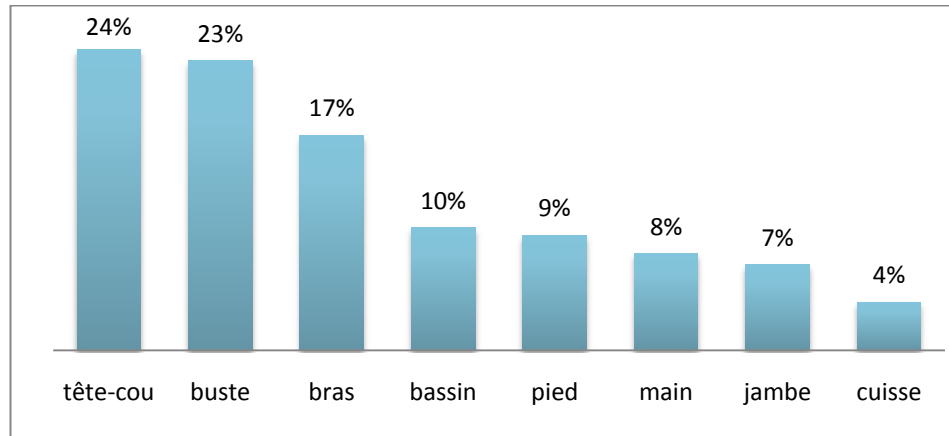


Figure 29: fréquence des localisations du mobilier (en contact direct avec l'inhumé) sur les différentes parties du corps de l'inhumé)

La parure est la catégorie de mobilier la plus fréquemment localisée sur la tête et le cou des inhumés, soit 57% du mobilier présent sur cette partie du corps. On la retrouve également dans 49% des cas sur le buste des inhumés. Puis viennent, ensuite le bassin, les bras et les mains (45 occurrences). On constate que la région de la tête possède une plus grande variété d'objets de parure que les autres parties du corps, et concerne notamment les perles, la parure en coquillage et les imitations de crâches de cerfs, ce dernier objet étant peu fréquent sur le reste du corps (moins de 5 occurrences) (tab.3).

L'industrie lithique est localisée de préférence sur le buste des individus (24%), mais également sur la tête et les bras (19% chacun): il s'agit dans la plupart des cas de lames et d'herminettes (14 et 11 occurrences respectives). De même, la faune est localisée de manière préférentielle sur le buste (33%) (tab.3)

La céramique se retrouve dans 35% des cas, sur les pieds des inhumés, tout comme le matériel de mouture (28%), bien que les différences de proportions avec le reste du corps soit moins marquées.

Le mobilier de mouture associé aux pieds concerne essentiellement les meules à 73%, les molettes étant anecdotiques (3 occurrences).

Partie corps	Céramique	Industrie lithique	Outillage Osseux	Parure	Matériel de Mouture	Faune
Tête-cou	7	16	3	50	6	6
Buste	8	24	0	48	6	12
Bras	12	16	1	15	5	7
Main	3	4	1	10	0	0
Bassin	3	11	2	15	0	1
Cuisse	2	6	0	1	0	3
Jambe	5	3	2	4	4	5
Pied	22	3	2	0	8	2

Tableau 3 : nombre d'occurrence de localisation des principales catégories de mobilier porté par les inhumés

En raison du faible effectif de matériel osseux (11 éléments) retrouvé en contact avec les inhumés, il n'est pas possible d'appréhender un attachement particulier à une partie du corps (tab.3).

A la lecture de ces données, il semblerait que le mobilier funéraire ne soit pas déposé au hasard dans la sépulture, mais réponde au contraire à des schémas répétitifs. Ainsi, la partie supérieure du corps semble la plus souvent associée au mobilier (68%), notamment la région de la tête et du buste, celle-ci réunissant 40% des dépôts funéraires. Toutefois, au regard des données évoquées ci-dessus, il semblerait que le mobilier déposé sur le corps de l'inhumé ne privilégie pas les mêmes zones du corps que le mobilier déposé à proximité du défunt.

3.2. Traditions funéraires et chronologie

Suite à cette première présentation générale de notre corpus, nous allons désormais tenter d'appréhender, par le biais de comparaisons, les différences de traitement funéraires en fonction de la chronologie. Autrement dit, nous nous demanderons si les groupes culturels du Néolithique ancien et moyen appréhendent et définissent le genre de la même manière (fig.30). Quels sont les objets vecteurs de cette idéologie sociale, et sont-ils les mêmes d'une période à une autre, d'un groupe culturel à un autre ?

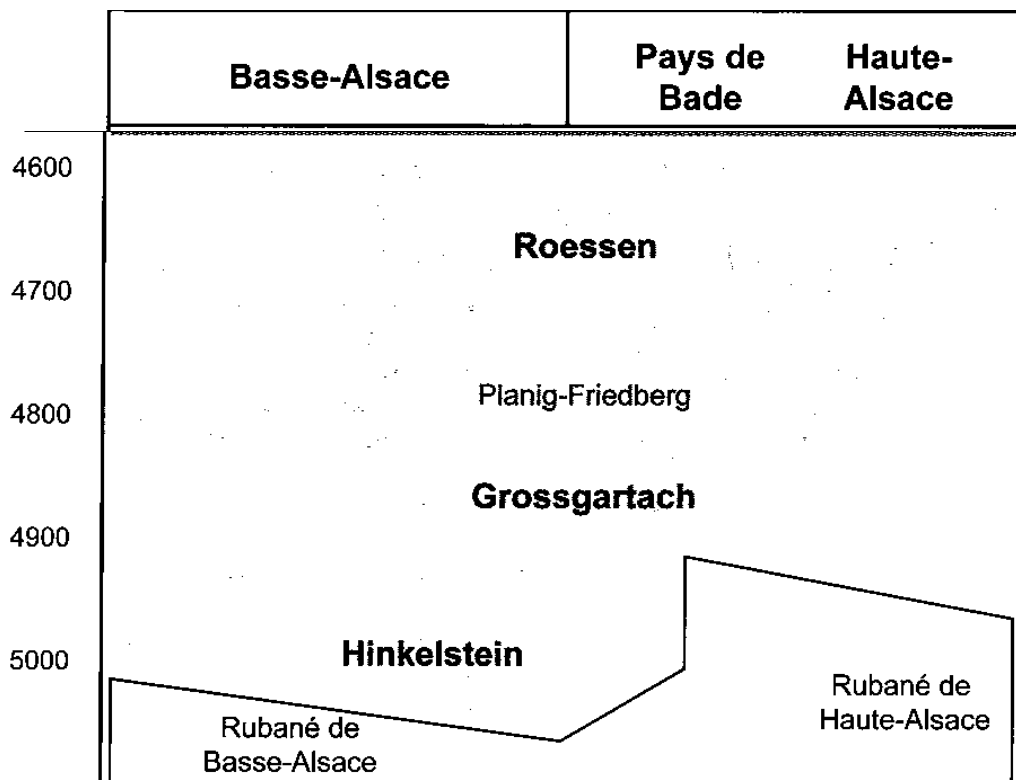


Figure 30 : Tableau chronologique du Néolithique moyen en Alsace et dans le sud du Pays de Bade (d'après Denaire, 2009, p. 620)

3.2.1. Traditions funéraires au Néolithique ancien

Deux sites, localisés dans la plaine supérieure du Rhin se rattachent à cette période et plus particulièrement aux groupes culturels rubanés. Comme nous l'avons rappelé au chapitre précédent, l'étude des traitements funéraires et des mobiliers, ont permis de rattacher les nécropoles d'Ensisheim et de Quatzenheim aux phases récentes ou finales du Rubané, et aux traditions funéraires I et II des cultures danubiennes. A présent, nous allons mettre en avant les caractéristiques propres à ces sites, notamment en ce qui concerne la répartition du mobilier entre les individus.

Au regard de ces deux nécropoles, nous pouvons constater que, durant le Rubané, tous les inhumés, recrutés dans la nécropole, ont accès aux traitements funéraires et cela indépendamment de leur âge et sexe. Toutefois, à la lecture des données, nous constatons que les adultes dominent largement le corpus (63% des inhumés), seules onze sépultures d'enfants, soit 20% des défunts, étant présentes. Cependant, notons que la catégorie des vieillards n'est pas représentée à Quatzenheim. Plutôt qu'une réalité archéologique, il est plus probable que cette absence soit le résultat d'un biais lié à l'étude anthropologique (Jeunesse, 2005), les critères discriminants étant plus délicats à mettre en valeur chez les individus adultes. Malgré cela, nous pouvons toutefois apprécier des caractères communs et des différences concernant les traditions funéraires entre ces deux sites.

Concernant le mobilier, nous constatons qu'il est nettement plus important dans les tombes de la nécropole d'Ensisheim que dans celles de Quatzenheim, la première réunissant à elle seule près de 88% du mobilier. Cependant, malgré cet avantage, le mobilier de la seconde y est nettement plus diversifié.

A Ensisheim, le mobilier est composé à 90% d'éléments de parure. Par ailleurs, il est intéressant de noter que cette dernière est retrouvée dans la majorité des cas dans des sépultures enfantines (t.5, 13 et 14), bien que l'individu masculin de la tombe 35 se caractérise par de riches éléments de parure (185 perles) ; seules deux sépultures féminines d'adultes et deux tombes masculines (t.6 et 24, t.9 et 37) se partageant une quinzaine d'élément. Bien que dans des proportions moindres, l'outillage lithique présente également des caractéristiques importantes. En effet, alors que la parure était essentiellement l'appartenance des enfants, les objets lithiques sont quant à eux l'apanage des adultes, jeunes comme vieux, et tout particulièrement des individus masculins. Cette catégorie de mobilier ayant été recensée dans quatre sépultures de vieillards et cinq tombes de jeunes adultes. De plus, si l'on mène plus loin le discours, l'industrie lithique est quasiment absente, à une exception près, des sépultures féminines (t.24), les objets de pierres taillées, plus particulièrement les herminettes semblant être l'attribut masculin par excellence. Ainsi, les adultes très âgés, semblent faire l'objet d'un dépôt lithique à la fois plus important mais également plus diversifié que chez les autres individus, puisqu'on les retrouve associé à des lots d'armatures de flèches, grattoirs et herminettes. L'individu de la tombe 37 attire tout particulièrement notre attention, ce dernier étant associé à un riche mobilier lithique, le plus complet et le plus diversifié de la nécropole puisqu'on y retrouve des objets uniques tels que percuteurs, masse perforée et perçoir.

Comme nous venons de le dire, les enfants sont caractérisés par les éléments de parure, ces derniers recueillant à la fois le mobilier de parure le plus important et le plus diversifié. Ainsi, alors que les adultes disposent uniquement de parure de coquillage, les enfants sont essentiellement associés aux perles en coquillage d'origine marine, puis de parure en coquillage. Notons également chez l'immatrice de la tombe 13 la présence de l'unique pendeloque et figurine du site (fig.4).

Toutefois, il semblerait que la répartition de la richesse et du mobilier funéraire ne se fasse pas totalement de la même manière sur le site de Quatzenheim. Tout d'abord, alors que la céramique était observée par quelques tessons intrusifs (Jeunesse, 1993, p.85) dans la première nécropole, on note la présence de trois vases décorés qui ne semblent exclure aucune classe d'âge. De plus, nous pouvons observer, bien qu'en faible proportion, l'apparition du matériel de mouture (2 exemples), alors absent à Ensisheim. Ce nouveau mobilier est exclusivement associé à un individu adulte. Cependant en raison de sa faible représentation il est plus prudent de ne pas tirer de conclusions trop hâtives.

Comme précédemment, la parure prédomine, avec 43%, le corpus, secondée de peu par les outils lithiques (37%). Manifestement, la répartition du mobilier semble obéir à des règles moins strictes qu'auparavant. Ainsi, la parure en coquillage est associée tout autant aux individus adultes qu'aux enfants. Le même constat peut être tiré concernant l'outillage lithique, les enfants en étant désormais possesseurs (tombe 6) au même titre que les adultes ; bien que ces derniers soient caractérisés par une plus importante diversité (8 classes d'objets lithiques observées chez les adultes contre 3 chez les enfants). Concernant la répartition sexuelle du mobilier, les données concernant Quatzenheim sont trop peu importantes pour mener à bien une comparaison fiable, seuls trois individus étant déterminés au rang du sexe. Malgré cela, on constate que, comme précédemment, les adultes masculins se caractérisent par l'industrie lithique plus particulièrement les armatures de flèches, lames et herminettes, soit 60% du mobilier lithique associés aux hommes.

Conformément à la tradition danubienne I, les tombes d'Ensisheim se caractérisent par la présence de l'ocre sous forme de saupoudrage. Ainsi, on retrouve cette même coutume funéraire dans la nécropole de Mulhouse-Est (Jeunesse, 1995, p.127). Toutefois, cette pratique semble s'atténuer durant la tradition II ou du moins se pratiquer d'une manière différente, l'ocre étant désormais présente sous forme de fragments. Bien que les données de la nécropole de Quatzenheim

soient trop faibles pour mener à bien cette comparaison, les autres sites relatifs à la tradition II tels que Entzheim ou encore Souffelweyersheim, attestent bien de cette pratique (Jeunesse, 1995 p.131).

Au Néolithique ancien, il semblerait que l'outillage lithique et les éléments de parure aient été privilégiés chez certains individus en fonction de leur âge et, probablement de leur sexe, bien que cela soit plus complexe à établir en raison de l'état actuel de nos données. Cette répartition semble être plus stricte durant la tradition I, où les très jeunes individus sont uniquement caractérisés par la parure de coquillages, tandis que les adultes masculins, notamment les vieillards sont détenteurs des herminettes et autres outillages lithiques alors absents chez les autres individus. De plus, la nécropole d'Ensisheim rend compte d'une discrimination dont semble faire l'objet les individus féminins, ceux-ci étant rarement associés à du mobilier funéraire, excepté l'individu de la tombe 6 où les attributs sont légèrement plus prestigieux que ses condisciples. Comme l'atteste nos données, cette rigueur semble moins de mise durant la tradition II où parure et industrie lithique se côtoient chez tous les individus indépendamment de leur âge. Malgré cela, l'outillage en pierre semble associé plus fréquemment aux individus adultes de sexe masculin.

Enfin, il semblerait que le mobilier funéraire de la tradition II soit déposé en nombre plus conséquent et plus diversifié dans les tombes (minimum deux catégories par tombe) ; de même, les individus sans mobilier y sont moins nombreux (6 individus contre 17 à Ensisheim). Ainsi, le site d'Ensisheim se caractérise par la présence de tombes riches d'enfants (tombes 13 et 14), recueillant à elles seules près de 90% de l'effectif total du mobilier. De plus, la présence de tombes masculines à mobilier évoquant des valeurs viriles telles que la chasse (armatures de flèches) ou le défrichement (herminettes) semblent être le manifeste d'une société où pouvoir et peut être lignage se transmettent par l'hérédité paternelle. A Quatzenheim, les écarts de mobilier entre les tombes sont

moins probants ; la richesse et le statut de l'individu s'affichant peut être au travers d'autres signes tels que les matériaux utilisés.

Toutefois, ces résultats reposant sur seulement deux nécropoles, il paraît nécessaire d'étayer notre corpus afin de vérifier les tendances évolutives entre les deux traditions rubanées.

3.2.2. Traditions funéraires au Néolithique moyen

Au vue de notre corpus, les informations relatives au Néolithique moyen sont plus nombreuses et complètes que celles obtenues pour le Néolithique ancien danubien. Désormais, nos données sont subdivisées en quatre séquences culturelles de traditions danubiennes, à savoir par ordre d'ancienneté le Hinkelstein, le Grossgartach , le Planig-Friedberg et enfin le Roessen (fig. 30°. Ces quatre cultures sont issues d'un corpus de trois nécropoles, dont la taille et la qualité de la documentation sont inégales. Ainsi, le Roessen et le Planig-Friedberg sont documentés par moins d'une dizaine de tombes, le Hinkelstein par 78, tandis que le Grossgartach en compte plus de 200. Malgré ce frein documentaire, nous allons tenter de mettre en évidence les points communs et les variations de tradition funéraire entre ces différentes cultures afin d'en cerner et de suivre les tendances évolutives du Néolithique moyen. A la suite de ce travail, nous mènerons une étude comparative entre les résultats obtenus pour le Néolithique ancien et moyen afin de définir comment les groupes de ces deux périodes appréhendent et définissent l'identité sociale de leurs défunts et par effet miroir d'eux-mêmes.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, tous les individus ont accès aux traitements funéraires, bien que les adultes soient les mieux représentés (62%) quelque soit la séquence culturelle envisagée. Toutefois, il semblerait que les sépultures d'enfants détiennent une part plus

importante durant le Grossgartach, ces derniers représentant près de 28% des inhumés, tandis qu'au Hinkelstein ils n'occupent que 9% des sépultures (fig.31). Cependant, cet écart est-il le fruit d'une réalité archéologique ou d'un biais documentaire, les tombes Grossgartach étant les plus nombreuses dans notre corpus ? La faible représentation des tombes du Planig-Friegberg et Roessen interdit toute comparaison avec les deux périodes antérieures ; celles-ci étant de ce fait écartées de notre propos.

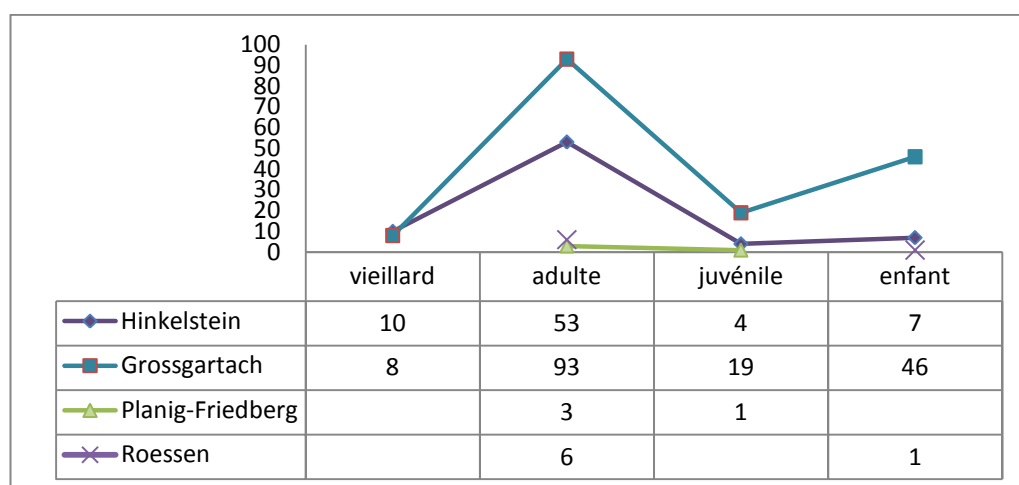


Figure 31 : répartition des individus en fonction de leur âge et de leur appartenance culturelle.

Concernant la répartition sexuelle des individus, les femmes sont légèrement mieux représentées dans notre corpus que les hommes (79 contre 68) ; mais la part d'individus indéterminés au rang du sexe reste cependant élevée (49%) pour tirer des conclusions. Toutefois, à la lecture des données, nous pouvons discerner quelques différences de recrutement funéraire entre le Hinkelstein et le Grossgartach. Ainsi, le changement principal peut s'appréhender au niveau des individus adultes. En effet, alors que les individus de sexe masculin et féminin sont présents à part égale durant le Hinkelstein, on note une plus importante représentation des femmes à la seconde période, celles-ci étant au nombre de 38 alors qu'on compte seulement 24 adultes masculins de moins de 50 ans. Notons que cette surreprésentation s'appréhende également chez les adolescents,

mais les écarts et les effectifs sont trop faibles pour établir une comparaison fiable. Si l'on s'attache à la catégorie sociale des vieillards, nous pouvons apercevoir un renversement de situation, les individus de sexe masculin prenant désormais l'avantage sur l'autre sexe, et ce indépendamment de la période appréhendée (11 hommes contre 5 femmes) (fig.32).

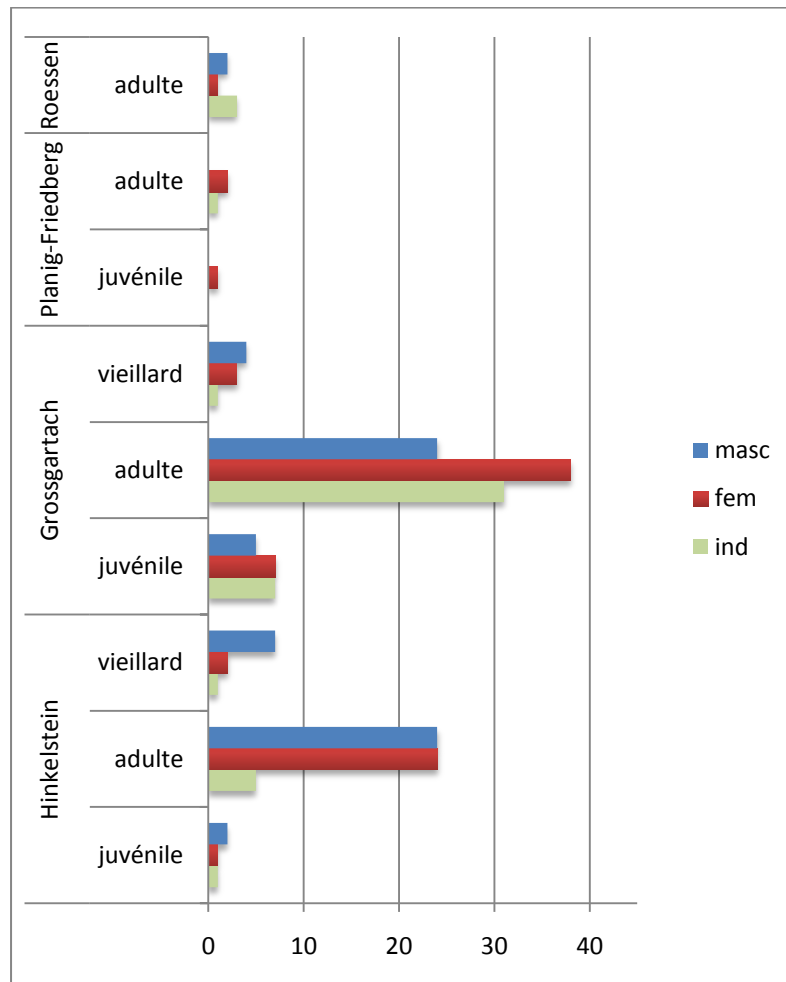


Figure 32 : répartition des individus entre les séquences culturelles Hinkelstein, Grossgartach et Roessen en fonction de l'âge et du sexe des inhumés.

Concernant le mobilier, l'effectif total est de 6922 restes. Au vue du graphique ci-dessous, nous pouvons constater que le mobilier ne se répartie pas en proportion équivalente entre les périodes (fig.33). En effet, nous avons pu décompter près de 5057 éléments de mobilier se rattachant à la culture du Grossgartach soit près de 59% du mobilier recensé pour le Néolithique

moyen. Viennent ensuite dans des proportions moindres, les tombes Hinkelstein (22%) puis du Planig-Friedberg (8%) et enfin celles relatives au Roessen (364 restes). Bien que la possibilité d'un dépôt de mobilier plus conséquent auprès des défunts Grossgartach ne soit pas à exclure, il ne faut pas oublier que ces derniers sont également les plus nombreux dans notre corpus, ceci introduisant un biais non négligeable.

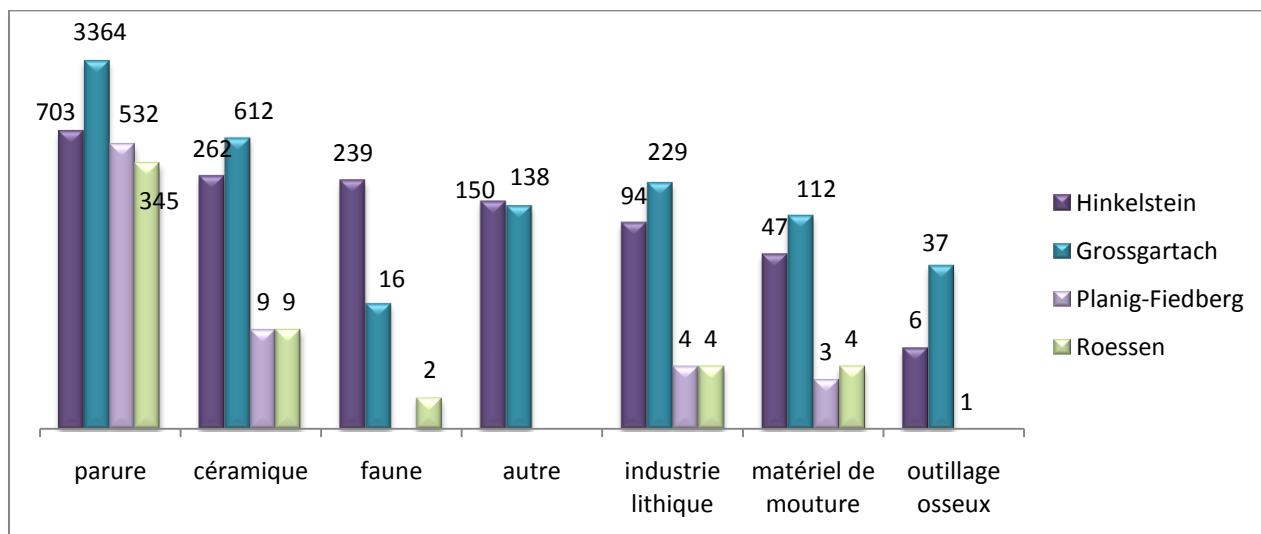


Figure 33 : répartition des principales catégories de mobilier durant les séquences culturelles du Néolithique moyen.

Quelque soit la séquence culturelle envisagée, la parure domine largement les autres catégories de mobilier (71%), malgré le fait qu'elle n'ait été recensée que dans 129 tombes soit moins de la moitié des sépultures de notre corpus. Tandis que la parure semble concerner quelques individus privilégiés, la céramique quant à elle est présente dans la quasi-totalité des tombes (96%).

Toutefois, si ces deux catégories de mobilier semblent faire l'unanimité auprès des populations du Néolithique moyen, on perçoit des différences notables entre les proportions de mobilier associées aux défunts du Hinkelstein et du Grossgartach ; celles des deux autres périodes étant écartées de notre propos pour les raisons déjà évoquées plus haut. Ainsi, les dépôts osseux d'origine animale semblent être une caractéristique propre à la tradition funéraire Hinkelstein puisque cette période rassemble plus de 90% des restes osseux du corpus, tandis qu'ils sont quasiment absents des dépôts

Grossgartach (6%). A l'inverse, un renversement de situation semble s'opérer durant cette dernière période, les dépôts lithiques, de matériel de broyage et d'outillage osseux se faisant plus fréquents qu'à la période précédente, ces éléments réunissant 378 objets au Grossgartach contre moins de 150 au Hinkelstein (fig.33).

De plus, si nous observons de manière détaillée les objets composants les dépôts funéraires, il nous est possible d'appréhender des variations entre les individus d'une même période en fonction de leur âge et/ou de leur sexe, mais également entre individus de séquence culturelle différente. Ainsi, il nous est possible de visualiser, du moins en ce qui concerne la parure et l'outillage lithique, les tendances évolutives de traitement funéraire du Néolithique moyen notamment à travers la répartition sexuelle des biens.

3.2.2.1. La parure

Au **Hinkelstein**, la **parure** semble essentiellement attribuée aux individus adultes, jeunes et vieux, de sexe féminin, ces derniers possédant 66% des éléments de parure (fig.35). Les sépultures féminines sont caractérisées par le dépôt de craches de cerfs, plus particulièrement chez les individus adultes de moins de 50 ans, un seul élément ayant été retrouvé chez les « vieillards ». De plus, malgré leur importance quantitative, les deux seules tombes féminines (63 et 103 de Trebur), dans lesquelles ces éléments sont retrouvés, englobent la quasi-totalité des craches, soit 98%. Ainsi, les craches de cerfs font l'objet de dépôt spectaculaire comme l'indique la ceinture composée de 230 éléments de la tombe 63 de Trebur (fig.34). La valeur symbolique de cet objet est également renforcée par son absence totale du mobilier funéraire des adolescents et des enfants. Or, il est intéressant de constater que dans 70 % des cas, les imitations de craches de cerfs sont associées aux

sépultures masculines, notamment adultes (7 tombes), les adolescents n'en comptant que quelques exemplaires (3). Aucune imitation de crache n'a été recensée auprès des adolescentes ; réalité archéologique ou biais lié au manque d'effectif, il est nécessaire d'étayer le corpus afin de répondre à cette question. Notons également que ce mobilier a été recensé dans une unique tombe enfantine Hinkelstein (t.93 de Trebur), réunissant à elle seule 14 imitations de craches de cerfs, soit 11 % de l'effectif global (fig. 37a.).

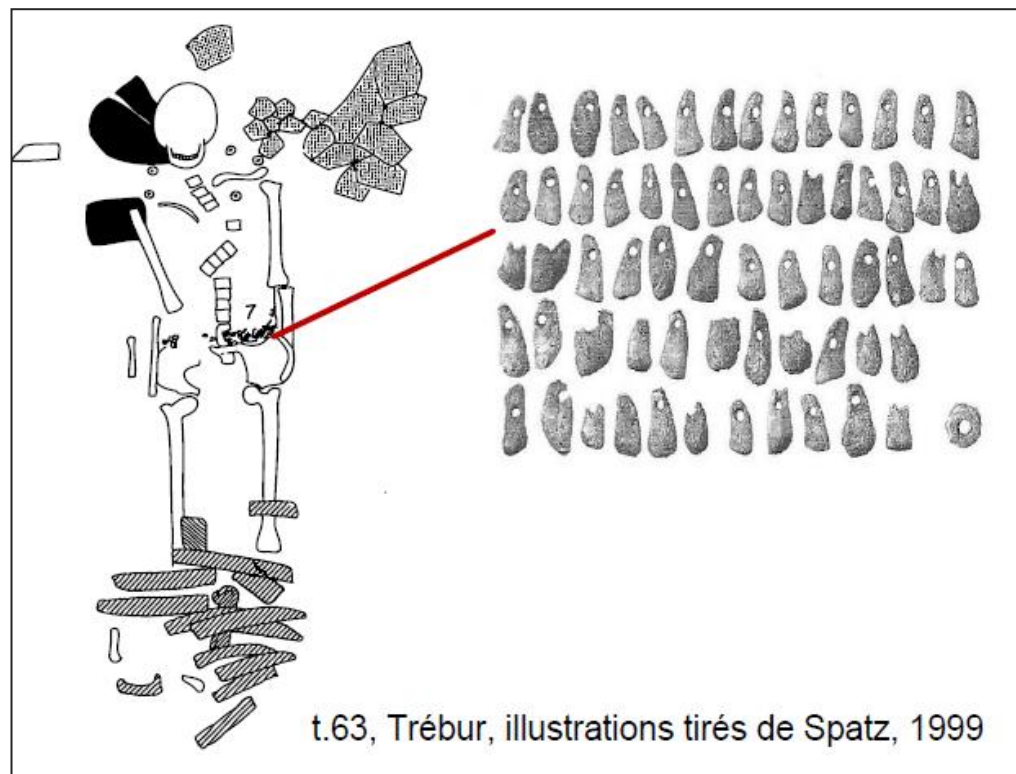


Figure 34: sépulture féminine 63 de Trébur avec détail de quelques éléments de craches découverts dans la tombe.

De plus, il semblerait que les matériaux utilisés pour la confection des perles répondent également à une répartition sexuelle. En effet, alors que les perles en roche semblent associées de manière privilégiée aux individus féminins, les perles en coquillage semblent privilégiées dans 76% des cas les individus masculins adultes et juvéniles. Notons qu'aucune perle n'a été découverte en association avec les vieillards et les enfants. Bien qu'on la retrouve chez tous les individus, la parure en coquillage semble toutefois déposée de manière privilégiée auprès des jeunes adultes, celle-ci étant recensée auprès de 10 individus adultes dont 7 femmes, bien que les coquillages soient

quantitativement plus nombreux dans les tombes enfantines, la tombe 93 réunissant à elle 40% des éléments en coquillages (fig.37a).

Par rapport au Hinkelstein, la parure **Grossgartach** est présente dans des quantités bien plus importantes, quasiment cinq fois plus qu'à la période précédente. Toutefois, les différences de proportions entre les individus de sexe masculin et féminin sont moins marquées qu'auparavant, les hommes possédant désormais le plus d'éléments de parure ; toutefois l'écart ne repose sur moins de 90 pièces. De plus, notons que la parure a été recensée dans 16 tombes pour chacun des deux sexes. Alors qu'à la période précédente, les craches de cerfs constituaient l'élément principal, celles-ci sont désormais peu présentes dans le corpus (1% contre 46% précédemment) et semblent rejetées au profit des perles en roche, celles-ci constituant désormais 76 % de l'effectif total de la parure. En effet, ces dernières dominent largement le corpus et ont été retrouvées en quantité importante chez tous les individus quelque soit leur âge et leur sexe. Au regard des autres catégories, les vieillards apparaissent comme les individus détenant le mobilier de parure le moins complet, seules quatre classes d'objets composants leur mobilier contre 8 pour les adultes, adolescents et enfants. Alors que les dentales sont absentes chez les vieillards, elles constituent, après les perles, l'élément le plus important chez les adultes (près de 7%), tandis que chez les autres catégories d'individus, ce sont les dents qui prédominent (soit 6%). De même, les coquillages sont associés principalement aux femmes de moins de 50 ans (soit 20% de leur mobilier de parure), alors les boutons sont retrouvés en quantité plus importante chez les adolescentes, ces dernières réunissant 62% des boutons sur l'ensemble de la nécropole. Quant aux hommes, il semblerait que les perles et les craches soient les éléments discriminants. Si l'on fait abstraction des craches de cerfs, les parures sur dents animales sont bien mieux représentées qu'à la période précédente (5 sépultures contre 21) et font appel à des supports plus diversifiés (7 espèces déterminées contre seulement une au Hinkelstein, à savoir le sanglier). Il est intéressant de constater que ces objets de parure sont essentiellement retrouvés chez

les adolescents et les très jeunes individus, puisqu'ils totalisent 59% des éléments réalisés sur ce support. De plus, si l'on s'attache plus spécifiquement aux éléments associés aux adolescents, il apparaît que la parure en dents de canidés est attribuée préférentiellement aux jeunes hommes (66%), alors que les adolescentes y préfèrent les dents de renards ou de chats sauvages(32%), tout comme les sujets féminins de la catégorie des vieillards (18%). Notons également que les dents de chien sont présentes uniquement chez les adolescents, tandis que la parure en défense de suidé est attribuée à tous les individus sans exception d'âge ou de sexe (fig.37b.).

3.2.2.2. L'industrie lithique

Au vue de nos données, il apparaît clairement que l'industrie lithique a été déposée de manière privilégiée auprès des individus masculins, notamment durant le **Hinkelstein**. En effet, les dépôts lithiques sont retrouvés de manière anecdotique auprès des femmes, seules trois d'entre-elles en étant pourvues, contre trente individus masculins (fig.35). Comme précédemment, les adultes détiennent le corpus le plus étayé (7 classes d'objets contre trois chez les autres individus), les herminettes, hautes comme plates, semblant être leur apanage, suivies des lames et des percuteurs. Il est intéressant de noter que les coins sont exclusivement associés aux adultes et aux vieillards de sexe masculin, et sont de ce fait totalement absents chez les adolescents et les enfants. Les lames de silex sont également exclues du mobilier funéraire associé aux adultes de plus de 50 ans. Notons également que les éclats, les burins et l'unique polissoir à pointe de flèches sont retrouvés exclusivement chez les adultes (fig.38a).

Alors qu'au Hinkelstein l'industrie lithique dénonçait une répartition sexuelle des biens, celle-ci semble moins prononcée durant le **Grossgartach**. En effet, au regard de nos données les différences entre les individus masculins et féminins ne semblent pas aussi marquées qu'auparavant, ou, pour être plus juste, ces différences ne concernent pas les mêmes individus. Comme

précédemment, cette catégorie de mobilier concerne de manière privilégiée les adultes, ces derniers réunissant la moitié de l'effectif du mobilier lithique. Cependant, à l'inverse du Grossgartach, l'outillage lithique est attribué autant aux adultes de sexe féminin que masculin, celui-ci étant associé à 12 femmes et 16 hommes (fig.36). Toutefois, la répartition sexuelle semble plus prononcée chez les individus juvéniles, les adolescents de sexe masculin possédants 19 éléments contre seulement deux chez les adolescentes.

De plus, au vue de nos données, il semblerait que l'outillage poli, composé des lames de haches, des herminettes et des coins, soit attribué de manière préférentielle aux individus de sexe masculins (16 éléments contre 3 pour les femmes) tandis que les coins concernent exclusivement les jeunes adultes et adolescents puisqu'ils sont totalement absents chez les enfants et les vieillards. De plus, les lames de haches sont totalement absentes chez les jeunes adultes masculins, alors qu'ils possèdent la part la plus importante d'herminettes (8) et de coins (2) De même, l'outillage taillé, faisant référence, au traitement de la peau, tels que les racloirs, grattoirs, perçoirs, est exclusivement associé aux jeunes adultes (3 individus) et adolescents (1 individu) de sexe féminin et semblent exclure de manière catégorique les hommes. De même, il semble que ces objets soient également inclus dans la sphère enfantine (3 enfants) (fig.38b.).

Toutefois, il se peut que la différenciation sexuelle soit non pas basée sur ces critères mais sur d'autres que nous n'avons pu prendre en compte dans notre analyse comme les matériaux utilisés dans la réalisation de ces biens.

3.2.2.3. Les dépôts fauniques

Les dépôts osseux d'origine animale constituent un changement radical entre les deux périodes. En effet, seuls quelques inhumés Grossgartach renfermaient des restes osseux, tandis qu'ils sont omniprésents dans les tombes **Hinkelstein**. Concernant celles-ci, les dépôts renvoient le plus souvent à des cuissots ou des côtes d'animaux domestiques notamment de bœuf à 64%. Nous pouvons constater que ces dépôts concernent la moitié des tombes masculines, seul un tiers des femmes semblant être concernées par cette catégorie de mobilier (fig.35). De plus, il semblerait que le choix des animaux déposés réponde à une répartition sexuelle, les porcs étant principalement retrouvés chez les hommes. En effet, une vingtaine d'éléments osseux de suidés ont été découverts chez les individus masculins contre seulement deux chez les femmes. Quelques taxons sauvages semblent faire l'objet de dépôt, tel que le sanglier que nous retrouvons chez l'ensemble des individus, et du cerf que nous rencontrons chez un unique individu masculin de la catégorie des vieillards.

3.2.2.4. Le matériel de mouture

Concernant les autres catégories de mobilier, les variations de mobilier entre les séquences culturelles et entre les individus sont moins probantes. Toutefois, le matériel de mouture indique une préférence indéniable pour les individus de sexe féminin, ceux-ci détenant 43% du matériel de mouture recensé, et ce quelque soit la période envisagée (fig.35 et 36). Cependant, les outils en grès sont plus nombreux durant le Grossgartach, puisqu'ils représentent désormais plus du double de ce qui a été recensé dans les tombes Hinkelstein (112 éléments contre 47 au Hinkelstein). Bien qu'il ne soit pas absent des tombes masculines, le matériel de mouture (meules et molettes) semble l'attribut par excellence des tombes féminines, notamment des individus adultes de moins de 50 ans,

celles-ci totalisant 37% du mobilier de mouture. Toutefois, leur dépôt semble plus lâche durant le Grossgartach, les dépôts incluant désormais les tombes enfantines, jusqu'alors peu concernées par ce matériel.

Cependant, au vue des méthodes d'identification sexuelle mises en œuvre sur la nécropole de Trébur, il semble nécessaire de relativiser notre propos. Effectivement, conformément à la tradition anthropologique allemande, le sexe des individus a été déterminé d'après le crâne des squelettes. Or, à la lecture des données, il apparaît que la détermination sexuelle des crânes renvoie quasi systématiquement à une bipartition sexuelle du mobilier ; à savoir lithique pour les individus masculins et meules et molettes pour les femmes (Farrugia, 2008,p.369). Bien que cette bipartition des biens mobiliers puisse répondre à une réalité archéologique, il est probable que l'identification sexuelle des inhumés de Trébur ait été influencée par les biens matériels présents dans les tombes. Toutefois, si l'on s'attache de plus près à la répartition du matériel de mouture des inhumés Grossgartach des nécropoles de Rosheim « rosenmeer» et de Lingolsheim, nous sommes, une fois de plus, face à une bipartition sexuelle des biens, les meules et molettes étant attribuées de manière préférentielle aux femmes ; malgré le fait que la détermination sexuelle des individus ait été réalisée cette fois-ci sur l'os coxal. Ainsi, bien que l'association quasi systématique femme/matériel de mouture du site de Trébur jette un doute sur la validité des données, celle des deux autres nécropoles Grossgartach de notre corpus viennent appuyer cette répartition bipartite des biens.

3.2.2.5. L'outillage osseux

Quant à l'outillage osseux, ce dernier est essentiellement représenté, pour le Hinkelstein, de pointes réalisées en bois de cerf que l'on retrouve majoritairement dans les tombes masculines. Un seul individu masculin a été retrouvé accompagné de ce mobilier, de même qu'un enfant associé à une pioche en bois de cervidé. Concernant le Grossgartach, ce mobilier semble plus estimé par les

populations qu'à la période précédente. Désormais, le mobilier osseux devient plus diversifié, les baguettes et les poinçons faisant leur apparition dans les dépôts funéraires. A la différence de ce qui a été constaté au Hinkelstein, le dépôt de ce mobilier dans les sépultures ne semble pas répondre à une répartition sexuelle, les hommes comme les femmes étant associés à ce mobilier. Toutefois, si différence il y a, celle-ci peut être appréhendée au travers des pointes et des poinçons, ces deux classes d'objets semblant être respectivement associées aux individus masculins (3 objets contre 1 pointe dans une tombe féminine) et féminins (4 éléments). Notons également que les enfants sont associés aux poinçons en nombre relativement important et à un hameçon, unique exemple de notre corpus.

Comme précédemment, les taxons sauvages semblent être le support privilégié (47% des supports) dans la confection de ces matériaux, bien que les espèces tendent à s'étayer à cette période puisqu'au cerf est désormais associé le chevreuil et le sanglier.

Comme nous l'avons dit tantôt, les tombes Roessen et du Planig-Friedberg sont trop peu documentées dans notre corpus pour faire l'objet d'une étude comparative. De plus, bien que l'âge et le sexe des individus aient été déterminés, il semblerait présomptueux d'effectuer une analyse comparative de la répartition du mobilier. Cependant, nous constatons que la parure est une fois de plus le mobilier le plus conséquent, dans les dépôts funéraires, puisqu'elle représente plus de 95% du mobilier pour les deux périodes. Comme une sorte de continuité avec le Grossgartach, les perles et les dentales constituent les éléments de parure privilégiés autant pour le Roessen que pour le Planig-Friedberg. Toutefois malgré l'indigence des données relatives à cette période, nous remarquons que les neuf plaquettes en nacre ont toutes été recensées dans des tombes féminines dont 7 appartenant à des adolescentes.

Ainsi, au vue des observations recueillies, nous pouvons constater que les populations du Néolithique moyen danubien n'utilisent pas les mêmes codes funéraires entre le Hinkelstein et le Grossgartach, ou plus exactement que ces codes ne semblent pas avoir le même sens pour les groupes qui les utilisent. Tout d'abord, l'étude comparative de la répartition du mobilier entre les individus de ces deux séquences culturelles, semble indiquer un changement au niveau des structures sociales. En effet, nous avons pu observer, grâce à l'étude du mobilier composant les ensembles funéraires Hinkelstein, la présence d'individus au statut privilégié, notamment masculins. Ces derniers, caractérisés par un mobilier funéraire plus important sont associés, dans la nécropole, à des riches sépultures féminines caractérisées par la présence de craches de cerfs sur le bassin. De plus, le soin apporté tout particulièrement aux tombes masculines ; la littérature (Spatz,1999, p.271-273) nous dit qu'elles sont enterrées plus profondément que les sépultures féminines ; renforce le caractère privilégié de ces individus. Ainsi, le regroupement dans un même secteur des tombes riches a été interprété par les chercheurs comme la présence hypothétique d'un clan, sans doute à caractère familial (Spatz 1999, p.271-273). De plus, l'étude du mobilier a permis de mettre en évidence une répartition différentielle des biens, notamment sexuelle, fortement marquée chez les groupes Hinkelstein de Trebur. Ainsi, les hommes sont individualisés par la présence d'outillage lithique, tel que les herminettes et autres armes, et par le dépôt de restes osseux d'origine domestique. A l'inverse, les femmes sont caractérisées par des objets dont les matériaux utilisés comme support font clairement référence à la sphère sauvage, comme les craches de cerf, éléments propres aux individus féminins, tandis que les hommes ne possèdent que les imitations de craches. Toutefois, rappelons que l'identification sexuelle des individus Hinkelstein de Trébur est sujette à caution, celle-ci ayant pu être influencée par la répartition bipartite du mobilier funéraire Hinkelstein (lithique pour les hommes, matériel de mouture pour les femmes) qui s'affiche comme une règle depuis le début du XX^e siècle et les écrits de Koehl (Farrugia, 2008,p. 369).

Bien que nous ne les ayons pas pris en compte dans ce présent travail, d'autres critères semblent être utilisés par les groupes Hinkelstein pour marquer la différence entre hommes et

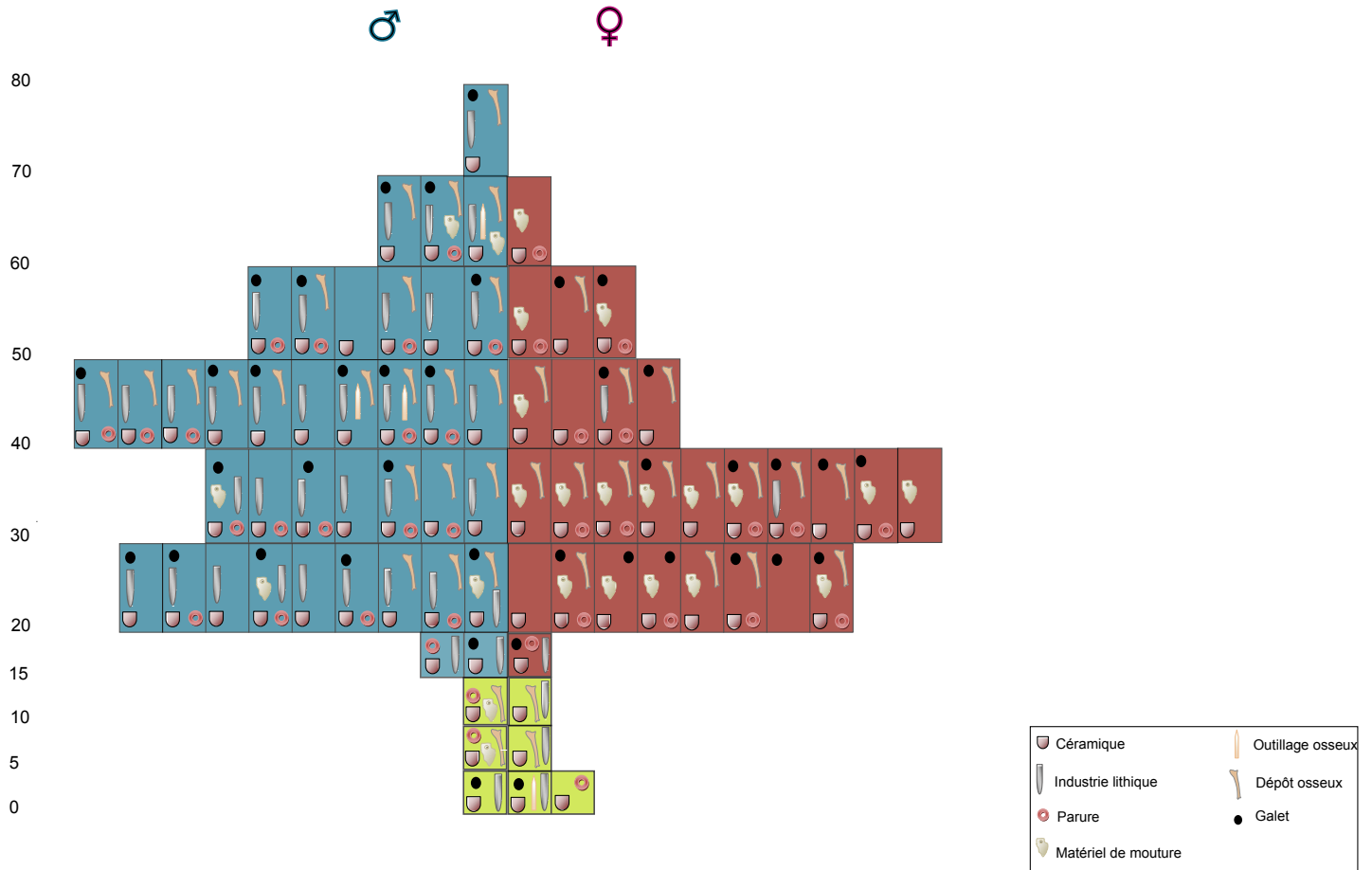
femmes. Ainsi, les positions dans lesquelles sont inhumés les défunts, de même que l'orientation de leurs corps, sont autant de critères discriminants (Spatz 1999, p. 18-19). Ainsi, l'auteur de la monographie de Trébur, interprète le statut privilégié de certains individus, notamment masculins ; entériné par la volonté des populations Hinkelstein à marquer la différence entre les individus des deux sexes ; comme autant d'indices prônant une société fortement hiérarchisée, sans doute à caractère patriarcal (Spatz, 1999, p. 271-273).

A l'inverse, les différences de richesses entre les individus du Grossgartach semblent, désormais, moins prononcées qu'à la période précédente. En effet, la répartition du mobilier, de même que sa quantité n'indique pas de profondes différences autant au niveau de la répartition sexuelle que de l'âge. La forte dichotomie que nous observions précédemment au niveau de la répartition de l'industrie lithique entre les hommes et les femmes n'est plus perceptible, la césure semblant désormais s'effectuer avec le matériel de mouture, ce dernier étant attribué de manière préférentielle aux individus féminins. Ainsi, les éléments de parure sont désormais autant associés aux hommes qu'aux femmes, mais, les différences au niveau des classes d'objets de parure sont moins marquées. Ainsi, les craches et les imitations, si présentes au Hinkelstein sont désormais anecdotiques, au profit des perles de roches. Toutefois, si la répartition du mobilier ne se fait pas discriminante au niveau des sexes, peut être que celle-ci s'effectue plutôt en fonction de l'âge des inhumés, ou bien, repose t'elle sur des critères que nous n'avons pas pris en compte tels que les matériaux utilisés ? Bien que les différenciations entre les individus soient moins perceptibles qu'auparavant, gardons nous d'un avis aussi tranché que Mr. H. Spatz, qui voit en cela la preuve d'une société à caractère égalitaire (Spatz, 1999, p ; 271-273).

Cependant, que ce soit pour le Hinkelstein, le Grossgartach, ou le Roessen, ce sont les adultes, plus particulièrement les moins de 50 ans, qui possèdent à la fois le mobilier le plus conséquent et le plus diversifié. Faut-il en déduire que ces défunts font l'objet d'un dépôt privilégié ? Ne serions-nous pas

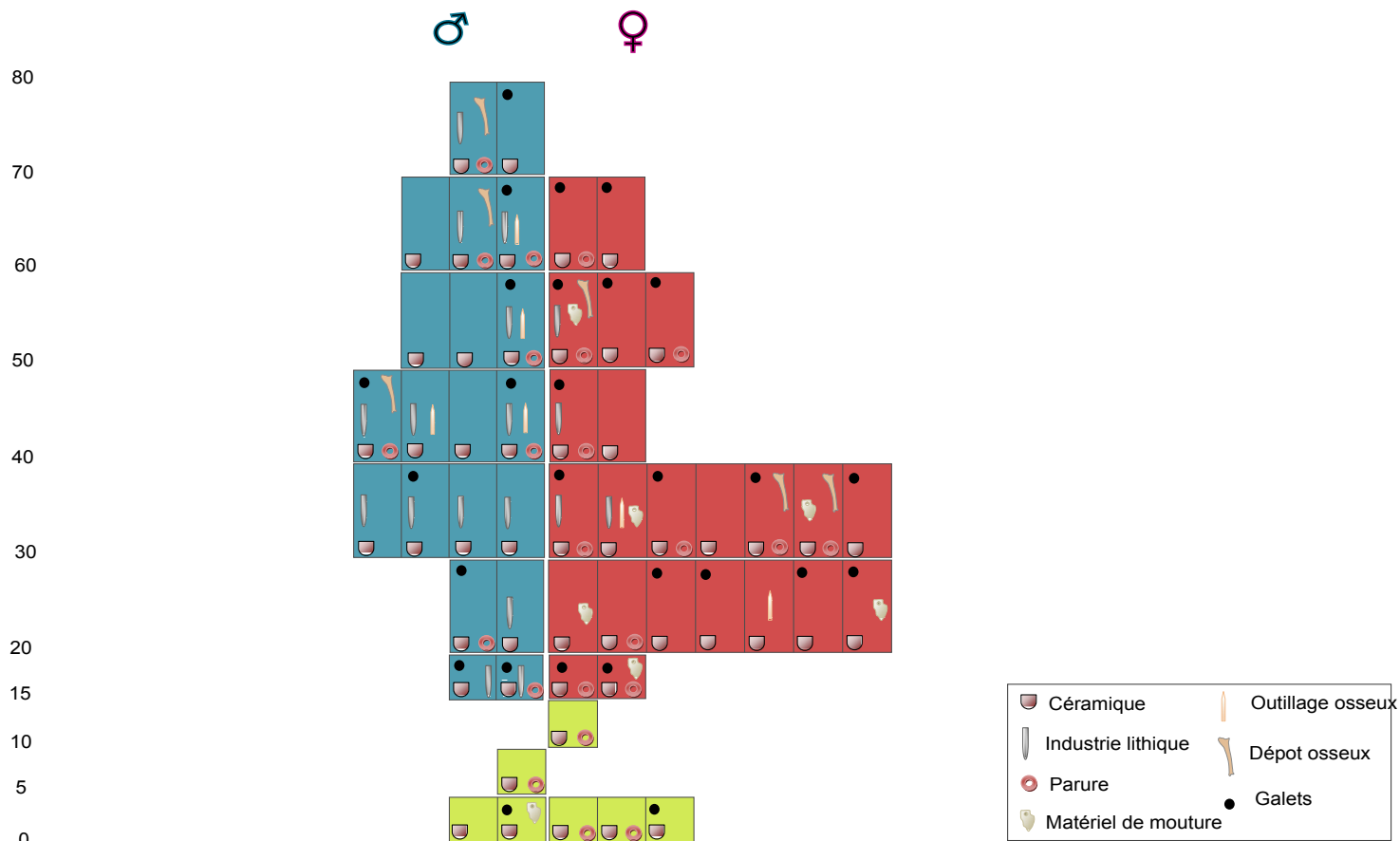
face à un biais documentaire, ces individus étant également les mieux préservés et les plus nombreux dans notre corpus ?

L'analyse de la répartition du matériel entre les individus du Néolithique moyen entre les cultures du Hinkelstein et du Grossgartach a permis de mettre en évidence les tendances évolutives des traitements funéraires. Ainsi, les différenciations ont été appréhendées au niveau des rites funéraires, mais sont sans doute révélatrices de changements profonds au niveau des structures sociales.



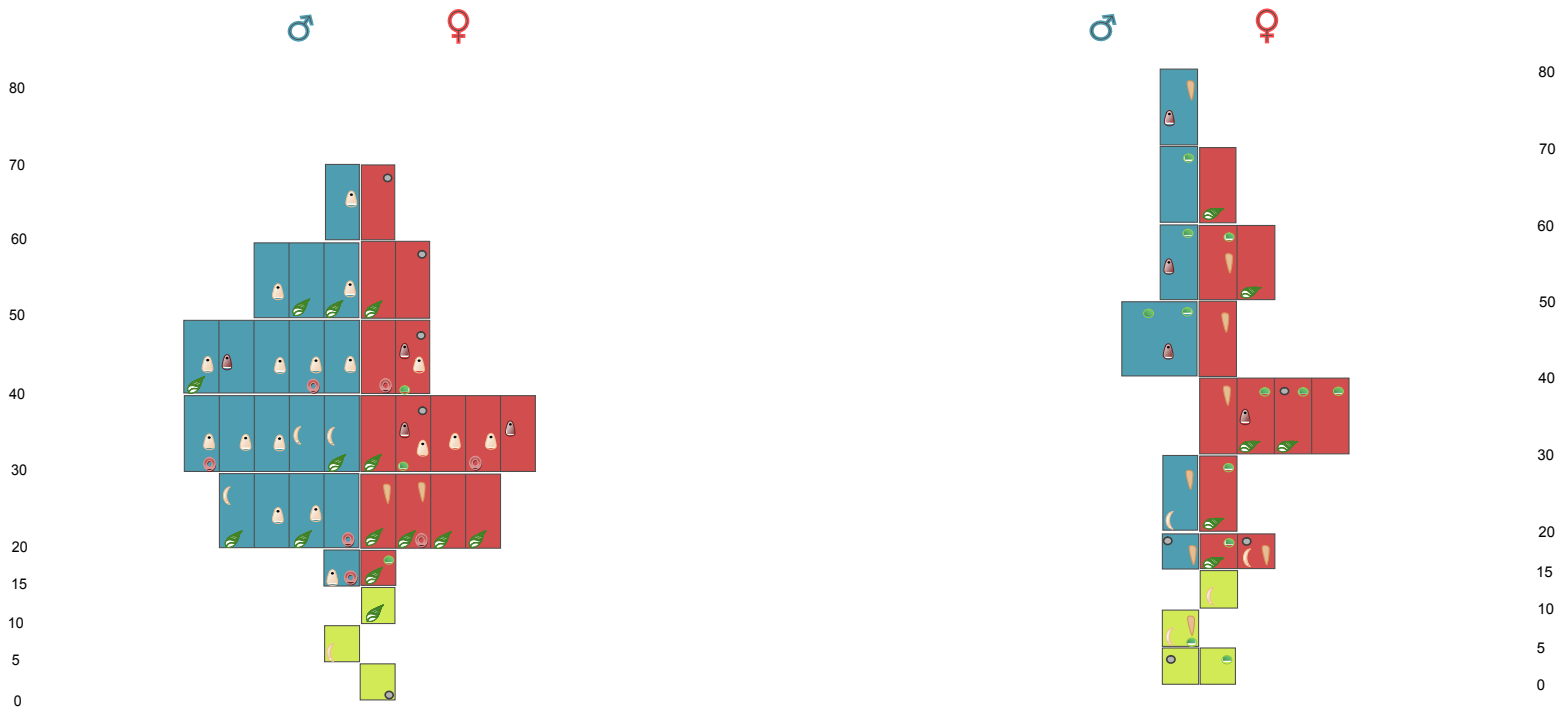
Répartition du mobilier auprès des défunts Hinkelstein de la nécropole de Trébur en fonction de leur âge et de leur sexe.
(73 inhumés pris en compte sur un total de 79)

Figure 35: Distribution du mobilier en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein de la nécropole de Trébur.



Répartition du mobilier des défunts Grossgartach de la nécropole de Trébur en fonction de leur âge et de leur sexe. (43 inhumés pris en compte sur un total de 58)

Figure 36: Distribution du mobilier en fonction de l'âge et du sexe des individus Grossgartach de la nécropole de Trébur.



a. Répartition des éléments de parure des individus Hinkelstein de la nécropole de Trébur en fonction des matériaux employés, de leur âge et de leur sexe.

b. Répartition des éléments de parure des inhumés Grossgartach de la nécropole de Trébur en fonction des matériaux employés, de l'âge et du sexe des individus. (seuls les individus dont l'âge et le sexe sont indiqués précisément sont pris en compte soit 19 individus sur un total de 53)

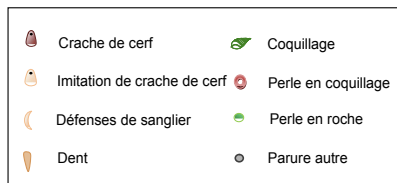


Figure 37: Distribution comparative des éléments de parure en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein (a) et Grossgartach (b) de la nécropole de Trébur.

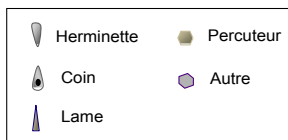
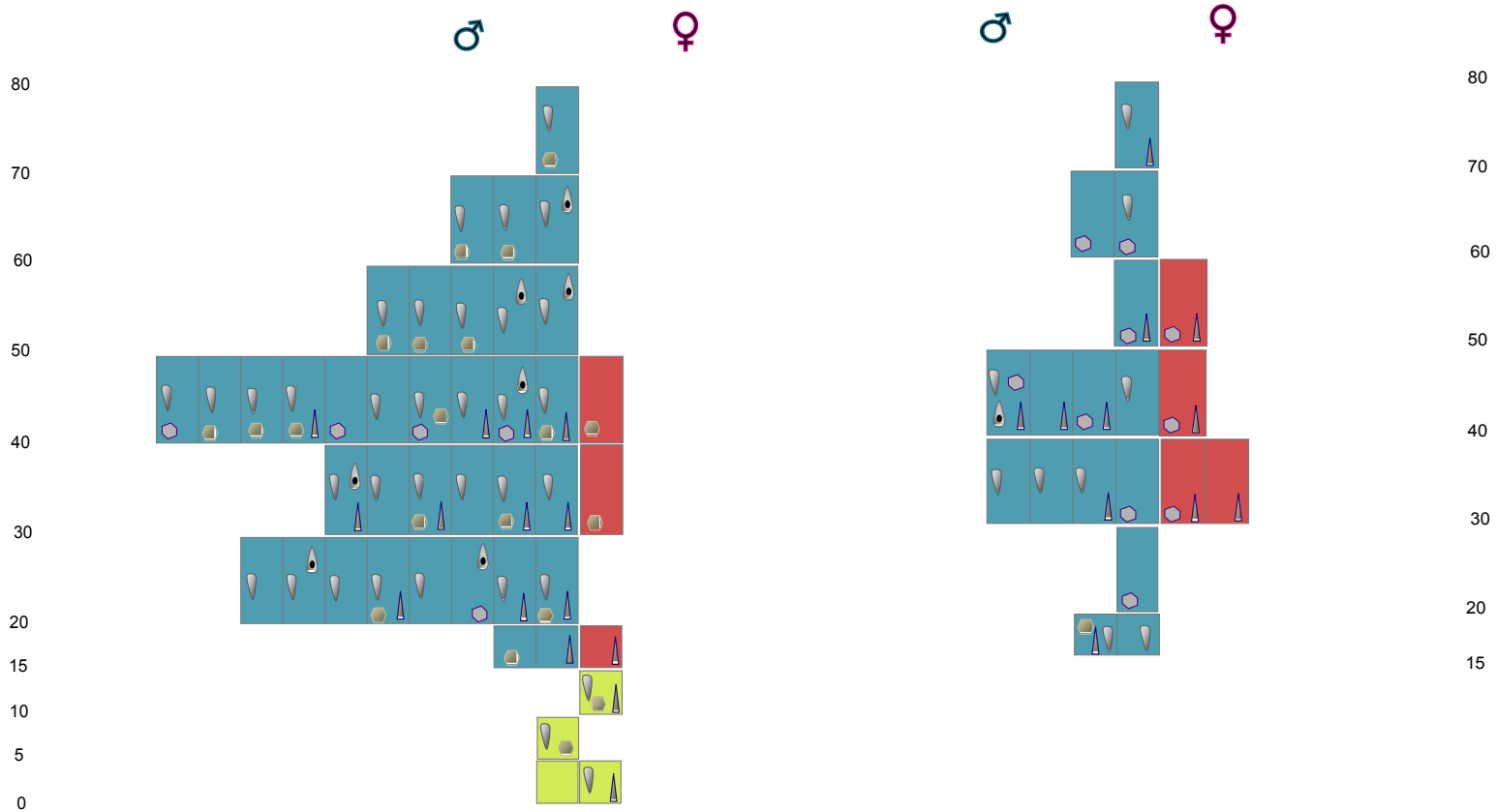


Figure 38: Distribution comparative des éléments lithiques en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein (a.) et Grossgartach (b.) de la nécropole de Trébur.

*

* *

Suite à ce que nous avons observé concernant les traditions funéraires du Néolithique ancien et moyen danubiens, il semblerait que les mutations observées durant cette dernière période s'inscrivent dans la continuité de la tradition II. Par ailleurs, cela paraît cohérent au vue de la littérature concernée (Jeunesse, 1996). Ainsi, les dépôts céramiques, peu fréquents dans les tombes de la tradition I, tendent à l'augmentation dès la tradition II ; phénomène qui n'ira qu'en s'amplifiant avec le temps. Le même constat peut être observé concernant l'industrie lithique, celle-ci étant majoritairement associée aux individus de sexe masculin, quelque soit la période abordée, bien que cela soit plus ou moins marqué au Grossgartach. De plus, le matériel de mouture, apparaissant durant la tradition II va également s'accroître pour devenir un phénomène caractéristique des inhumés de sexe féminin durant le Grossgartach. Toutefois, les éléments de parure du Néolithique moyen témoignent d'un changement profond, en rupture manifeste avec les traditions précédentes. Désormais, les parures « traditionnelles », soit en coquillages et spondyles sont abandonnées au profit des parures sur dents animales, notamment les craches de cerfs comme en témoignent les sépultures féminines Hinkelstein, mais aussi les perles en roches, si importantes au Grossgartach. Cependant, loin d'avoir disparu du mobilier funéraire, la parure en coquillage fait désormais appel à des supports différents, tels que les dentales que nous retrouvons uniquement dans les tombes d'adultes du Grossgartach. Par ailleurs, ce changement de support avait déjà été constaté auprès des populations danubiennes du Néolithique ancien et moyen et fait l'objet de publications auxquelles je réfère le lecteur (Jeunesse, 1997, 1998). Or, il apparaît que le recours à des supports tels que les dents animales, notamment les craches de cerf, ne soient pas sans rappeler les parures des populations mésolithiques. Ainsi, l'apparition et l'intégration de ces éléments de parure, dès le Hinkelstein, serait à interpréter comme « *une synthèse des deux traditions, [plutôt] qu'une résurgence de la tradition mésolithique* » (Jeunesse, 1998, p.27). De plus, outre le changement de

support manifeste entre les deux périodes, il semblerait, selon le même auteur, qu'il faille l'interpréter comme un changement de relation et de perception entre les hommes et le monde animal. Ainsi, les parures traditionnelles des populations rubanées, confectionnées en coquillages, sont façonnées de manière à détourner et éviter la forme originelle et animale du support; tandis que les parures du Néolithique moyen tissent un rapport privilégié avec le monde animal, le travail sur les dents animales étant minimisé et se limitant bien souvent à un simple percement du support. Pour évoquer ce rapport, C. Jeunesse n'hésite pas à parler de « *relation non médiatisée avec le monde animal* » (Jeunesse, 1997, p. 55), relation qui, par ailleurs, peut être indirecte dans le cas des imitations de craches par exemple. Le même constat peut être effectué pour les parures en coquillages du Grossgartach, où les dentales ne connaissent pas de façonnages particuliers, et rappellent sans ambiguïté l'origine animale du support.

Quant aux dépôts alimentaires d'origine animale, ces derniers sont absents des sépultures rubanées, et apparaissent relativement rarement au Néolithique moyen, la nécropole de Trébur semblant faire figure d'exception. Effectivement, au vue de nos données, il apparaît clairement que les dépôts osseux sont caractéristiques de cette nécropole et ne semblent connaître ni antécédent, ni prédécesseur, ces dépôts étant anecdotiques au Grossgartach. Bien que pouvant être interprétés comme un héritage des traditions funéraires mésolithiques, ces dépôts ne s'en différencient pas moins, car loin de mettre en avant des valeurs liées à la chasse des bêtes sauvages, c'est « *l'animal asservi, découpé et apprêté pour la consommation humaine* » (Jeunesse, 1997, p.57) qui y est déposé. Ainsi, il semblerait qu'une fois de plus, nous soyons face à une appropriation des traits funéraires indigènes et à leur métissage avec les propres valeurs des populations du Néolithique moyen. En privilégiant le dépôt d'animaux domestiques auprès des défunts, le troupeau est mis en valeur et par effet miroir le prestige de son propriétaire.

Ainsi, malgré le passage au Néolithique moyen, les populations de traditions danubiennes conservent des caractéristiques communes aux groupes rubanés du Néolithique ancien. Il semblerait

que l'accès au droit funéraire concerne un nombre plus important d'individus quelque soit leur âge et leur sexe. Conjointement, nous observons une diversification et une multiplication des dépôts funéraires, ces derniers ne cessant de s'accroître avec le temps.

Chapitre 4

Discussion

Considéré comme le moyen privilégié d'appréhender les sociétés passées, le contexte funéraire, mais plus encore le mobilier funéraire, permet de nous approcher au plus près de la société des vivants. C'est pourquoi ce domaine nous apparaît comme le plus favorable pour approcher les systèmes symboliques et de pensées des sociétés néolithiques et d'aborder un concept tel que celui du **genre**. Effectivement, du point de vue de l'anthropologie sociale, la Mort se définit comme étant le domaine où les systèmes d'idées et les pratiques mis en place par la communauté autour du défunt (cérémonies, systèmes d'échanges...) se rapprochent le plus du monde des vivants (Lemonnier, 2007, p.34). Ainsi, en ne dotant qu'un nombre limité de ses défunts de biens funéraires, ou en déposant auprès de certains des biens « privilégiés », la communauté des vivants semble distinguer des individus par rapport aux autres. Toutefois, les causes de cette distinction sont autant multiples que diverses. En tant qu'archéologues, nous y verrons une forme de distinction sociale, la marque d'un individu prestigieux se démarquant du reste du groupe par sa fonction politique et sociale. Pourtant, la signification des dépôts funéraires et leur présence/ absence dans les tombes est loin d'être aussi simpliste et caricaturale. Certes, celle-ci peut exprimer une forme d'inégalité sociale et une discrimination entre les individus, mais, d'autres critères tels que l'âge, le sexe ou encore le genre doivent nécessairement être pris en compte, ces derniers ayant dû jouer un rôle dans le choix du dépôt et des objets associés.

4.1. Genre et stratégie individuelle

Bien que nous n'ayons accès qu'à une part infime du processus funéraire, les biens funéraires nous permettent néanmoins d'en appréhender une partie, notamment concernant l'identité du

défunt, qu'elle soit sociale, individuelle ou collective. Afin de palier cette carence induite par la discipline en elle-même, il semble nécessaire et indispensable, d'allier nos connaissances à celles de l'anthropologie sociale afin de comprendre la signification et les rôles tenus par les dépôts funéraires. Ainsi, « *loin d'être de simples accessoires, ils [les objets funéraires] jouent dans [les processus funéraires] des rôles essentiels* » (Lemonnier, 2007, p.35). Effectivement, les biens funéraires entretiennent un rapport privilégié dont l'une des fonctions, pour les communautés endeuillées, est d'accompagner le défunt dans sa transformation et dans l'univers des morts (Lemonnier, 2005-2008).

De plus, la relation de l'objet au défunt pose la nécessaire question de son appartenance et de manière intrinsèque de son identité. Toutefois, au vue des exemples ethnologiques, la fonction du mobilier va au-delà du simple caractère identitaire, reflet du sexe biologique ou du statut social du défunt, mais prend part à une multitude de mécanismes sociaux associés aux processus funéraires. Ainsi, dans certaines sociétés de Papouasie Nouvelle-Guinée, déposer des objets ayant appartenu au défunt ne relève pas nécessairement de la mise en valeur de son prestige, mais relève plus du maintien de bonnes relations entre le défunt et la communauté des vivants. De ce fait, déposer un objet précieux, s'en priver et/ou le retirer des systèmes d'échanges, comme le cas des haches et des herminettes par exemple, revient autant à marquer la tristesse encourue par la perte d'un être cher, que de « *minimiser son désir de vengeance* » sur le groupe (Lemonnier, 2005-2008, p. 210). De même, certaines coutumes funéraires visent à se débarrasser des biens « quotidiens » du défunt, tels que la vaisselle, par crainte que l'esprit de ce dernier ne vienne hanter la communauté villageoise par le biais des biens lui ayant appartenu. Ainsi, la relation privilégiée qu'entretient le mobilier funéraire et son propriétaire est complexe à définir, et l'interprétation en est d'autant plus difficile que nous n'avons accès, dans le cadre de l'archéologie funéraire, qu'à une part infime des mécanismes sociaux mis en place par les sociétés.

Tout au long de ce travail, nous avons pu mettre en évidence des distinctions entre les inhumés, distinctions basées sur la répartition différentielle des biens funéraires. Ainsi, nous avons pu mettre en valeur la présence préférentielle de certaines classes d'objets auprès des individus de l'un et de l'autre sexe et également, mais avec moins d'évidence, en fonction de leur classe d'âge. Si l'on considère que ces objets particuliers sont plus porteurs que d'autres de l'identité du défunt qu'en est-il du problème du genre? Peut-on identifier un genre féminin et masculin au travers du mobilier funéraire ?

Outillage lithique taillé et poli versus matériel de mouture ou sphère masculine versus sphère féminine ?

Comme nous l'avons évoqué tantôt, certaines catégories d'objets funéraires ont permis de mettre en évidence une répartition différentielle des biens, répondant semble t-il au sexe des inhumés. Ainsi, le matériel de mouture nous apparaissait comme l'attribut féminin par excellence tandis que les outils lithiques, notamment coins et herminettes, semblaient préférentiellement l'apanage des individus masculins. Cependant, malgré cette préférence à l'un ou à l'autre sexe, nous n'en avons pas pour autant noté l'exclusion définitive puisque certains individus masculins détenaient des meules et molettes et les femmes de l'outillage lithique. De plus, la répartition de cette dernière catégorie d'objet est plus complexe à établir, celle-ci étant plus ou moins perméable en fonction des périodes. Ainsi, alors que l'outillage lithique se manifeste comme un mobilier typiquement masculin durant le Rubané récent et le Hinkelstein, sa répartition semble plus ubiquiste dès le Grossgartach où le panel d'outils lithiques tend à s'étayer auprès des individus des deux sexes. Malgré cela, il semblerait cependant qu'un certain nombre de traits communs soient perceptibles entre les différentes périodes, certains objets se manifestant de manière récurrente chez l'un ou l'autre sexe. Ainsi, les herminettes et les coins apparaissent exclusivement associés aux individus

masculins tandis que les outils associés au traitement de la peau, tels que les racloirs et perçoirs sont retrouvés de manière préférentielle auprès des femmes. De plus, nous avons noté que les coins, présents uniquement dans la nécropole de Trébur, étaient attribués uniquement aux adultes et vieillards de sexe masculin, excluant de manière catégorique les enfants, adolescents et les femmes.

La répartition différentielle de l'industrie lithique et plus particulièrement des objets cités ci-dessus, nous apparaît comme extrêmement intéressante compte tenu de ce que nous connaissons en anthropologie sociale. Effectivement, l'outillage poli, plus particulièrement les herminettes semblent jouer un rôle social manifeste dans les sociétés d'horticulteurs actuelles. Ainsi, chez les Dani de Papouasie Nouvelle Guinée, la hache et l'herminette apparaissent comme les attributs masculins par excellence et servent d'affichage à la masculinité (Petrequin, 2006a, p.4) (fig.39). De plus, dans le même article, l'auteur précise que ces outils sont portés en permanence par les hommes et qu'il paraîtrait inconvenant de ne pas les avoir sur soi. Or, chez ces populations d'horticulteurs de Nouvelle-Guinée, un fait récurrent a été mis en évidence : ces objets liés au défrichage et à l'ouverture des jardins sont exclusivement associés aux hommes, les femmes étant totalement exclues de ces activités et par corrélation de ces objets (Godelier, 1982).



Figure 39 : Hommes Langda et Bilimip portant une herminette (Papouasie Nouvelle Guinée).

En menant le parallèle entre nos populations néolithiques étudiées et les données ethnologiques, il serait tentant de voir dans cette répartition différentielle des outils de défrichage la manifestation du genre. Ainsi, le genre masculin se manifesterait par l'affichage « ostentatoire » des herminettes, signe de virilité et de masculinité ; l'herminette construirait l'individu masculin. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle l'herminette ou la hache conserveraient dans le domaine funéraire une signification associée à la sphère masculine est corroborée par son pendant féminin : le matériel de mouture.

Apparues dès le début du Néolithique moyen et prospérant jusqu'au Grossgartach, meules et molettes se sont avérées être essentiellement associées aux sépultures féminines. Bien que les méthodes d'identifications sexuelles de la nécropole de Trébur laisse planer un doute sur le bien fondé de ces données, cette répartition différentielle des biens n'en est pas moins visibles pour les inhumés Grossgartach de Rosheim « rosenmeer » et de Lingolsheim. De plus, si l'on se réfère aux travaux de M. Sohn sur les sépultures collectives du Bassin-Parisien entre le IV et III^e millénaire, cette dernière constate également une association préférentielle du matériel de mouture aux inhumés de sexe féminin (Sohn, 2006). Or, dans les sociétés d'agriculteurs d'Afrique et plus particulièrement du Mali et du Burkina Faso, il apparaît clairement que le travail des céréales (mil et sorgho), en passant de la récolte à la mouture est une activité exclusivement féminine (fig.40). Ainsi, en menant un parallèle entre les données anthropologiques et archéologiques, il n'est pas impossible que nous soyons face à une manifestation du genre féminin véhiculée par des valeurs associées à la sphère de la maisonnée et de l'anthropisé.

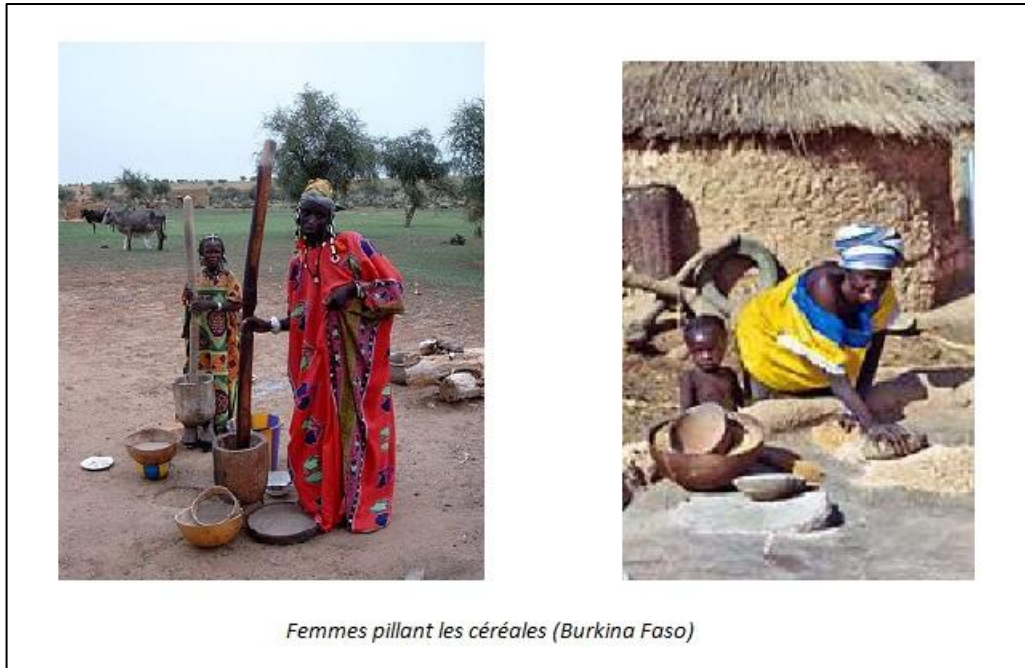


Figure 40 : Femmes pillant les céréales (Burkina Faso) (photos disponibles sur [http : academic-ru.fr](http://academic-ru.fr))

Toutefois, bien que l'hypothèse que le genre social soit véhiculé par certains objets relatifs à une répartition sexuelle des activités ne soit pas à exclure, comment expliquer leur absence chez certains individus? Effectivement, si l'on considère l'outillage poli et le matériel de broyage des céréales comme vecteurs respectifs de l'identité sociale masculine et féminine, pourquoi tous les inhumés de l'un et de l'autre sexe n'en possèdent-ils pas? Comme nous avons évoqué plus haut, il est courant, chez certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs actuelles, que les objets à forte connotation sexuelle et la participation à certaines activités ne puissent s'effectuer qu'après l'accomplissement de rites de passages. Or, nous avons observé que les meules et molettes, de même que l'outillage poli, plus particulièrement les coins et les herminettes semblaient répondre à la double variable âge-sexe. Concernant les coins, nous avons effectivement remarqué que seuls les individus adultes masculins et les vieillards étaient dotés de ce mobilier excluant de manière catégorique les enfants, les adolescents et les femmes. Il serait tentant d'interpréter cette répartition comme la démonstration de la pratique d'initiation masculine, l'acquisition des coins ne pouvant se faire qu'après l'accomplissement d'un rite de passage au début de l'âge adulte. Toutefois, si cette

remarque vaut pour les populations Hinkelstein de la nécropole de Trébur, il n'en va pas de même au Grossgartach, où leur répartition semble plus ubiquiste, adolescents et jeunes adultes étant associés aux coins excluant désormais enfants et vieillards. Bien que l'hypothèse d'une acquisition de ces biens lors de rites initiatiques masculins se produisant désormais dès l'adolescence ne soit pas à exclure, peut-être sommes nous simplement face à un changement de la symbolique masculine, l'affichage de la masculinité n'étant plus véhiculée par les mêmes biens selon la tranche d'âge.

Concernant, les biens de mouture, nous avons constaté qu'ils entretenaient une relation privilégiée auprès des individus de sexe féminin, plus précisément de moins de 50 ans, du moins au Hinkelstein, alors qu'au Grossgartach les enfants en étaient désormais dotés. Dans le cas présent, il est plus délicat d'émettre l'hypothèse d'une acquisition de ces biens lors de séances initiatiques, puisque nous n'avons pu mettre en valeur une répartition plus poussée en fonction des classes d'âge. Cette absence de données peut être également le fait d'une réalité archéologique, les femmes adultes pouvant être identifiées symboliquement par cette activité domestique. Toutefois, l'association de ce type de bien aux enfants, en est d'autant plus intéressante qu'elle les inscrit dans la sphère féminine.

Or, si l'on se tourne du côté des données ethnologiques, il est courant, chez certaines sociétés traditionnelles de Papouasie-Nouvelle-Guinée pratiquants les initiations, que les enfants des deux sexes évoluent dans la sphère féminine et soit de ce fait associés aux activités et aux objets féminins, du moins jusqu'à « leur majorité ». Ainsi, chez les « Wano » en Irian Jaya, les adolescents ne seront initiés à la taille des lames de haches vers 15 ans et ne pourront s'afficher avec cet attribut, marque de l'identité masculine que vers l'âge de 16 ans (Sohn, 2006, p. 252). Ainsi, la présence de mobilier féminin dans les tombes d'enfants grossgartach permet de penser que les enfants des deux sexes évoluent dans la sphère féminine jusqu'à leur âge adulte, où ils pourront dès lors s'afficher avec les attributs masculins (haches, herminettes, coins...) et se faire enterrer avec.

Cependant, il est important que nous ne perdions pas de vue que ces interprétations sont garanties de l'identification anthropologique des squelettes et des méthodes employées. Ainsi, l'exclusion des biens auprès de certains individus en fonction de leur âge et/ou de leur sexe peut tout simplement être la conséquence d'un biais lié à la discipline en elle-même.

Toutefois, bien que l'hypothèse de l'expression du genre social au travers de certains biens funéraires ne soit pas à exclure, elle suscite néanmoins prudence et interrogation. Dans les sociétés traditionnelles actuelles le genre se manifeste au travers de gestes, de tabous alimentaires, d'interdits résidentiels, par une ségrégation des activités...et biens d'autres faits sociaux que nous n'avons pas la possibilité de mettre en évidence en archéologie. De ce fait, affirmer que tel ou tel objet soit le vecteur du genre social d'un individu serait à la fois présomptueux et réducteur.

Certes, la répartition différentielle de certains objets, tels qu'on vient de le voir, pose la question de l'expression du genre, mais ne peut-on pas y voir tout autant la marque d'un prestige et/ou du pouvoir de son propriétaire ou tout autre marqueur social. Dans les sociétés traditionnelles à système compétitif, il n'est pas rare que les jeunes guerriers manifestent leur statut temporaire au travers des herminettes et lames polies, signe de force physique et de virilité. Ainsi, pourquoi la présence de ces biens mobiliers, signes sociaux, ne serviraient-ils pas dans la mort une sorte de compétition entre les individus. Si ces jeunes guerriers, en pleine forme physique, doivent prouver leur utilité au sein de la communauté par le biais d'artifices, les vieillards, quant à eux ne rentrent plus dans ce système compétitif ayant déjà fait leur preuve dans le passé. De ce fait, l'absence de biens de prestige ou du moins le dépôt moins conséquent d'objet auprès de ces derniers n'exprimerait pas une forme d'inégalité ou de « dédain » pour les individus âgés, mais signifierait au contraire, que leur place et statut au sein de la communauté sont reconnus de tous et n'ont plus à les manifester par des objets associés à la guerre et à la force physique.

Alors que nous interprétions tantôt la présence des herminettes chez les adolescents et les adultes comme la manifestation de rites de passages, ne peut-on pas y lire tout autant la présence d'un lignage ou tout au moins d'une transmission du prestige par les individus masculins. Par ailleurs, cette hypothèse prend tout son poids dans la nécropole d'Ensisheim où les tombes d'enfants demeurent les plus riches, richesse se manifestant par des « objets lithiques prestigieux » que l'on retrouve uniquement auprès des individus de sexe masculin. Ainsi, la présence de mobilier quasi identique à ceux des adultes dans les tombes d'enfants soumet l'hypothèse d'une « *transmission héréditaire des statuts associés à la possession des ces panoplies [objets à connotation guerrière]* » (Jeunesse, 2004, p.9). Ainsi, la présence de ces objets, serait associée à une marque de prestige qui confèrerait un statut particulier aux individus associés dès le Rubané récent. De plus, si l'on confère aux tombes masculines à « mobilier prestigieux » un statut particulier, il est intéressant de noter, notamment à la nécropole de Trébur, que les tombes enfantines et féminines à mobilier riche leurs sont associées (t.63). Ce fait pourrait être interprété comme le témoin d'une transmission du statut, du prestige et certainement du pouvoir par les individus masculins d'une même lignée, où les caractères évoqués tantôt rejailliraient sur la parenté directe et sur les femmes.

Si nous nous sommes attardés si longuement sur ces deux catégories d'objets que sont les outils lithiques et les biens de mouture, c'est que leur répartition différentielle se pose comme une constante, indépendamment des périodes. Toutefois, cette répartition apparaît plus ou moins ubiquiste et n'admet pas d'exclusion totale à l'un ou à l'autre sexe, jetant à la fois un doute sur la validité des identifications sexuelles et sur la question du genre. Si l'interprétation d'une ségrégation sexuelle des activités rejaillissant dans les biens matériels des défunts est tentante, nous ne devons pas pour autant écarter d'autres hypothèses telles que la manifestation du statut social, politique et du prestige des individus, répondant à d'autres critères que l'âge ou le sexe.

Un élément de réponse serait peut être à chercher du côté de la morphologie de l'objet, les études menées par P. Petrequin sur les herminettes des sociétés d'horticulteurs d'Irian Jaya montrant que

celle-ci peut différer selon la fonction de l'objet. Ainsi, certaines herminettes rentrant dans les systèmes sociaux d'échanges et de parentés seront thésaurisées et prendront une forme différente des herminettes à fonction utilitaire (Petrequin ;2006a ; 2006b ; Testart, 2006).

Concernant les autres catégories d'objets, leur répartition reste trop aléatoire au sein d'une même nécropole et d'une même période pour y déceler la manifestation du genre. Certes, nous avons pu mettre en évidence une répartition différentielle plus ou moins marquée en fonction des classes d'objets, mais il me semble présomptueux d'y voir une répartition basée sur le genre des inhumés.

La parure comme expression du caractère identitaire

Alors que les travaux de M. Sohn mettaient en évidence une profonde dichotomie entre les individus des deux sexes, dichotomie fondée sur la présence des biens de parure auprès des individus féminins, je n'en décèle pas la trace dans mon étude. Certes des différences ont pu être mises en valeur notamment sur les matériaux employés pouvant renvoyer à une répartition en fonction du sexe ou de l'âge, mais celles-ci apparaissent tellement variables et minces qu'y voir une expression du genre me semble prématurée compte tenu des données actuelles.

Pourtant, compte tenu des données obtenues lors de ce travail, la parure apparaît comme un élément fortement discriminant entre les individus, seule une partie d'entre eux en étant dotée. Ainsi, dès le Rubané récent, les éléments de parure dessinent des différences nettes entre les individus manifestant probablement le statut privilégié de certains individus. Effectivement rappelons que ces dépôts concernaient essentiellement les tombes d'enfants, déjà caractérisées par la présence de dépôts funéraires conséquents. Ainsi, la parure manifesterait le statut social privilégié

de ces jeunes individus et probablement la présence d'un lignage. De plus, il semblerait que l'emploi des matériaux soulignerait une différence sexuée entre les individus. Le cas de la nécropole de Trébur m'apparaît comme un excellent exemple pour illustrer cette situation. Effectivement, alors que nous ne décelions pas de différences quantitatives des biens de parure entre les individus Hinkelstein, les craches de cerfs nous sont apparues comme des éléments fortement discriminants entre les individus des deux sexes, celles-ci étant essentiellement associées aux inhumés de sexe féminin, tandis que les hommes étaient caractérisés par les imitations de craches. Cependant, les travaux menés par S. Bonnardin sur les vêtements et la parure durant le Néolithique apporte une nouvelle lecture sur le cas des craches de cerfs de Trébur, la différence sexuée se retrouvant également dans la manière de porter ces éléments. Effectivement, tandis que les hommes semblent privilégier les colliers, les femmes quant à elles semblent les porter directement cousues sur le vêtement (t. 63 et 103) (Bonnardin, 2009, p.291). Toutefois, bien que l'on perçoive des différences sexuelles entre les individus, il ne me semble pas opportun d'y voir une manifestation du genre, mais plutôt l'expression du prestige et de la présence d'individu au statut social et politique privilégié. Ceci me semble d'autant plus judicieux que les craches de cerfs n'ont été décelées qu'auprès de deux individus féminins, dont l'une d'elle détient la quasi-totalité, soit 230 craches de cerfs cousues soigneusement en ceinture. De plus, notons que ces tombes féminines privilégiées sont associées à un groupe de tombes masculines à mobilier riche et prestigieux renforçant le caractère ostentatoire de ces objets et pourquoi pas la présence d'une élite sociale et politique.

Mais, si la parure apparaît comme le manifeste d'une différenciation sociale jusqu'au Hinkelstein, il semblerait que sa fonction évolue dès le Grossgartach où les écarts entre les individus semblent moins pressants. Effectivement, au vu de nos résultats, les dépôts de parure touchent un nombre plus conséquent d'individus, semblant plus exprimer la volonté des individus de se rassembler autour de signes distinctifs communs qu'une forme d'inégalité dans la richesse. De plus, rappelons que les parures Grossgartach marquaient un profond revirement par rapport à la tradition

danubienne, privilégiant désormais les dents animales au détriment des perles en roches et en coquillages, rappelant de ce fait les traditions mésolithiques. Ainsi, en s'appropriant les traits mésolithiques, les parures Grossgartach semblent davantage traduire la volonté des populations de se démarquer des autres groupes en renouvelant à la fois les codes esthétiques et les valeurs associées.

Si la parure peut servir l'expression du caractère identitaire communautaire, elle peut également servir l'expression d'un statut social, d'une étape biographique du sujet (adolescent, vieillards) ou un statut personnel (veuf, célibataire...). Ainsi, les chasseurs de casoar baruya, étudié par M. Godelier, sont clairement reconnaissables par le port de plumes de casoar sur leur tête et une défense de sanglier à travers le nez. De même, dans cette même société où la vie des hommes comme des femmes est ponctuée de rites initiatiques, son statut marital s'exprime clairement par le port d'une plume de perroquet blanc, tandis que le tout jeune initié masculin se démarque visuellement par le percement de son septum (Godelier, 2003).

Bien qu'il ne s'agisse en aucun cas d'une liste exhaustive des fonctions véhiculées par la parure, j'ai cherché à mettre en évidence au travers de ces quelques exemples la multiplicité des interprétations que l'on peut lui conférer. S'il n'est pas exclu que le genre soit véhiculé, comme le constate M. Sohn pour les inhumés néolithiques du Bassin parisien du IV^e millénaire, par les éléments de parure, il me semble prématuré, compte tenu des données actuelles d'émettre une hypothèse semblable pour les individus de traditions danubiennes. A mon sens, il est plus probable que celle-ci exprime des valeurs sociales et politiques associées à l'émergence d'une société hiérarchisée s'exprimant par des biens ostentatoires, ou un caractère identitaire communautaire, que la manifestation du genre.

Concernant les dépôts osseux, autant mobilier que d'origine alimentaire, nous avons pu mettre en évidence quelques différences sexuées entre les inhumés. Cette répartition différentielle était notamment visible pour les dépôts fauniques, où bœufs et cochons se répartissaient préférentiellement auprès des adultes masculins. Quant au mobilier osseux, leur répartition offrait également une lecture duelle, les hommes étant davantage concernés par les armes tels que les flèches ou les pointes en os, que par les poinçons préférentiellement associés aux individus féminins. Toutefois, compte tenu de leur assez faible représentation au sein de notre corpus et de leur trop grande variabilité entre les périodes et les sites, il est difficile de donner avec certitude une explication à cette répartition différentielle. Remarquons simplement qu'une fois de plus les armes semblent préférentiellement associées aux individus masculins afin de souligner le caractère viril et physique de la chasse, tandis que les femmes étaient préférentiellement liées à des activités faisant référence au travail de la peau, à des activités associées à la sphère de la maisonnée.

Bien qu'ils ne concernent pour l'essentiel que les inhumés Hinkelstein de la nécropole de Trébur, les dépôts fauniques semblent constituer un élément de différenciation sociale entre les individus. Touchant une faible part de la population inhumée, pour l'essentiel des hommes adultes, ces individus s'en démarquent surtout par le caractère spectaculaire de ces dépôts, pouvant être constitués de plusieurs parties de l'animal tel que buste, les jarets... En abattant un élément du cheptel, élément à la fois nourricier pour la communauté mais pouvant également entrer dans la sphère des échanges, ne cherche-t-on pas à souligner le caractère prestigieux de l'inhumé, voire du propriétaire du troupeau ? Ainsi, selon moi, la présence de ces dépôts manifesteraient potentiellement le statut individuel et notamment la fonction sociale de l'inhumé, à savoir celui d'éleveur et de propriétaire terrien. Mais, il est également probable que ces dépôts alimentaires aient une toute autre fonction que l'expression de l'identité ou du statut du défunt, mais puissent entrer, par exemple, dans le cadre de système de compensation de dette de vie ou de mort. Ainsi, en Nouvelle Guinée, les festins funéraires sont « *l'occasion de faire la paix* » entre le groupe endeuillé et

celui ayant causé la mort, (Lemonnier, 2005-2008, p. 216), notamment par la compensation de nourriture ou de dons de porcs. Bien que ces pratiques s'opèrent avant tout entre les vivants, par le biais des funérailles, il est possible que certains de nos dépôts alimentaires entrent dans le cadre du don, de la compensation d'une dette envers le défunt. Cependant, si cette hypothèse n'est pas à exclure du champ des possibles, elle reste difficile à démontrer archéologiquement, ces réalités sociales ne laissant pas nécessairement de traces matérielles.

Toutefois, ces interprétations ne sont exposées qu'au titre d'hypothèse que nous soumettons à critique et confrontation avec les contextes.

4.2. Genre et rite funéraire

Comme nous pouvons le constater, l'identification du genre au travers de la culture matérielle est complexe à déterminer. Si l'on admet que certains objets semblent jouir d'une plus forte relation avec les individus pouvant exprimer son identité sociale, nous ne pouvons pas pour autant affirmer qu'il s'agisse du genre. Par ailleurs, la difficulté que nous avons à l'identifier nous amène à cette double interrogation: la culture matérielle est-elle réellement un vecteur du genre? Le genre se manifeste-t-il vraiment dans le domaine funéraire?

Faute de connaître la littérature anthropologique et sans expérience du terrain, je n'ai pas la prétention de répondre à ces questions, mais apporterai seulement quelques pistes soulignant la complexité de la question du genre.

En tant qu'archéologue, nous conférons à la culture matérielle une place de choix, seule vecteur des sociétés passées à avoir traversé le temps. Dès lors, nous allons voir dans les objets des témoins des activités passées, et par un savant mélange entre nos idéologies et un transfert des

données ethnologiques, des valeurs sociales, identitaires... qu'ils pouvaient ne pas posséder. Or, s'il est vrai que l'existence de certains objets devait dépasser le strict caractère utilitaire pour déployer tout un panel de valeurs, nous ne pouvons pas pour autant, sous couvert de corrélation avec les exemples ethnologiques, conférer, dans notre cas, à tel ou tel objet l'expression du genre.

A l'époque où nous parlons le plus de différence culturelle en tant que patrimoine de l'humanité, nous ne pouvons garder une lecture globalisante des données et admettre que certains faits sociaux ne peuvent pas être identifiés archéologiquement pour le simple fait que nous ne disposons pas de l'ensemble des mécanismes sociaux mis en place par les sociétés. Bien évidemment, la corrélation de nos données avec les exemples ethnologiques nous permettent d'avancer des hypothèses mais comment prouver que ce qui est vrai pour les communautés traditionnelles Baruya de Papouasie Nouvelle-Guinée l'est également pour nos sociétés néolithiques danubiennes.

Ainsi, je manifeste une certaine réserve quant à l'identification du genre au travers des biens matériels funéraires. S'il est vrai que les outils polis sont le manifeste du genre masculin chez certaines populations d'Irian Jaya (Petrequin, 2006a) ou de Papouasie Nouvelle-Guinée, les valeurs associées sont-elles les mêmes auprès des hommes néolithiques, mais plus encore, sont-elles conservées dans le domaine funéraire? Effectivement, les exemples ethnologiques mettent en valeur une richesse et une diversité des pratiques et de l'organisation sociale mises en place autour du défunt. De plus, il n'est pas certain que ces pratiques aient une trace matérielle, les rites pouvant s'accompagner de gestes et de paroles pouvant être au centre de l'organisation sociale et de l'identité des individus. Mais, outre le fait que les rites peuvent différer d'une culture à une autre, les différences se manifestant au travers de « *l'organisation matérielle des rites de mort* » (Lemonnier, 2005-2008, p. 211), il peut également se poser un problème de conservation des biens matériels. Ainsi, l'étude des rites funéraires Ankave par P. Lemonnier met en valeur l'existence d'une différence sexuée entre les défunts se manifestant par une répartition différentielle des biens; les femmes étant associées au bâton à fouir et les hommes à l'arc. Or, faute de retrouver ces biens, pourtant essentiel

à la compréhension du genre, nous y verrons une absence de biens matériels auprès des individus et l'existence potentielle d'une société égalitaire.

Toutefois, ce marquage différentiel du genre associé à une ségrégation différentielle des activités n'est pas sans rappeler celle que nous avons constaté auprès de nos individus Grossgartach et Hinkestein où individus masculins et féminins étaient respectivement caractérisés par les outils polis et le matériel de broyage des céréales.

Outre la variabilité des pratiques funéraires entre les sociétés et de leur lisibilité au niveau archéologique, nous évoquons tantôt le bien fondé de la question du genre à partir de la culture matérielle. Effectivement, si l'on se réfère aux travaux d'anthropologie sociale traitant de cette question, il apparaît que la manifestation du genre s'exprime au travers de divers procédés touchant la vie quotidienne des individus. Ainsi, c'est toute l'organisation sociale de la communauté qui tourne autour de ce système dualiste s'exprimant par exemple par une ségrégation sexuelle des activités, une ségrégation résidentielle, des tabous alimentaires ou de paroles...mais pas nécessairement au travers des biens matériels (Bonnemère, 2002).

Ainsi, compte tenu des prérogatives exposées ci-dessus, il me semble difficile d'identifier le genre social des individus sans émettre un discours réducteur et globalisant ne tenant pas en compte de la variabilité et de la diversité des réalités sociales. Malgré cela une réponse pourrait être plus aisément apportée par la construction d'un corpus plus étayé basé sur une documentation fiable permettant d'établir sur des bases solides un ou plusieurs modèles du genre en archéologie.

4.3 Homme/ femme *versus* sphère sauvage/sphère domestique : vers une lecture plus complexe des données.

Tout au long de ce travail, nous avons mis en valeur la présence de certaines catégories d'objets dont la symbolique funéraire semblait révélatrice de la pratique d'activités économiques. Or, à la lecture des données, ces objets semblaient répondre à une répartition sexuée, les femmes étant associées à du matériel renvoyant à la sphère de la maisonnée, de l'anthropisé tandis que l'homme mettait en valeur son caractère viril par la présence d'armes et d'outils.

Toutefois, en s'intéressant de plus près aux espèces chassées pour la confection d'outils en matière animale, ou encore les espèces déposées dans les dépôts alimentaires, la lecture dualiste renvoyant l'homme au monde sauvage et la femme au monde domestique apparaît simpliste et caricaturale. Effectivement, il semblerait que la séparation entre ces deux sphères soit moins tranchée que ne le laisse paraître les modèles Nature-Culture, évoqués au premier chapitre, les hommes comme les femmes étant intégrées dans l'une et dans l'autre sphère. Cependant, malgré cette intégration, il est possible de lire une répartition sexuée des individus au sein même de chaque sphère, pouvant être interprétée comme autant d'indices d'une division sexuelle du travail et pour d'autres comme autant d'éléments à forte charge symbolique et identitaire.

L'homme chasseur ou éleveur ? Statut symbolique ou réalité économique ?

De par leur mobilier funéraire, certains hommes apparaissent plus volontiers associés à la sphère du sauvage et de la chasse, de par leur équipement (armatures de flèches...) et par les espèces abattues pour la confection de ces outils. Alors que les artefacts osseux étaient quasiment absents dans les nécropoles rubanées, leur présence ne cesse d'augmenter dès le Néolithique moyen où pointes et grattoirs se retrouvent davantage associés aux individus masculins que féminins. Ces

dépôts mobiliers semblent rattacher l'individu masculin à des activités viriles, plus particulièrement par la valorisation de la chasse. Bien qu'un nombre limité d'inhumés soit concerné par ces types de biens, nous notons dès le Hinkelstein une valorisation des outils en os et par leur biais la mise en valeur des espèces sauvages plus particulièrement du cerf.

Or, à cette période où la domestication et l'agriculture sont des faits acquis, nous sommes en droit de nous demander si les valeurs véhiculées par ce type de mobilier sont révélatrices du statut de chasseur des inhumés ou d'une fonction symbolique ? Pour I. Sidéra, ces biens funéraires sont des « *attributs de représentation* » (Sidéra, 2006, p. 166) ne constituant pas des biens personnels. Ainsi, le statut de chasseur des inhumés répondrait à un code symbolique qui ne serait pas nécessairement associé à la fonction effective de l'individu, mais pourrait renvoyer par exemple à l'identité sociale d'un groupe d'inhumés (Sidéra, 2006 ; Sohn, 2006). La valorisation du monde sauvage est également perceptible dans la parure notamment au travers des imitations de crâches de cerfs Hinkelstein essentiellement découvertes en association auprès des individus masculins. Le fait même qu'ils s'agissent d'imitations renforce à mon sens la valorisation symbolique de cette espèce et par effet miroir des individus et de leur statut au sein du groupe. S'il est vrai que certains objets relatifs à l'équipement du chasseur, tels que les armatures de flèches, sont davantage découverts en association auprès des individus masculins, leur nombre reste trop faible pour mener à bien un discours interprétatif. Retrouvés aussi bien auprès des individus jeunes que des individus âgés, ces objets peuvent aussi bien révéler la présence d'individu au statut différencié que d'affichage à la masculinité et/ou de leur caractère prestigieux.

Comme nous avons pu le constater à la lecture de notre premier chapitre, nombreux sont les articles et les exemples ethnologiques traitant de la division sexuelle des tâches. Si celle-ci s'avère universelle, le couple homme-chasse l'apparaît également ; cette activité étant exclusivement

masculine. Toutefois, comment expliquer que la sphère sauvage et plus particulièrement la chasse continue à être valorisée au sein de la sphère funéraire alors qu'elle tient une place périphérique dans la société ? Selon I. Sidéra ce transfert du « matériel à l'idéal » (Godelier, 1996, in Sohn, 2006) « constitue la périphérisation de cette activité dans le temps et dans les esprits » (Sidéra, 2006, p 167). En d'autre terme, la généralisation de ces dépôts auprès d'un nombre plus important d'inhumé est concomitante au déclin de la chasse dans la sphère économique. De plus, il est intéressant de noter que l'adoption d'attributs associés au monde sauvage au Néolithique moyen n'est pas sans rappeler les coutumes et traditions mésolithiques. Ainsi, en retirant ces attributs mésolithiques du domaine économique et matériel au moment même où la chasse est en déclin soulignerait à la fois l'absence d'utilité de ces objets dans la sphère quotidienne et leur appartenance à des valeurs et symboles d'une réalité passée (Sidéra, 2004).

Ainsi, au vue de ces propos, il me semble plus opportun de donner à ces objets une valeur symbolique, leur présence pouvant souligner le caractère viril, prestigieux..., des inhumés plutôt que le statut de chasseur des individus.

Parallèlement à l'exaltation de la sphère sauvage au travers des artefacts osseux, des armes et de la parure, des quartiers de viande sont déposés dès le Hinkelstein majoritairement auprès des individus masculins. Or, ces dépôts ne sont pas comme on pourrait s'y attendre des trophées de chasse, mais expriment au contraire des valeurs domestiques, les espèces déposées étant systématiquement domestiquées ; bœufs et cochons étant à la tête du bestiaire domestique.

Ainsi, cette confrontation semble exprimer une opposition entre un monde symbolique emprunt de valeurs passées mésolithiques et une réalité économique. I. Sidéra explique cette dichotomie entre le monde sauvage (matériel osseux, parure) et la sphère domestique (dépôts alimentaires) comme

« l'expression de l'appropriation emblématique de la chasse par les éleveurs » (Sidéra, 2006, p. 167).

Si les dépôts associés au monde sauvage servent de marqueur social valorisant, il serait tentant de donner une fonction identitaire aux dépôts osseux alimentaires. En exprimant des réalités économiques, il se peut que ces dépôts renvoient au statut des défunts, soit celui d'éleveur. Ainsi, le dépôt des carcasses d'animaux domestiques serait concomitant à un changement d'exploitation de la faune basée désormais sur les bovins et suidés et servirait l'expression du prestige de son propriétaire. D'ailleurs, ce type de dépôt a été découvert en association avec les individus masculins à mobilier riche Hinkelstein de la nécropole de Trébur, soulignant une fois encore le caractère prestigieux et certainement le statut particulier conférés à ces individus. Bien évidemment, les données sont trop minces pour établir de la fonction réelle de ces dépôts, et les propos tenus ci-dessus n'établissent que des propositions soumises à critiques.

A mon sens, les dépôts osseux alimentaires expriment une réalité économique et servent l'expression du statut et de la fonction des inhumés associés, ce qui n'exclut pas pour autant leur fonction symbolique.

Dans les sociétés traditionnelles l'élevage du porc marque un point central dans la vie économique et politique, et sert notamment d'objet de compétition entre les différentes communautés et entre individus d'une même communauté. Ainsi dans les sociétés traditionnelles à système compétitif, la place de Big Man revient à l'homme ayant réussi à monopoliser le plus de biens et de porcs ; de là en dépend les alliances économiques et les affins. Dans ces mêmes sociétés, les porcs peuvent servir de dédommagement lors de décès suite à des conflits guerriers au même titre que les femmes ou autres richesses (Lemonnier, Godelier, 1999) (fig.41).



Figure 41 : Perles en coquillages et cochons dans les échanges Enga d'après O. Hanlon

Au-delà de l'aspect économique, les dépôts osseux alimentaires peuvent donc exalter le statut prestigieux du propriétaire et/ ou la fonction de leader politique et économique de certains individus.

L'univers féminin

Tout comme les hommes, les femmes sont associées de par leur mobilier à la sphère du sauvage et du domestique, mais les objets s'y rattachant ne sont toutefois pas les mêmes. En effet, tandis que les hommes étaient rattachés au monde sauvage par les artefacts osseux rappelant un univers matériel quotidien, les femmes sont plus particulièrement liées à cette sphère par le biais des éléments de parure en dents animales prédisant la charge sexuelle distincte de ces deux catégories de matériaux. Les attributs féminins évoquent également la sphère de la maisonnée et de l'anthropisé, notamment par le biais du matériel de mouture des céréales, associant ainsi la femme aux travaux des champs et des activités domestiques qui en découlent.

A la différence du Rubané où les éléments de parure étaient essentiellement en roche ou en coquillage, la parure se démarque, dès les débuts du Néolithique moyen, par un transfert de ces matériaux au profit des dents animales. Ainsi, nous notons au Hinkelstein une prédominance des crâches de cerfs auprès de quelques individus féminins, auxquelles viennent se rajouter au Grossgartach tout un panel d'espèces plus particulièrement de petits carnassiers (blaireau, renard, chat sauvage...) et de suidés. Parallèlement à cette explosion du bestiaire sauvage, nous constatons également une plus forte généralisation de ces éléments, concernant à la fois un nombre plus important d'individus et couvrant d'autres classes d'âges, notamment les adolescentes.

Or, comme nous l'avons rappelé dans le chapitre précédent, ce transfert des matériaux n'est pas sans évoquer les traditions et coutumes funéraires mésolithiques. Ainsi, cette volonté de démarcation des sociétés du Néolithique moyen par rapport aux périodes précédentes peut être interprétée comme la mise en valeur de l'ethnicité, du caractère identitaire de ces communautés par le biais de la valorisation de la sphère sauvage. Tout comme les attributs de chasse associés aux hommes, la parure a dû participer à des systèmes de codes symboliques et sociaux exprimant, comme nous venons de le dire l'ethnicité, l'appartenance clanique mais aussi des statuts pouvant avoir été acquis par hérédité ou par des rites initiatiques. Par ailleurs, l'étude d'usure des crâches de cerfs composant la spectaculaire ceinture de l'individu féminin de Trébur (t.63) laisse envisager une transmission longue de cet objet. Cette femme serait-elle garante du lignage, de l'ancestralité du groupe ou s'agit-il de l'expression d'un statut particulier ou d'une fonction ? La généralisation des parures sur dents animales auprès des adolescentes exprimerait-elle l'acquisition de ces objets lors d'initiations et de leur accumulation lors de rites de passages ? Effectivement, dans de nombreuses sociétés modernes, différents types de parure peuvent être associées aux femmes en fonction de leur statut biologique, de leur situation personnelle (célibataire, mariée)...ou de leur statut au sein de la société. Dans l'état actuel des données il me semble prématuré d'apporter une réponse concrète, les valeurs associées à ces éléments devant être multiples.

Au-delà de la valorisation du sauvage, les attributs féminins semblent rattacher la femme à la sphère de l'anthropisé et du travail des champs (matériel de mouture), mais la porte aussi garante, peut être de par ses fonctions biologiques, du lignage et de l'identité du groupe? (Sohn, 2002 ; 2006). Une fois encore la sphère du sauvage semble renvoyer à des fonctions symboliques tandis que le domestique relie les individus à des réalités économiques et pourquoi pas à une division sexuelle du travail (fig.42).

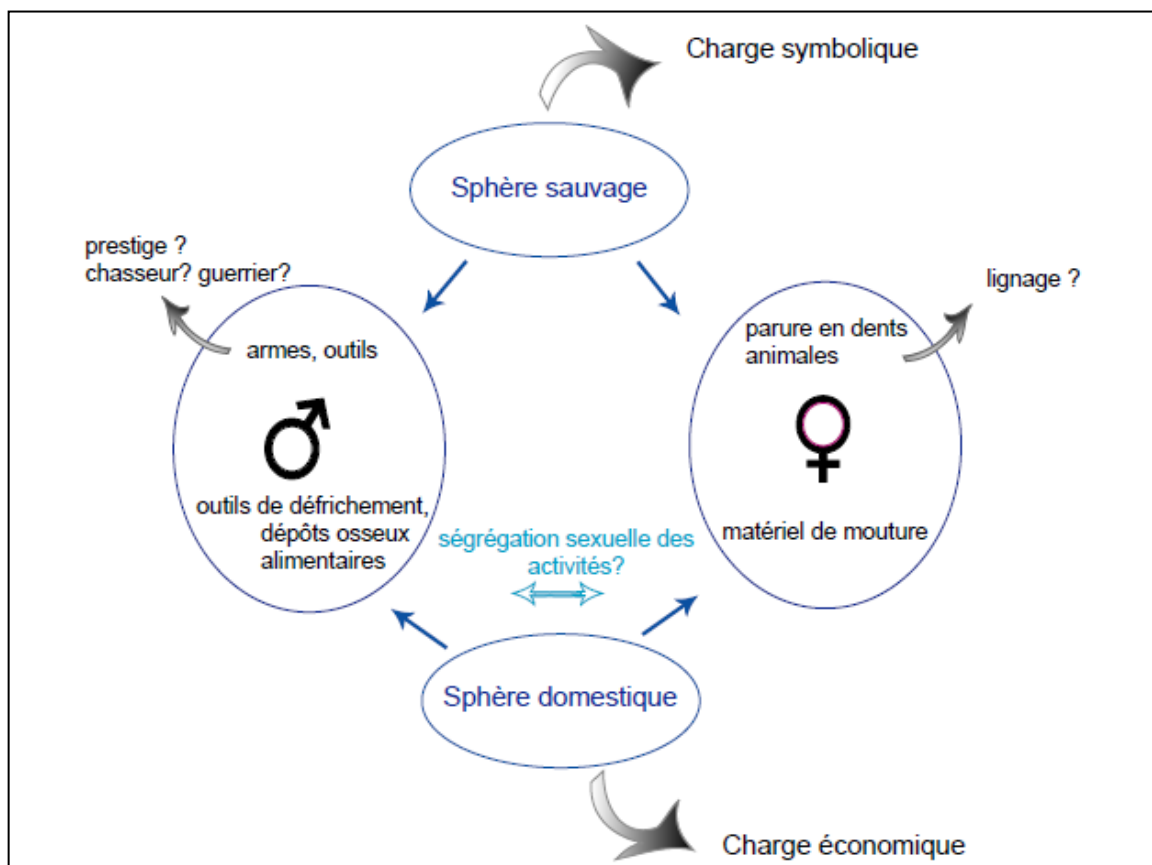


Figure 42 : schéma interprétatif des rôles et fonctions tenus par le mobilier funéraire selon leur appartenance à la sphère sauvage ou domestique.

Objets funéraires comme vecteurs de la répartition sexuelle des tâches.

A la lecture des faits exposés, nous pouvons constater que le modèle nature-culture, rattachant bien souvent la femme à la nature sauvage de par ses fonctions biologiques et l'homme à

la culture, à l'espace anthropisé, apparaît caricatural et ne semble pas rendre compte de la complexité des systèmes économiques et de pensées. Effectivement, si les valeurs du monde sauvage sont associées aussi bien à l'homme qu'à la femme, les matériels les reliant sont toutefois différents et porteurs de charges sexuelles distinctes. De plus, le même constat peut être effectué auprès des objets relevant de la sphère domestique que nous retrouvons autant auprès des hommes que des femmes.

Or, la répartition des biens que nous avons qualifiée à valeur domestique (dépôts alimentaires, outils de défrichage et matériel de mouture) nous apparaît particulièrement intéressante et semble témoigner de la division sexuelle du travail mise en place par les sociétés néolithiques.

Abordée par Engels puis réactivée par les thèses marxistes, la répartition sexuelle des tâches dans les sociétés apparaît comme un fait universel (Brown, 1970), la domination des hommes sur les activités de subsistance et la contribution des femmes dans ces activités variant d'une société à une autre. Or, les études ethnologiques semblent démontrer que la répartition sexuelle des tâches soit soumise à un double déterminisme, à savoir le type d'activité (préhension ou production) et le niveau hiérarchique de l'activité dans l'économie de subsistance. De cela découlerait la ségrégation ou à contrario l'intégration des individus dans les activités. Ainsi, lorsque la subsistance des sociétés dépend pour une grande part d'une ressource donnée, ce qui doit être le cas de l'agriculture pour nos communautés néolithiques, celles-ci mettent l'ensemble de leurs forces de travail à contribution, la répartition sexuelle du travail se faisant au sein même de l'activité principale (Boisseau, 1977).

Les études ethnologiques semblent indiquer que dès l'apparition de l'agriculture, celle-ci devient la ressource principale rejetant toutes les autres activités en position secondaire et complémentaire. Or, dans ces mêmes études, bien que l'agriculture soit majoritairement sous contrôle masculin, la femme y acquiert une forte participation soit en coopération, soit en position

dominée ce qui est liée à la nature même de l'activité qui comporte un certain nombre de phases réparties en fonction des saisons (labour, semailles...). Ainsi, les dépôts osseux domestiques retrouvés auprès de nos individus masculins Hinkelstein ne rappelleraient-ils pas la participation des hommes à l'élevage ? L'absence quasi-totale des restes de bovins auprès des femmes ne serait-elle pas un indice d'une ségrégation des tâches au sein même de l'activité principale (l'agriculture), les hommes étant associés au travail du labour et de l'araire ; les femmes en étant exclues en raison de la force physique requise pour ce travail. De même, la présence du matériel de mouture auprès des femmes témoignerait de leur intégration et de leur participation au sein même de l'activité principale à savoir l'agriculture.

Par ailleurs, la distribution des éléments lithiques entre les hommes et les femmes, notamment le nombre important de lames et d'éclats auprès des individus féminins, et l'outillage poli chez les hommes ne soulignerait-elle pas l'hypothèse émise par P. Tabet (1979), selon laquelle les hommes possèdent des outils à la fois plus sophistiqués et pouvant servir de marqueur social valorisant, tandis que les femmes sont le plus souvent associées à des outils plus rudimentaires à valeur fonctionnelle ; la répartition de ces outils renvoyant également à la division sexuelle des tâches.

Ainsi, il me semble probable que certains objets funéraires soient porteurs de la répartition sexuelle du travail et rendent compte de la participation des individus au sein des activités de subsistance. Bien évidemment cette proposition est lacunaire et demanderait d'être étayée par un corpus de données plus conséquent rendant compte de la complexité des systèmes économiques et sociaux.

Conclusion

Principalement parce qu'il s'agit d'ensemble clos, les sépultures sont considérées comme un moyen privilégié pour approcher la culture matérielle et aborder des questions telles que celle de l'identité. Or, la relation à l'identité sociale de l'inhumé est renforcée dans le cas des sépultures individuelles où les objets deviennent les vecteurs de la représentation de l'identité individuelle du défunt au moment de la mort. Toutefois, alors que le concept d'identité nous apparaît comme un fait figé, acquis à la naissance, les exemples ethnologiques soulignent à contrario que l'identité de l'individu est en continuelle transformation et évolue tout au cours de la vie (rites initiatiques, mariage...).

L'étude que nous avons menée sur le mobilier funéraire, issu des sépultures individuelles à tradition danubienne du Néolithique ancien et moyen, a permis de mettre en évidence une division sexuelle du mobilier plus ou moins commune et rigide en fonction des nécropoles et des périodes. Si sa distribution est plus complexe à établir pour les individus féminins, les hommes, quant à eux, se distinguent par les outils lithiques et osseux plus particulièrement l'outillage poli, tels que les herminettes et les coins, cela indépendamment de la période envisagée. Quant aux femmes, la parure en dents animales mais surtout les éléments de broyages de céréales, telles que meules et molettes, semblent leur être attribués de manière préférentielle dès le Néolithique moyen. Seule la céramique semble accompagner indifféremment hommes et femmes et ce indépendamment des périodes et des espaces appréhendés, ce mobilier ne participant sans doute pas aux mêmes codes symboliques. Ainsi, la céramique ne semble pas compter dans l'affichage du statut du mort, fait par ailleurs observé auprès des sépultures collectives du Bassin-parisien (Salanova, 2007, Sohn, 2002, 2006).

Même si les données demandent à être étayées, la distribution sexuelle du mobilier semble dessiner une sphère masculine et une sphère féminine, plus ou moins rigide selon les périodes et à laquelle la céramique ne semble pas participer. Ainsi, l'image de l'homme s'épanouît dans la valorisation d'activités viriles (défrichage, chasse...) servant l'affichage de la masculinité par la détention de biens de pouvoir et de prestige (outillage poli), tandis que certains biens tels que les dépôts osseux alimentaires semblent souligner la fonction sociale des inhumés (éleveur ?) ou participer à retisser le lien social entre les individus par la compensation de dette. Quant aux femmes, leur mobilier semble préférentiellement les rattacher à la sphère de l'anthropisé, au travail des champs et refléter peut être leur participation à la transmission du lignage et de l'ancestralité (parure en dents animales ?).

Si les outillages polis, notamment coins et herminettes, peuvent servir l'expression du genre masculin, l'acquisition de ces biens pouvant se faire lors de passages rituels construisant l'individu masculin ; l'identification du genre féminin reste quant à lui plus difficile à déterminer, les données étant trop aléatoires d'une période à une autre. Toutefois, ces objets lithiques n'étant associés qu'à une faible part des inhumés, il est probable qu'ils aient joué une fonction de marqueur social valorisant, soulignant par exemple le caractère prestigieux des inhumés en raison de leur statut social ou politique.

De plus, il est possible de voir dans la distribution sexuelle du mobilier des témoins de la répartition sexuelle du travail ; les hommes étant rattachés au travail agricole (ouverture des champs) et à l'élevage, le mobilier féminin reflétant qu'en à lui la participation des femmes aux récoltes, au broyage des céréales.

Dans l'état actuel des connaissances, il me semble difficile d'appréhender et d'identifier avec certitude le genre au travers des biens funéraires. Si certains objets semblent se prêter plus

volontiers que d'autres à une répartition différentielle et rassembler les individus des deux sexes autour de traits communs, nous ne pouvons pas certifier que ces biens servent l'expression de la construction sociale du genre.

Afin de déterminer si ces difficultés sont imputables à un problème méthodologique ou à une réalité archéologique, il me semble nécessaire d'étayer notre corpus par l'exploitation de données plus complètes où le nombre d'indéterminé autant au niveau sexuel que de l'âge serait réduit. Ainsi, en basant notre discours sur une corrélation âge-sexe plus fiable, nous pourrions mieux cerner, par le biais de la répartition différentielle du mobilier, les objets inhérents à chaque classe d'âge et mieux en suivre les tendances évolutives.

En raison du temps imparti à la réalisation de ce travail, certaines données n'ont pu être traitées dans notre discours telles que la distribution spatiale des objets en fonction du corps de l'inhumé ou encore la position du défunt dans la sépulture. Or, leur corrélation avec les données déjà recueillies dans ce travail s'avèrerait intéressante et amènerait peut être des éléments de réponse pour une meilleure compréhension du genre.

De plus, il serait intéressant d'ouvrir notre corpus à une plus grande variabilité géographique afin de définir les critères sur lesquels s'établissent la distribution du mobilier entre les individus et sur quelles variables ils reposent. Ainsi, cela permettrait de suivre les évolutions régionales et définir si les critères d'identification du genre, en supposant qu'ils s'inscrivent dans le mobilier funéraire, répondent à une norme culturelle commune et rigide ou, au contraire, si ces derniers sont propres à chaque communauté et véhiculent leur propre appréhension du genre et de la hiérarchie sexuelle.

Références bibliographiques

BAKAJ B., BOËS E., JEUNESSE C., MAUVILLY M., 1998, La nécropole Néolithique Moyen de Rosheim Rosenmeer, fouilles 1998, In : *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 14, p. 45-106.

BARRAUD C., 2001, De la distinction de sexe dans les sociétés, une présentation, In : *Sexe relatif ou sexe absolu*, C. Alès et C. Barraud (dir), éd. de la Maison des sciences et de l'homme, Paris, p.23-99.

BEYNEIX A., 1998, Rubanés et Cardiaux à travers les pratiques funéraires : état des recherches en France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, vol.95, t.4, p.547-554.

BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A., REVILLARD A., 2008, Introduction au gender studies. Manuel des études sur le genre, De Boeck (Dir.), Collections « Ouvertures politiques », Bruxelles, 248 p.

BONNARDIN S., 2009, La parure funéraire au Néolithique ancien dans les Bassins parisien et rhénan, *Mémoire de la société préhistorique française*, t.49, 322p.

BONNEMERE P., 1990, Comptes rendus, G.-H. Herdt, The Sambia. Ritual and Gender in New-Guinea, *L'Homme*, vol.30, t.113, p. 190-192.

BONNEMERE P., 2002, L'anthropologie du genre en Nouvelle Guinée, entre analyse sociologique, psychanalyse et psychologie du développement, In : *L'homme*, t.161, p.205-224.

BURTON M.-L., WHITE D.-R., 1984, Sexual division of labor in agriculture, *American Anthropologist*, vol. 86, t.3, p.568-583.

BROWN, J., 1970, A note of the division of labor, In: *American Anthropologist*, t.72, n°5, p.1073-1078.

CAUWE N., 2003, La mort ou les morts. Les enjeux des rites funéraires du Néolithique nord-occidental, *In : Revue archéologique de Picardie*, vol.21, n°1, p. 225-231.

BOISSEAU C., et al, 1977, Adam et Eve après le Jardin d'Eden, Le rôle comparé de l'homme et de la femme dans l'acquisition de la subsistance d'après les données de l'Ethnographic Atlas de G.P Murdock. Essai d'analyse interculturelle, in *Cahiers de l'Institut d'Ethnologie*, n°1 1977, 89p.

CHAMBON P. et LECLERC J., 2008, Les pratiques funéraires, *In : Le Néolithique : archéologie de la France*, Jacques Tarrète et Charles Tanguy le Roux (dir.), Paris, 2008, p. 308-324.

COHEN N., 2003, La femme des Origines. Images de la femme dans la Préhistoire occidentale, Paris, Berlin-Hersher, 191 p.

CONKEY W., SPECTOR J., 1984, Archaeology and the study of gender, *In: Advances in archaeology: Methods and theory*, t.7, p. 7-38.

CONKEY W., GERO J.M., 1997, Programme to practice: gender and feminism in archaeology, *Annual review of Anthropology*, t. 26, p. 411-437.

DAUNE-RICHARD A-M., DEVREUX A-M., 1992, Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, *Recherches féministes*, vol.5, t.2, 1992, p.7-30.

DEBOIS S., 2007, Approches des comportements funéraires dans la région du Bas-Danube à la fin du Néolithique, *L'anthropologie*, t.112, p. 661-692.

DOUAIRE-MARSAUDON F., 2008, La crise des catégorisations relatives à l'identité sexuée. L'exemple du « Troisième sexe » ; *In : Ce que le genre fait aux personnes*, Irène Théry et Pascale Bonnemère (dir.), collection Enquêtes, Paris, p. 277-296.

FARRUGIA J.-P., 2008, Plans de villages et de cimetière dans la Céramique Linéaire et dans le groupe du Hinkelstein, *In : Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la*

Belgique (5100-4700 av. J.-C) : autour des recherches de Claude Constantin, Bulletin de la Société Préhistorique Française, t.42, p.359-372.

GALLAY A., 1991, L'homme néolithique et la mort, *Pour la science*, t.164, p. 75-87.

GODELIER M., 1982, La production des Grands hommes, Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, éditions Flammarion, 370 p.

HANDMAN M.-E., 2008, L'anthropologue et le système sexe/ genre, *Erès-Connexions*, vol.2, t.90, p.77-85.

HERITIER F., 1977, L'identité Samo, *In : L'identité*, (C. Levi-Strauss (dir), Quadrige, Presses universitaires de France, Paris, 2008, p.51-71.

HERITIER F., 1996, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 332 p.

JEUNESSE C., 1993, La nécropole rubanée d'Ensisheim « les Octrois » (Haut-Rhin), La parure, *In : Recherches et documents sur le Néolithique ancien du sud de la Plaine du Rhin (5400-4800 av. J.-C), Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t.9, p. 59-79

JEUNESSE C., 1995, Les groupes régionaux occidentaux du rubané (Rhin et Bassin parisien) à travers les pratiques funéraires, *Gallia préhistoire*, t.37, p.115-157.

JEUNESSE C., 1996, Variabilité des pratiques funéraires et différenciation sociale dans le Néolithique ancien danubien, *Gallia préhistoire*, t.38, p.249-286.

JEUNESSE C., 1997a, Ensisheim « Les Octrois », une nécropole de Haute-Alsace, *In : Pratiques funéraires au néolithique : sépultures et nécropoles, Sociétés danubiennes (5500-4900 av. J.-C)*, Paris, édition Errance, p. 129-135.

JEUNESSE C., 1997b, La coquille et la dent. Parure de coquillage et évolution des systèmes symboliques dans le Néolithique danubien (5600-4500), *In : Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'Âge du Bronze*, Paris, 2007, Séminaire du collège de France, J. GUILAINE (dir.), éditions Errance, p. 49-64.

JEUNESSE C., 1998, Les traditions funéraires du Néolithique Moyen en Europe centrale dans le cadre du système funéraire danubien, *In : Archéologie funéraire du Néolithique danubien, Nouveaux enjeux, nouvelles approches, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t.20, 2004, p. 3-26.

JEUNESSE C., 2005, Nouvelles données sur la nécropole du Néolithique ancien de Quatzenheim, *Cahiers alsaciens d'art et d'histoire*, t. 48, p 5-30.

LAMBACH F., 1993, La nécropole d'Ensisheim « les Octrois », description des tombes et anthropologie de terrain, *In: Recherches et documents sur le Néolithique ancien du sud de la Plaine du Rhin (5400-4800 av. J.-C)*, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t.9, p.17-46.

LEMONNIER P., 2005-2008, La mort, le mort, les morts et les autres. Remarques d'anthropologue, *in : Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, t. 14, p. 209-214.

LEMONNIER P., 2006, Objets sacrés ? Chasse et initiation chez les Anga (Papouasie Nouvelle-Guinée), *In : La chasse, Pratiques sociales et symboliques*, Nanterre, Maison d'archéologie et de l'Ethnologie, I. Sidéra (dir.), p.205-216.

LEMONNIER P., 2007, Objets d'ambiguïtés, funérailles Ankave, *Journal de la société des Océanistes*, t.124, p.

MATHIEU G., MATHIEU M. et MAUVILLY M., 1993, La nécropole rubanée « des Octrois » à Ensisheim (Haut-Rhin), fouilles 1984, présentation générale, *Recherches et documents sur le Néolithique ancien de la plaine supérieure du Rhin (5400-4800 av.)*, A.P.R.A.A, t.9, p.1-16.

MATHIEU N.-C., 2000, Les sexes et la « nature » chez les ethnologues et les ethnologisés, In : *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Delphine Garday et Ina Lowy (Dir.), Paris, Editions des archives contemporaines : Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, p.109-127.

MAUVILLY M., 1993, Le mobilier lithique funéraire de la nécropole d'Ensisheim « les Octrois » (Haut-Rhin), In: *Recherches et documents sur le Néolithique ancien du sud de la Plaine du Rhin (5400-4800 av. J.-C)*, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, t.9, p. 49-58.

OUDSCHOORN N., 2000, Au sujet des corps, des techniques et des féminismes, In : *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Delphine Garday et Ina Lowy (Dir.), Paris, Editions des archives contemporaines : Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, p.31-45.

PARKER PEARSON M., 2003, *The Archaeology of Death and Burial*, Phoenix, Sutton publishing, 250 p.

PETREQUIN A., PETREQUIN P., 2006a, Objets de pouvoir en Nouvelle-Guinée, In : *Le petit journal des grandes expositions*, t. 394, 16 p. 30 ill.

PETREQUIN P., PETREQUIN A., ERRERA M., CASSEN S., CROUTSCH C., 2006b, Complexité technique et valorisation sociale : haches polies de Nouvelle-Guinée et du Néolithique alpin, In : *Normes techniques et pratiques sociales. De la simplicité des outillages pré-et protohistoriques, XXVI^e rencontres internationales d'archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, 2006, L.ASTRUC., F. BON, V. LEA, P.-Y. MYLCENT, S. PHILIBERT (Dir.), Editions APDCA, p .417-430.

POLLONI A., 2005-2008, Parures individuelles et sépultures collectives à la fin du Néolithique en Bassin-parisien, *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, t.14, p.75-89

POLLONI A., SOHN M., SIDERA I., 2004, Structure du mobilier funéraire en os, bois de cervidé, dents et coquillages à la fin du 4^e et 3^e millénaire en Bassin Parisien, *Anthropologica et Praehistorica*, t.115, p. 179-195.

ROBERT F., 2001, La nécropole Néolithique moyen de Rosheim-rosenmeer : caractérisation de l'outillage lithique taillé, D.E.A, Université de Strasbourg II, 94 p.

SALADIN d'ANGLURE B., 1992, Le Troisième sexe social, In : *La Recherche*, vol.245, p.836-844

SALANOVA L., SOHN M., 2007, Mobilier funéraire et modes de différenciation des morts à la fin du Néolithique en Europe occidentale, In : *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Baray L., Brun P., Testart A., (Dir.), Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2007, p. 79-90

SIDERA I., 2004, De l'usage des produits de la chasse pour différencier des hommes, Fonction votive et sociale de la chasse au Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien, *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av.J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Saint-Germain en Laye, 2001, éditions Mémoire de la société préhistorique française, t.33, p. 91-98.

SIDERA I., 2006, Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg, *Gallia préhistoire*, t. 42, p.107-194

SOHN M., 2002, Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, t.3, p. 501-520.

SOHN M., 2006, Du collectif à l'individuel : Evolution des dépôts mobiliers dans les sépultures collectives d'Europe occidentale de la fin du IV^e à la fin du III^e millénaire av. J.-C., Doctorat, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, vol 1, 363 p.

SORENSEN M.-L., 2000, *Gender archaeology*, Cambridge, Polity Press, 236 p.

SPATZ H., 1999, *Das mittelneolithische Gräberfeld von Trebur, Kreis Gross-Gerau*, Materialien zur vor- und frögeschichte von Hessen, publication du Landesamtes für Denkmalpflege Hesse, Wiesbaden, vol 1:Texteil, vol 2: catalogue, 692p, 298 fig, 188 ill.,

TABET P., 1979, Les mains, les outils et les armes, *In : L'Homme*, vol. 19, t.3-4, p.5-61

TESTART A., 2006, Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? Pourquoi ? A quel prix ? *In : Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 103, n°2, p. 385-395.

THEVENIN A., 1986, Alsace, *Gallia préhistoire*, t.29, fasc. 2, p.217-231.

Table des illustrations

Récapitulatif des figures

Page de garde : tombe masculine n°36 de la nécropole de Trébur, d'après Spatz, 1999, p. 397

1. Représentation de l'Homme préhistorique au XIX^e siècle, p. 20
2. Représentation générale de la zone d'étude (1.) et répartition des nécropoles de Haute et de Basse Alsace (2.) Répartition des nécropoles de Haute et de Basse Alsace. p. 30
3. Relevé des tombes de la nécropole d'Ensisheim les Octrois, état de la fouille de 1995. En hachuré : zones perturbée par les fosses médiévales (d'après Jeunesse, 1997, p.131), p. 31
4. Tombe 13 d'Ensisheim « les Octrois » avec détail du mobilier (d'après Lambach, 1993, p.39; Jeunesse, 1993, p. 75 à 78), p.33
5. Tombe 14 d'Ensisheim « les Octrois » avec détail du mobilier (d'après Lambach, 1993, p. 40; Jeunesse, 1993, p.), p.34
6. Plan des tombes localisées de la nécropole de Quatzenheim (d'après Jeunesse, 2005, p. 10), p.35
7. Tombes 6 et 7 de la nécropole de Quatzenheim et leurs mobiliers associés, p. 37
8. Répartition des tombes Hinkelstein et Grossgartach de la nécropole de Trebur (d'après Spatz,p), p.39
9. Répartition des principales catégories de mobilier entre la séquence culturelle Hinkelstein et Grossgartach du site de Trebur, p. 41
10. Plan de répartition des tombes de la nécropole de Lingolsheim (d'après Denaire, 2009, p), p. 42
11. Plan de répartition des tombes de la nécropole de Rosheim-rosenmeer (d'après Robert, 2002,p.5), p. 44
12. Représentation des individus par catégorie d'âge (hors enfants) en fonction de leur sexe, p.47
13. Représentation des principales catégories de mobilier, sans la parure, retrouvées dans les sépultures de notre corpus, p. 48

14. Proportion de chaque classe d'objet au sein de la parure, p.50
15. Proportion de chaque classe d'objet au sein de l'industrie lithique, p. 52
16. Proportion des classes d'objets au sein de l'outillage osseux, p. 53
17. Proportion des espèces utilisées pour la réalisation de l'outillage osseux, p. 53
18. Proportion des espèces retrouvées au sein des dépôts fauniques, p. 54
19. Répartition des principales catégories de matériel de mouture, p. 55
20. Principales catégories de mobilier retrouvées en association à un individu, p. 57
21. Fréquences d'observations et effectifs des principales classes d'objets au sein de la parure, p. 58
22. Pourcentage d'observation d'association inhumé/ mobilier en fonction de l'âge, p.60
23. Fréquences des occurrences des principales catégories de mobilier retrouvées en association aux individus en fonction des classes d'âges, p.61
24. Fréquence des principaux objets de parure associés aux adultes et aux enfants, p. 62
25. Fréquences des occurrences des principales classes d'objets d'industrie lithiques retrouvées en association aux inhumés en fonction de leur classe d'âge, p.63
26. Fréquences des principales catégories de mobiliers entre les individus de sexe féminin et masculin, p.65
27. Fréquences des principales classes d'industrie lithique entre les hommes et les femmes, p. 66
28. Fréquences des localisations de mobilier en fonction des différentes parties du corps des inhumés (hors mobilier porté), p. 68
29. Fréquence des localisations du mobilier (en contact direct avec l'inhumé) sur les différentes parties du corps de l'inhumé, p.69
30. Tableau chronologique du Néolithique Moyen en Alsace et dans le sud du Pays de Bade (d'après Denaire, 2009, p. 620), p. 71
31. Répartition des individus en fonction de leur âge et de leur appartenance culturelle, p. 77

- 32.** Répartition des individus entre les séquences culturelles Hinkelstein, Grossgartach et Roessen en fonction de l'âge et du sexe des inhumés, p.78
- 33.** Répartition des principales catégories de mobilier durant les séquences culturelles du Néolithique moyen, p.79
- 34.** Sépulture féminine 63 de Trébur avec détails de quelques éléments de craches découverts dans la tombe, p.81
- 35.** Distribution du mobilier en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein de la nécropole de Trébur, p.92
- 36.** Distribution du mobilier en fonction de l'âge et du sexe des individus Grossgartach de la nécropole de Trébur, p.93
- 37.** Distribution comparative des éléments de parure en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein (a) et Grossgartach (b) de la nécropole de Trébur, p.94
- 38.** Distribution comparative des éléments lithiques en fonction de l'âge et du sexe des individus Hinkelstein (a) et Grossgartach (b) de la nécropole de Trébur, p.95
- 39.** Hommes Langda et Bilimip portant une herminette (Papouasie Nouvelle Guinée), p.102
- 40.** Femmes pillant les céréales (Burkina Faso), p.104
- 41.** Perles en coquillages et cochons dans les systèmes d'échanges Enga, d'après O. Hanlon, p.119
- 42.** Schéma interprétatif des rôles et fonctions tenus par le mobilier funéraire selon leur appartenance à la sphère sauvage ou domestique, p. 121

Récapitulatif des tableaux

- 1.** Répartition des catégories d'individus recensés dans notre corpus, p.46
- 2.** Quantités des principales catégories de mobilier dans les sépultures du corpus, p. 47
- 3.** Nombre d'occurrence de localisation des principales catégories de mobilier porté par les inhumés, P.70

Résumé

Face à une société et une science dominées par l'homme, les études féministes sur le genre se posent comme une remise en cause du système social et visent à la prise en compte de la femme dans tous les aspects de la société et la reconnaissance de son historicité. C'est donc dans cette optique que l'archéologie va entrer dans la question du genre et servir dans un premier temps de point d'appui à la recherche des origines qui sous-tendent l'inégalité des rapports hommes-femmes. Toutefois, l'archéologie va peu à peu se détacher de son rôle de témoin que lui donne l'anthropologie pour développer ses propres axes de recherches sur le genre et mettre en place sa propre méthodologie. Loin des débats théoriques sur la question du genre et de l'origine des inégalités, ce mémoire pose la question de l'identification de l'identité sexuelle, en tant que construction sociale, au travers de la culture matérielle issue des contextes funéraires danubiens. Ainsi, la répartition différentielle du mobilier funéraire, fondée sur la corrélation âge-sexe et nature des biens matériels, semble révéler des objets à valeur masculine et féminine ; l'outillage poli étant réservé aux hommes tandis que les femmes sont associées préférentiellement aux biens de mouture. De plus la vocation de certains biens mobiliers, connotés de sauvage ou de domestique, semblent témoigner d'une répartition sexuelle des tâches des individus dans l'agriculture.

Abstract

In the modern society dominated by man, feminist studies on gender can be interpreted as a reconsideration of social system and his history. It is in this context that archaeology will consider the gender question. In first case, results of archaeological studies have been used as examples to illustrate man/ woman inequality.

However, the archaeology has evolved to become an important part of the gender studies. Instead of asking the question of real signification of gender and his roots, the aim of this thesis ask the question of the sexual identity as social construction. The main corpus is composed by material culture in the funerary danubian context. Considering age and sex factors in our corpus, could we tell that objects can reveal the social identity of people in the past? Outcomes seem to indicate that artifact could indeed be related to gender's identity, but as well at task-differentiation.

Annexes

ANNEXE 1
Distribution du mobilier

Ensisheim les Octrois (Haute-Alsace)

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	Porté(P) (A)	position	Squelette ocré	fosse ocrée
1	vieillard	♀	44-78	NE	-	-	-	x	
2	adulte	♀	33-45	NE	-	-	-		
3	adulte	♂	> 30	SE	-	-	-	x	
	remplissage			-	1 perle 1 lame tesson				
4	adulte	♀	> 30	NE	tesson	-	-	x	
5	enfant	-	9_14	NE	9 dentales	A	cou		x
6	adulte	♀	> 25	NE	10 coquillages	P	cou		x
7	vieillard	♀	40-70	NE	4 dentales	P	cou		
8	adulte	♂	25-69	NE	1 herminette	P	cuisse		
9	adulte	♂	25-69	-	tesson	-	-	x	
10	adulte	♀	> 30	NE					
11	adulte	♀	> 30	-					
12	vieillard	♂	40-73	NNE	herminette	A	tête		x
13	enfant	-	3_4	NE	1 perle	A	tête	x	
					1 figurine	P	épaule		
					1 spondyle biforé	A	bassin		
					1 pendeloque	-	-		
					51 coquillages	A	tête-épaule		
131 perles	A	tête-torse							
14	enfant	-	5_6	SO	1 crache	A	tête		x
					2 spondyles	A	tête		
					16 cauris	-	-		
					1 métapode de mouton	A	bras		
					1 os brûlé	-	-		
15	vieillard	♂	45_76	SO	58 tests de coquillages	-	-		
16	adulte	♀	> 25	NNE	graines	-	-		x
17	adulte	♀	25_60	NE	-	-	-	x	
18	enfant	-	6_7	NE	-	-	-	x	
19	vieillard	♂	40-69	NE	4 armatures de flèches	A	pied		x
					bois de cerf	A	torse		
					1 herminette	A	torse		
					1 grattoir	A	torse		
					tesson	-	-		
20	vieillard	♂	45-76	NO	1 armature de flèches 1 herminette	P P	tête bras		
	remplissage				3 perles tesson				
21	vieillard	♂	45-73	NE	1 herminette	A	pied		x
22	adulte	♂	> 30	ENE	-	-	-	x	
23	enfant	-	11_13	NE	-	-	-		
	remplissage				1 perle en coquillage (unio) 23 tessons	-	-		
24	adulte	♀	> 30	NE	1 perle en coquillage 1 éclat	A P	bras jambe		
25	enfant	-	3_4	NE	-	-	-		
26	adulte	♀	-	NE	-	-	-		x
27	adulte	♀	-	SO	-	-	-		
28	adulte	-	-	NE	-	-	-		
29	adulte	♀	-	NE	-	-	-		x
30	adulte	♂	-	NE	1 andouiller perforé	-	-		
31	enfant	-	8	NE	-	-	-		
32	adulte	♂	-	NE	-	-	-		
33	adulte	♂	-	N	1 herminette	-	-		

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	Porté(P) (A)	position	Squelette ocré	fosse ocrée
34	adulte	♂	-	NE	2 herminettes	-	-		x
35	adulte	♂	-	NE	2 herminettes 1 éclat de silex 1 spondyle 185 perles discoïdes tesson	- - - - -	- - - - -		
36	adulte	-	-	E	-	-	-		x
37	adulte	♂	-	NE	1 perçoir 7 éclats de silex 2 percuteurs en silex 1 masse perforée 1 bloc de pyrite 1 bloc de manganèse 1 perle tubulaire en coqu 6 perles en spondyle 1 poinçon en os	- - - - - - - - -	- - - - - - - - -		x

ANNEXE 2
Distribution du mobilier

Quatzenheim (Bas-Rhin)

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	Porté (P), Acc (A)	position
1	adulte	-	-	NO	2 lames 1 herminette 1 meule 1meule 1 vase 1 bloc 1 tesson	- P P A A - -	bassin tête tête bassin - -
2	adolescent	-	-	NO	1 herminette plate 1 bloc tesson	A - -	cuisse - -
3	-	-	-	NO	1 lame tesson	- -	- -
4	enfant	-	10_15	NO	1 vase d 1 vase d tesson	- - -	- - -
5	adulte	-	-	NO	9 coquillages 1 herminette plate 1 armature de faucille 1 pierre ferrugineuse tesson	P P - - -	cou bassin - - -
6	enfant	-	13-15	NO	13 coquillages 2 bloc 2 pierres ferrugineuses 2 armatures de flèches 1 herminette plate 1 masse perforée 1 lame 1 galet tesson	P - - A A P - - - P	cou - - - - - - - - - jambe jambe jambe
7	adulte	-	-	-	14 coquillage 7 armatures de flèches 1 poinçon en os 1 masse perforée 1 herminette 1 lame 1 grattoir tesson	P P - A A - - - -	cou jambe - - - - - - - - - épaule bras
10	adulte	♂	-	SO	1 armature de faucille 1 bloc tesson	- - -	- - -
11	adulte	♂	-	NO	1 herminette plate 1 boucharde 1 grattoir tesson	P P A A	main épaule tête bras
12	adulte	-	-	NO	tesson	-	-
13	adulte	♂	-	NO	2 éclats	-	-

N° sépulture	indiv	sexe	âge	orientation	mobilier	Porté (P), Acc (A)	position
13	adulte	♂	-	NO	1 herminette haute 1 lame 1 lame 1 armature de flèches tesson	A - P A -	bras - cuisse cuisse -
14	enfant	-	-	-	-	-	-
15	adulte	-	-	-	-	-	-
16	enfant	-	1_5	-	-	-	-
17	adulte	-	-	-	-	-	-
18	adulte	-	-	-	-	-	-
19	adulte	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 3a
Distribution du mobilier

Trébur (Hesse)
(Horizon Hinkelstein)

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
8	adulte	-	20-30		4 vases d (k) 1 molette en quartzite 1 thorax de mouton 1 cuisse de mouton	- - - -	- - - -
37	adulte	♀	30-40	NO-SE	2 vases (k) d 2 cuisses de mouton 2 tessons 1 molette 1 molette 1 meule	A P - A A A	tête torse-bras cuisse - tête tête bas
39	vieillard	-	50-60	-	2 vases (k) d 3 galets fr. de pierre rapeuse 1 jatte nd 1 jatte nd 1 vase	A - A A A A	tête - jambe tête bras jambe
40	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 vase (k) d 9 imitation de crache 14 perles en coquillage 1 molette 1 bloc de grès 1 cuisse de bœuf 1 vase (k) d 1 tesson	A P P A A P A -	bras cou cou épaule épaule torse-bassin tête -
42	adulte	♂	25-30	SE-NO	2 vases (k) d 2 lames 2 vases (k) d 1 herminette plate 1 herminette haute 1 lame 1 percuteur 1 meule 1 patella de bœuf 1 galet	A P A P A P A A A -	tête bras tête épaule tête torse bras bras bras -
43	adulte	♀	20-25	SE-NO	1 vase (k) nd 1 écuelle nd	P P	tête tête
44	adulte	♀	20-25	SE-NO	1 vase (k) d 3 côtes de bœuf 2 coquillages 1 dent 1 molette 1 meule 1 meule 1 cuisse 1 vase (k) d 1 bouteille miniature nd 1 galet	A A P - A A P A A A P	épaule tête torse - tête bras av.bras tête bras tête av.bras

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
44	adulte	♀	20-25	SE-NO	1 galet 1 galet	P P	av.bras av.bras
45	vieillard	♂	55-65	SE-NO	1 vase (k) d 3 galets 2 imitations de crache 2 cuisses de cochon 2 galets 1 coin 1 herminette 1 jatte nd 1 galet 1 galet 1 galet	P - - A - A A P - - -	pied - - tête - tête tête pied - - -
46	adulte	♀	20-30	SE-NO	1 vase (k) d 1 meule 1 coupe d 1 bouteille nd 1 tesson 1 galet	A A A P - -	tête cuisse tête bras - -
47	Enfant	♂	13-16	-	3 vases (k) nd 2 imitations de crache 5 perles en coquillage 1 percuteur 1 tesson	A P P A -	tête cou cou tête tête
48	adulte	-	>20	SE-NO	2 tesson	-	-
49	vieillard	♀	50-70	SE-NO	1 jatte nd parure de 30 métapodes d'ovin 6 concrétions de calcaire perforées 1 molette 1 molette 1 écuelle nd 1 tesson	A P P A A A -	tête av.bras av.bras jambe cuisse tête -
50	vieillard	♂	50-60	SE-NO	1 vase (k) d 1 coin 1 herminette haute 1 coupe à pied d 1 tesson	A A P A P	tête tête bras tête tête
51	adulte	♂	>20	SE-NO	1 vase (k) d 1 molette 1 pot nd 1 tesson	A A A -	pied bras pied -
52	adulte	♂	35-50	SE-NO	1 vase (k) d 8 côtes de bœuf 2 côtes 1 herminette plate 1 lame 1 percuteur	A P P P - A	tête torse torse torse - cuisse

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
52	adulte	♂	35-50	SE-NO	1 sternum 1 buste 1 jambe 1 cuisse de mouton	P P P A	torse torse torse tête
53	vieillard	♂	50-60	SE-NO	2 vases (k) d 1 crache 1 herminette 1 percuteur 1 cuisse de cochon 1 radius de cerf 1 ulna de cerf 1 vase (k) d 1 gobelet nd 1 fr.pyrite 1 fr.quartzite	A P A P A A - A A - -	tête cou av.bras av.bras tête tête - tête tête - -
62	adulte	♂	30-40	SE-NO	1 vase (k) d 49 imitations de crache 10 côtes de bœuf 1 vertèbre de mouton 1 vase (k) d 1 jatte nd 1 écuelle d	P P P P A A A	bras-torse bassin torse bras tête tête tête
63	adulte	♀	30-40	NO-SE	1 vase (k) d 1 spondyle perforé 8 côtes de bœuf 3 perles en jais 7 imitations de crache 15 concrétions de calcaire 30 perles en calcaire 1 molette 1 meule 1 sternum de bœuf 1 cartilage de bœuf 1 cuisse de bœuf 1 vase nd 230 craches	A P P P P P P P P P P A P	tête bassin jambe cou cou cou cou tête épaule jambe jambe pied tête bassin
66	enfant	-	4	SE-NO	3 vases (k) d 1 herminette haute 1 lame 1 galet	A A P P	tête tête cou cou
67	adulte	♂	25-30	SE-NO	2 vases (k) d 1 perle en coquillage 12 côtes de bœuf 6 perles en coquillage 2 vases (k) d 1 coin 1 herminette haute 1 herminette haute	A - A - A P A P	épaule cou tête cou ht torse tête bras

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
67	adulte	♂	25-30	SE-NO	1 lame	A	av.bras
					1 lame	A	av.bras
					1 lame	A	bras
					1 lame	P	av.bras
					1 lame	P	tête
					1 fibula de mouton	A	tête
68	adulte	♂	40-50	SE-NO	1 vase (k)d	A	jambe
					19 imitations de crache	P	épaule
68	adulte	♂	40-50	SE-NO	10 vertèbres de mouton	P	cuisse
					6 côtes de bœuf	P	jambe-cuisse
					5 galets	P	cuisse
					1 coin	P	bras
					1 herminette	P	torse
					1 lame	P	torse
					1 burin	A	jambe
					1 lame	A	épaule
					1 lame	P	av.bras
					1 lame	P	av.bras
					1 cuisse de mouton	P	tête
					1 vase (k) d	A	ht
					1 galet	-	-
					1 galet	-	-
1 galet	-	-					
69	adulte	♀	30-40	SE-NO	2 vases (k) d	A	tête
					12 galets	-	-
					7 galets	-	-
					4 os long	P	jambe
					3 galets	-	-
					2 tessons	-	-
					1 molette	A	pied
					1 bloc de grès	A	tête
					1 vase (k) nd	A	jambe
70	adulte	♂	30-45	SE-NO	2 vases (k) d	A	tête
					10 côtes de bœuf	P	tête
					2 imitations de crache	P	tête
					49 perles en coquillage	P	tête
					1 pointe en os	A	bassin
					1 herminette plate	P	épaule
					1 herminette haute	P	torse
					1 lame	A	bassin
					1 sq.porcelet	P	av.bras
					1 vase (k) d	A	tête
					1 vase (k) d	A	tête
					1 vase nd	A	main
					1 galet	A	cuisse
					1 galet	-	cuisse
					1 galet	-	cuisse

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
71	adulte	♂	49-51	SE-NO	2 vases (k) d 1 bois de cerf 1 herminette plate 1 herminette haute 1 polissoir à pointe de flèche 1 percuteur 1 côte de bœuf 1 talus de bœuf 1 calcaneum de bœuf 1 vase (k) d 1 vase (k) nd 1 pierre	A A A A A - A A A A A -	ht tête bras ht épaule - ht priph. tête priph. tête tête tête -
72	juvénile	-	16-17	-	3 vases (k) d 8 côtes de bœuf 1 imitaton de crache 1 herminette plate 1 cuisse de cochon 1 vase (k)d 1 tesson	A P P A A A -	tête bras cou tête bras tête -
73	adulte	-	-	SE-NO	3 vases (k) d 1 molette 1 meule 1 vase nd	- - - -	- - - -
74	enfant	-	7_13	SE-NO	1 vase (k)d 1 herminette plate 1 herminette haute 1 calcaneum de sanglier 1 vase nd 1 pierre de pyrite	- - - - - -	- - - - - -
75	enfant	-	3_5	SE-NO	3 vases (k) d 1 pioche en bois de cerf 1 percuteur 1 vase nd 1 galet	- - - - -	- - - - -
76	adulte	♀	20-25	SE-NO	1 vase (k)d 1 dent perforée de sanglier 1 perle en coquillage 3 coquillages 1 meule 1 meule 1 meule 1 vase (k)d 1 jatte nd 1 galet	A - - A A A P A A P	tête - - bassin ht bras épaule tête tête torse
77	enfant	-	4_5	SE-NO	1 vase (k)d 2 tessons 1 plaquette en nacre	- - -	- - -
78	adulte	♂	35-45	SE-NO	1 vase (k)d	A	épaule

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
78	adulte	♂	35-45	SE-NO	1 herminette haute 1 tesson 1 bloc	A - -	ht - -
79	adulte	♂	20-25	SE-NO	2 vases (k) d 16 côtes de bœuf 1 coin 1 herminette haute 1 burin 1 sternum de bœuf 1 cuisse de cochon 1 os de mouton 1 vase (k)d 1 jatte nd 1 bloc de pyrite	A P A A A P A A A A A	tête torse-tête bras tête main torse-tête tête pied tête tête main
80	adulte	♂	20-25	SE-NO	1 vase (k)d 4 coquillages 2 imitations de crache 2 coquillages 1 herminette plate 1 herminette haute 1 vase (k)d 1 vase 1 galet	A - - - A A A A -	jambe - - - épaule bassin tête tête -
81	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 vase nd 1 molette 1 meule 1 meule 1 humérus de mouton 1 calcaneum de mouton 1 fémur de mouton 1 bassin de mouton 1 bouteille nd 1 coupe nd	A A P A A - - - P A	bras pied pied épaule tête - - - bras bras
82	adulte	-	>20	SE-NO	1 vase (k)d 1 coupe à pied d 1 meule 1 galet 1 vase (k)nd 1 jatte nd 1 vase d 1 tesson	A - A A A - - -	tête - bras bras tête - - -
83	juvénile	♀	18-20	SE-NO	1 vase (k)d 1 perle en calcaire 2 coquillages 1 lame 1 vase nd 1 vase 1 tesson	A A A A A A -	tête jambe jambe tête tête tête -

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
83	juvénile	♀	18-20	SE-NO	1 galet	P	av.bras
84	adulte	♀	>20	SE-NO	1 vase nd 1 perle en calcaire 4 tessons 1 herminette plate	- - - -	- - - -
85	adulte	♀	35-40	SE-NO	1 vase (k)d 1 coquillage 1 molette 1 molette 1 os de cochon 1 tesson 1 galet	- - P A P - -	- - épaule tête av.bras - -
86	enfant	-	10_14	SE-NO	1 vase (k)d 3 coquillages 2 vases (k) d 1 meule 1 cuisse de cochon 1 cuisse de sanglier 1 os de mouton 1 jatte nd 1 bouteille nd 1 vase nd	P - P A P A A A A A	bras tête bras tête torse tête jambe tête tête tête
87	adulte	♂	20-30	SE-NO	2 vases (k) d 4 imitations de crache 3 galets 3 galets 1 coquillage 1 herminette plate 1 lame 1 percuteur 1 cuisse de sanglier 1 jatte nd 1 galet	A - - - - A P P A P -	tête - - - - av.bras torse tête tête tête
88	adulte	♀	30-45	SE-NO	1 vase (k) d 8 côtes de bœuf 1 meule 1 vase nd	- P A A	- torse bras tête
89	adulte	♀	>20	SE-NO	2 vases (k) d 1 coquillage 1 imitation de crache 3 perles en coquillage 2 galets 2 blocs d'argile 1 vase (k) d 1 vase (k) d 1 vase (k) d 1 vase (k) nd 1 coupe) pied d	A P P P A - A A - A A	jambe tête tête tête bassin/thorax - bassin pied - jambe bassin

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
89	adulte	♀	>20	SE-NO	1 vase nd 1 galet	A A	ped bassin/thorax
90	enfant	-	6_8	SE-NO	2 vases (k)d 1 dent de sanglier 1 meule 1 cuisse 1 vase nd 1 vase miniature nd	A A A - A A	tête tête tête tête tête tête
91	adulte	♂	20-25	SE-NO	2 vases (k)d 1 herminette 1 tesson	- P -	- épaule -
92	adulte	♀	40-50	SE-NO	1 vase (k) d 1 perle en calcaire 1 coupe nd 1 bouteille nd	- - - -	- - - -
93	enfant	-	13-15	SE-NO	2 vase (k) d 21 coquillages 14 imitations de crache 3 lames 3 côtes de cochon	A P P A P	tête torse torse épaule jambe
93	enfant	-	13-15	SE-NO	2 coquillages 1 herminette haute 1 percuteur 1 cuisse de cochon 1 vase (k) d 1 bloc de pyrite 1 galet	P P A P A - -	torse torse épaule jambe tête - -
94	adulte	♂	40-50	SE-NO	1 vase (k)d 10 côtes de bœuf 10 côtes de cochon 2 galets 1 polissoir à pointe de flèche 1 humérus de cochon 1 vase (k) d 1 vase (k) d 1 coupe nd 1 galet 1 galet 1 galet 1 galet 1 galet	A P P A A A A A A P P A - -	tête tête-bras jambe jambe tête tête tête ped tête bras tête tête - -
95	adulte	♂	30-50	SE-NO	2 vases (k)d 10 côtes de bœuf 1 herminette haute 1 lame 1 percuteur 1 vase (k) d	A P P A A A	tête tête bras bras bras tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
95	adulte	♂	30-50	SE-NO	1 coupe à pied d 1 vase nd 1 coupe à pied nd 1 galet	A A A -	tête tête tête -
96	adulte	♂	50-60	SE-NO	1 bouteille	A	tête
97	adulte	♀	20-30	-	1 vase nd 1 meule 1 meule 1 meule 1 cuisse de cochon 1 cuisse de sanglier 1 tesson	A A A A A A -	tête tête tête tête tête tête -
98	adulte	-	>20	SE-NO	1 vase (k) d 1 molette 1 jatte nd 1 bloc	- - - -	- - - -
99	adulte	-	20-25	-	1 vase (k)nd 4 côtes de bœuf 2 galets 2 galets 1 pointe en os 1 meule 1 meule 1 vase nd 1 gobelet d 1 galet	A A P P A A A A A A	tête bras jambe jambe tête épaule tête tête tête tête
100	adulte	♂	25-40	SE-NO	2 dents de sanglier perforées 1 coquillage 1 coin 1 herminette plate 1 herminette haute 1 galet 1 vase d	P P P P P - P	cou cou épaule cou épaule - torse
101	adulte	-	-	SE-NO	5 tessons 1 herminette plate 1 calcaneum de sanglier 1 vase d	- - - -	- - - -
102	adulte	♀	20-30	SE-NO	3 galets 1 côte 1 galet 1 coquillage	- - - -	- - - -
103	adulte	♀	30-50	SE-NO	86 craches 10 côtes de bœuf 2 galets 1 percuteur 1 vase (k) d 1 vase (k) d	P P - A A A	bassin torse - tête tête bras

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
103	adulte	♀	30-50	SE-NO	1 coupe nd 1 vase nd 1 galet 1 vase (k)d	A A A A	av.bras tête tête tête
104	adulte	♀	36-62	SE-NO	2 galets 1 tibia de mouton 1 galet 3 vases d	P - P -	torse - torse -
105	adulte	-	-	SE-NO	1 côte de bœuf 1 galet 2 vases (k) d	- - -	- - -
107	adulte	♂	30-40	SE-NO	1 dent de sanglier 1 herminette plate 1 coupe à pied d 1 vase (k)d	P A A A	torse tête tête tête
108	adulte	♂	20-30	SE-NO	1 herminette haute 1 galet 3 tessons	P - P	av.bras - épaule
110	adulte	♀	35-40		6 imitations de crache 1 meule 1 vase nd 1 galet 1 galet 1 vase (k)d	P A P A - A	bassin av.bras bassin cuisse - jambe
111	adulte	♀	>20	SE-NO	1 galet 1 vase (k)d	- -	- -
112	adulte	♂	40-50	SE-NO	6 imitations de crache 2 vases (k)d 1 herminette haute 1 percuteur 1 cuisse de cochon 1 vase (k) d 1 vase (k) d 1 bouteille nd 1 vase (k)d	- - A A A A - A A	- - bras épaule tête bras - bras épaule
113	adulte	♂	40-50	SE-NO	6 côtes de bœuf 5 craches 1 herminette haute 1 herminette haute 1 cuisse de bœuf 1 cuisse de cochon 1 bloc de pyrite 2 vases (k) d	P - P P A P P P	épaule - torse torse ht torse av.bras cou
114	adulte	♂	40-60	SE-NO	4 imitations de crache 4 coquillages 1 herminette plate 1 percuteur 1 cuisse de mouton	P P P P A	cou cou épaule av.bras cuisse

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P - A	Position
114	adulte	♂	40-60	SE-NO	1 tibia de cochon 1 galet 1 galet 1 pierre 1 bloc de pyrite 2 vases (k)d	A P P P A A	cuisse jambe jambe jambe bras tête
115	adulte	♀	20-26	SE-NO	11 galets 3 vases (k)d	- -	- -
116	adulte	-	20-30	SE-NO	2 galets 1 jatte nd 1 galet 1 vase (k) d	A - A -	jambe - jambe -
118	adulte	♂	>20	SE-NO	3 côtes de bœuf outillage osseux en métacarpe de cerf 1 lame 1 cuisse de cochon 1 vase (k) d	A A P A A	pied bras torse bras -
119	adulte	-	>20	-	1 perceur 1 galet 1 tesson	- - -	- - -
120	adulte	♂	>20	SE-NO	1 dent de sanglier 12 côtes de bœuf 2 tessons 19 perles en calcaire 1 éclat 1 vase (k)d 1 vase nd 1 galet 1 vase (k) d	P P - P P A A - A	cou tête-torse - torse tête pied tête - tête
121	viellard	♂	63-75	SE-NO	2 galets 1 herminette plate 1 perceur 1 cuisse de cochon 1 vase d 1 galet 1 galet 1 pierre 2 vases (k)d	- A P A A - - - A	- tête av.br tête bras - - - bras
124	adulte	♂	30-40	SE-NO	5 galets 2 blocs 1 imitation de crache 1 coin 1 herminette 1 lame 1 lame 1 meule 1 vase (k) d	- - P P P P P A A	- - torse cou bras bras bassin coté tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
124	adulte	♂	30-40	SE-NO	1 vase (k) d 1 vase (k) d	A P	tête pied
125	adulte	♀	20-30	SE-NO	4 côtes de bœuf 3 galets 2 coquillages 2 côtes de mouton 2 vases (k) d 1 meule 1 cuisse de bœuf 1 cuisse de mouton 1 humérus de mouton 1 vase (k)nd 1 vase nd 1 tesson 1 galet 1 galet 3 vases (k) d	P - - P - A P P A A - - - - A	torse - - bras - pied pied bras bras tête tête - - - - tête
126	viellard	♂	50-60	SE-NO	2 coquillages 1 herminette 1 percuteur 1 coupe 1 vase (k) 1 galet 1 vase (k)	P A A A P A A	cou bras bras tête jambe pied tête
127	juvénile	♂	16-21	SE-NO	2 galets 1 lame 1 lame 1 vase (k) d 1 vase nd 1 vase (k)d	- - A A - A	- - av.bras bras - bras
128	viellard	♀	50-60	SE-NO	5 coquillages 2 galets 1 imitation de crache 1 molette 4 vases (k) d	P A A P A	bassin bras bras bassin tête
129	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 molette 1 bloc 1 tesson 1 jatte nd	P A - A	tête tête - tête
132	viellard	♂	60-70	SE-NO	1 pointe en os 1 herminette plate 1 herminette haute 1 percuteur 1 meule 1 humérus de mouton 1 vase (k) d 1 tesson 1 bloc de pyrite	- A A P P - A - A	- bras tête épaule av.bras - jambe - cou

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
132	viellard	♂	60-70	SE-NO	1 vase (k)d	A	cuisse

ANNEXE 3b
Distribution du mobilier

Trébur (Hesse)
(Horizon Grossgartach)

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
1	-	-	-	-	2 dents de sanglier perforées 2 dents de chien perforées 2 coupes à pied d bois de cerf tranchant en hématite coin gobelet	- - - - -	- - - - -
2	adulte	-	25-30	-	coupe à pied 1 dent 1 coin 1 herminette plate 1 herminette haute 1 lame 1 coupe à pied 1 gobelet nd	- - - - - - - -	- - - - - - - -
3	adulte	♂	-	-	1 gobelet d	-	-
4	adulte	♂	-	NO-SE	1 gobelet d 1 pointe en os 1 armature de flèches 1 coupe à pied d 1 coupe à 2 pieds d	- - - - -	- - - - -
5	adulte	♂	20-40	NO-SE	7 gobelets d 12 tessons 3 coupes 2 tranchants en hématite 2 tessons	- - - - -	- - - - -
6	adulte	♀	20-30	NO-SE	2 gobelets d 2 vases nd 1 molette en grès 1 gobelet d 1 vase	- - - - -	- - - - -
7	adulte	♀	30-50		2 jattes nd 1 dent 1 lame 1 racloir 1 vase nd 1 galet	- - - - - -	- - - - - -
9	juvénile	-	15-20	NO-SE	5 tessons perforés 2 molettes 1 molette en arkose 1 meule en grès 1 bouteille nd 1 gobelet nd 1 tranchant en hématite	- - - - - - -	- - - - - - -
10	vieillard	-	50-60	SE-NO	1 lame en silex 1 bouteille nd 1 plat nd 1 jatte nd 1 gobelet d	- - - - -	- - - - -
11	adulte	♂	30-40		1 herminette plate	-	-

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
11	adulte	♂	30-40		1 herminette haute 1 lame en silex 1 écuelle nd	- - -	- - -
12	juvénile	♂	15-20	SE-NO	16 perles cylindriques en ca 28 dents de chien 1 herminette plate 1 coupe à pied d 1 gobelet nd 1 tesson 1 galet	P P A - - - A	tête tête tête - - - cuisse
13	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 lame 1 molette en arkose 1 métacarpe de chevreuil 1 gobelet d 1 vase nd 1 gobelet d	P P A P A A	cuisse bras épaule jambe tête tête-bras-jambe
14	enfant	-	0-5	-	3 perles cylindriques en calcaire 1 gobelet nd 1 jatte nd 1 gobelet nd 1 bloc de calcaire	- - - - -	- - - - -
15	-	-	-	SE-NO	1 perle 1 gobelet d 1 pierre	A - -	tête - -
16	adulte	♀	20-30	NO-SE	6 perles cylindriques en roche 8 coquillages perforés 2 gobelets d 1 gobelet nd	P P P P	poitrine thorax-bassin bras av.bras
17	vieillard	♀	50-60	NO-SE	6 galets 7 perles en roches cylindriques 10 canines 2 gobelets d 1 armature de faucille 1 lame en silex 1 molette en grès 1 molette en gr-s 1 jaret de cochon 1 gobelet d 1 gobelet d 1 jatte nd	P - - A A - A A A P A P	cuisse tête tête tête pied ind jambe pied jambe bras-bassin jambe épaule
18	adulte	♂	30-50	SE-NO	3 gobelets d 1 herminette plate 1 galet	A A -	tête tête -
19	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 coquillage fossile 2 craches de cerf 3 perles cylindriques en calcaire 1 gobelet d 1 coupe à pied d 1 gobelet nd	P - - A A A	jambe tête tête tête cuisse tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
19	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 galet en grès	-	-
20	adulte	-	> 20	-	14 tessons 2 lames 2 gobelets nd 2 coupes à pied d 1 canine de chien 1 coin 1 herminette 1 jatte d	- - - - - - - -	- - - - - - - -
21	adulte	♂	20-30	NO-SE	2 gobelets d 1 dent de sanglier perforée dent 1 coupe nd 1 tesson 1 galet de grès	A P P - - -	tête bras bras 1 tête - - -
22	adulte	♂	40-60	SE-NO	9 craches perforées 39 perles cylindriques en calcaire 1 pointe en chevreuil 1 tranchant en hématite 1 lame 1 gobelet d 1 coupe à pied d 1 galet de grès	P P P - - - A -	cou cou bassin - - - cuisse -
23	juvénile	-	15-20	SE-NO	2 tessons 1 pierre 1 percuteur	- P P	- épaule épaule
24	adulte	♀	30-50	NO-SE	1 gobelet d 1 écuelle d	P P	tête tête
25	adulte	♀	20-30	SE-NO	1 gobelet d 1 gobelet nd 1 plat nd tesson 1 galet de grès	A A A - A	bras cuisse tête - cuisse
26	vieillard	♀	50-70	NO-SE	3 galets de grès 1 gobelet d 1 gobelet d tesson 1 jatte nd 1 gobelet nd tesson 1 galet en lydite	- A - - A A - -	- tête - - tête-épaule-av.br av.br épaule -
27	adulte	♀	20-30	-	2 gobelets d 2 galets de grès 2 gobelets nd tesson 1 jatte d 1 pot nd	- - - - - -	- - - - - -
28	adulte	-	> 20	-	2 perles cylindriques en calcaire 1 gobelet nd	- - -	- - -

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
29	vieillard	♂	70-80	NO-SE	1 coupe à pied d 1 pot d 1 plat nd 1 galet de grès	A A - A	pied tête - pied
30	adulte	-	> 20	NO-SE	1 gobelet d 1 coupe à pied d 1 galet en lydite	- - -	- - -
31	adulte	♀	30-40	NO-SE	1 nérîte fossile 3 perles cylindriques en calcaire 4 boutons 2 galets de quartz 1 cuisse de cochon 1 coupe à pied d 1 gobelet d 1 pot nd 1 bloc d'argile rouge	- - - - - A A P -	- - - - tête tête tête épaule -
32	vieillard	♂	40-70	NO-SE	1 pot nd	P	bras
33	enfant	-	0-5	SE-NO	1 jatte nd	-	-
34	enfant	-	0-5	SE-NO	2 galets de grès 1 gobelet d 1 gobelet nd 1 galet de quartz	- - - -	- - - -
35	adulte	♀	20-30	NO-SE	1 pointe en os (sanglier) 1 gobelet d 1 coupe à pied tesson	A - - -	tête - - -
36	adulte	♂	40-50	NO-SE	1 pointe en os (chevreuil) 1 lame de silex 1 gobelet d 1 gobelet nd	A A A -	tête tête tête -
38	adulte	♀	35-40	SE-NO	1 gobelet d 2 perles en calcaire 4 côtes de bœuf 1 molette 1 bloc de grès 1 bouteille d	A ind A A A A	bras - jambe main jambe jambe
41	enfant	-	< 1	SE-NO	1 vase d 1 bouton 1 jatte nd 1 vase nd	- - - -	- - - -
54	remplissage				3 lames 1 coin 1 herminette plate 1 grattoir 1 vase (k) d	- - - - -	- - - - -
	enfant	-	14	-	1 jatte nd 1 dent perforée de sanglier	- -	- -
55	cénotaphe	-	-	-	3 tessons 2 gobelets d 1 pointe en os	- - -	- - -

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
55	cénotaphe	-	-	-	1 éclat de silex 1 coupe à pied d 1 jatte nd 1 vase nd 1 galet de quartzite 1 galet de quartz	- - - - - -	- - - - - -
56	vieillard	♂	50-70	NO-SE	1 vase d 1 éguille en bois de chevreu 1 bloc de grès 1 gobelet d 1 coupe à pied d 1 jatte nd 1 galet	A ind ind A P P ind	bas - - jambe jambe bras -
57	enfant	-	6_7	NO-SE	1 gobelet d 2 canines de renards ou bla 2 perles en calcaire 4 dents de sanglier 1 gobelet d 1 gobelet nd 1 vase miniature d 1 coupe nd 1 tesson	A P A P P A A A ind	tête cou jambe cou jambe bras tête bassin -
58	juvénile	♀	18-20	NO-SE	1 gobelet d 14 canines de chat sauvage 8 boutons 2 dents de sanglier perforée 1 gobelet nd 1 gobelet nd 1 gobelet nd 1 jatte nd 1 gobelet nd 1 galet 1 galet	P P A P P A A A A ind ind	tête cou main cou épaule tête-pied jambe pied tête - -
59	adulte	♂	40-45	NO-SE	2 gobelets d 8 perles en calcaire 1 coin 1 herminette plate 1 bloc d'hématite 1 lame 1 coupe à pied d 1 gobelet nd 1 tesson 1 galet	A ind A A P ind A A ind ind	pied cou tête av.bras cou - pied pied - -
60	vieillard	♂	70-80	NO-SE	1 gobelet d 1 dent perforée de sanglier 1 crache 2 pierres rouges 18 perles en calcaire 1 herminette plate 1 lame 1 tibia de bœuf	A A A A A A ind A	bassin bras cou cou cou-bras tête - tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	mobilier	P -A	Position
60	vieillard	♂	70-80	NO-SE	1 tesson	ind	-
61	vieillard	♂	60-70	SE-NO	3 gobelets d 3 perles en calcaire	A ind	tête -
61	vieillard	♂	60-70	SE-NO	2 ossements d' animaux 1 herminette plate 1 bloc d'hématite 1 coupe à pied d 1 coupe nd 1 jatte nd	ind P A A A A	- cou tête tête tête tête
64	adulte	♂	35-39	SE-NO	1 gobelet d 1 herminette haute	A A	jambe jambe
65	adulte	♂	>20	SE-NO	1 gobelet d 1 lame 1 tesson 1 galet	A A ind A	bras jambe - bras
106	juvénile	♀	15-19	SE-NO	2 perles en calcaire 6 coquillages 1 meule 1 gobelet d 1 gobelet d 1 coupe à pied d 1 vase nd 1 jatte nd 1 gobelet d 1 gobelet d 1 galet 1 gobelet d	P P A A A A A P - - A A	bassin bassin jambe cuisse tête tête tête cuisse - - - cuisse
109	adulte	♀	50-70	SE-NO	7 coquillages 2 galets 1 gobelet nd 1 tesson 1 galet 1 coupe à pied d	- - - - - -	- - - - - -
117	adulte	♀	20-25	SE-NO	2 galets 1 bouteille nd 1 galet 1 gobelet d	- A A A	- tête-torse cuisse tête
122	adulte	♀	30-40	SE-NO	1 tesson 1 galet 1 gobelet d	A A A	tête tête tête
123	adulte	♀	20-30	-	1 meule 1 meule 1 gobelet nd 1 vase nd 1 galet 1 gobelet d	- - - - - -	- - - - - -
130	juvénile	♂	18-20	SE-NO	9 blocs de calcaire 2 tessons 1 pointe en os 1 coin 1 lame	A ind P A P	bas - main tête main

N° sépulture	individu	sexe	âge	orientation	meublier	P -A	Position
130	juvénile	♂	18-20	SE-NO	1 percuteur 1 gobelet d 1 coupe d 1 galet 1 gobelet d	P P P A A	épaule main pied bras tête
131	adulte	-	-	-	1 coin 1 herminette plate 1 gobelet d	ind ind ind	- - -
133	adulte	-	-	SE-NO	1 coin 1 coupe à pied nd 1 vase nd 2 gobelets d	ind ind ind ind	pied pied pied pied
134	adulte	♀	>20	SE-NO	1 coupe à deux pieds nd vase nd 1 gobelet d	A A ind	pied bas -
135	adulte	-	>20	SE-NO	5 tessons 3 coupes à pied d 2 gobelets d 1 lame 1 molette 1 meule 1 gobelet d 1 jatte nd 1 gobelet d	ind ind ind ind P A A A A	- - - - tête tête pied pied bras
136	adulte	-	-	-	1 molette 1 coupe d 1 vase d 2 gobelets d	ind ind ind ind	- - - -
137	enfant	-	3_6	SE-NO	1 meule 1 vase nd 1 pot nd 1 vase 1 tesson 1 galet 1 gobelet nd	ind ind ind ind ind ind ind	- - - - - - -

ANNEXE 4
Distribution du mobilier

Lingolsheim « Sablières Fischer et Schott »
(Basse Alsace)

N° sépulture	individu	sexe	orientation	Mobilier	porté (p) (A)	position
1	-	-	NO-SE	1 lame de hache perforée 1 meule 1 vase nd	- - -	- - -
2	-	-	NO-SE	1 vase d 3 vases nd	- -	- -
3	-	-	NO-SE	1 vase nd 2 meules tesson	- - -	- - -
4	-	-	NO-SE	2 vases nd meule	- -	- -
5	-	-	NO-SE	1 vase d 1 lame de hache perforée 1 herminette 1 vase nd	- - - -	- - - -
6	adulte	-	NO-SE	1 vase d 2 défenses de sanglier 2 valves de moules 2 armatures de faucille 2 éclats 1 défense de sanglier 1 défense de sanglier 1 herminette haute 1 aiguiseur 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 lame retouchée	A A A P P A A A A P A A - A	bassin torse bras main main torse tête tête jambe bassin jambe tête - tête
7	adulte	-	NO-SE	-	-	-
8	enfant	-	NO-SE	1 vase d 1 coquillage 1 meule 1 vase nd	A A A -	tête-pied tête tête ind
8b	-	-	-	1 vase d 1 vase nd	- -	- -
9	-	-	NO-SE	1 vase d 1 valve de moule 11 perles en calcaire 1 vase d 1 éclat 1 meule 1 vase nd	A A A A P A A	tête cou cou tête épaule tête tête
10	-	-	NO-SE	1 meule 1 meule 1 vase nd 2 vase d	A P - -	tête pied - -
11	enfant	-	NO-SE	1 perle en calcaire 1 meule 1 vase nd tesson 1 vase d	A A A A A	tête tête bassin bras tête
12	-	-	NO-SE	1 perle en jais 2 défenses de sanglier 3 défenses de sanglier 19 perles en calcaire 1 aiguiseur en grès 1 meule 1 vase d 1 vase d	P A A P P P A A	tête bras bras tête pied épaule av.bras cuisse

N° sépulture	individu	sexe	orientation	Mobilier	porté (p) (A)	position
12	-	-	NO-SE	1 vase d 1 vase nd 1 vase d	- P P	- tête épaule
13	-	-	NO-SE	1 herminette plate 1 meule 1 vase nd 2 vases d	A A A A	tête bras bras bras
14	-	-	NO-SE	1 herminette 1 meule 1 meule 1 vase nd	A A P A	tête tête pied pied
15	-	-	NO-SE	1 meule 2 vases nd tesson 1 vase d	A - - A	tête - - tête-bras
16	-	-	NO-SE	1 meule 1 vase nd 1 vase nd 2 vases 2 vase d	A A A - A	tête bras main - bras
17	adulte	-	NO-SE	1 perle en calcaire 1 coquillage 2 défenses de sanglier 4 perles en calcaire 2 éclats 1 lame 1 lame de hache 1 vase nd 1 bloc de calcaire 1 vase d	A P P A P A A A A A	main torse torse tête bassin tête bras jambe main tête
18	adulte	-	NO-SE	1 valve de moule 1 armature de faucille tesson 1 vase d	A A - A	bassin pied - tête
19	-	-	-			
	remplissage	-	-	2 vase d 1 grattoir 1 racloir 1 percuteur 1 vase nd	- - - - -	- - - - -
20	-	-	-	1 herminette haute 1 galet 1 percuteur	- - -	- - -
21	-	-	-	1 lame 1 meule 1 bloc 2 tessons	- - - -	- - - -
22	-	-	-	2 vase d	-	-
23	-	-	-	1 lame de hache 1 vase nd	- -	- -
24	-	-	-	1 herminette plate	-	-
25	-	-	-	tesson 2 vase d	- -	- -
26	-	-	-	-	-	-
27	-	-	-	-	-	-
28	-	-	NO-SE	10 canines 5 tessons 3 vase nd 2 meules os 4 vase d	A - A - - -	bras - bras - - -

N° sépulture	individu	sexe	orientation	Mobilier	porté (p) (A)	position
28	-	-	NO-SE	1 vase nd	-	-
29	-	-	-	1 meule	-	-
30	-	-	-	1 meule	-	-
31	adulte	-	NO-SE	1 vase d 1 vase d	A A	bassin épaule
32	adulte	♀	NO-SE	2 tessons	-	-
33	-	-	NO-SE	1 meule 1 vase d	A A	tête tête
34	-	-	NO-SE	1 meule	A	tête
35	-	-	NO-SE	1 meule tesson	A A	jambe épaule
36	-	-	NO-SE	2 éclats 1 éclat 1 éclat 1 lame de hache perforée 1 meule 1 vase nd 3 vases nd 1 vase d 1 meule	A A P - A P - P A	cuisse bassin bassin - tête torse - bassin pied
37	adulte	♀	NO-SE	1 crache 5 tessons 1 perle en calcaire 2 défenses de sanglier 1 meule 1 vase nd 1 vase d	A - A A A - A	tête - tête bras tête - jambe
40	adulte	♀	NO-SE	1 vase d	A	tête
41	enfant	-	NO-SE	1 meule 1 molette 1 vase	A A A	tête tête tête
42	adulte	♀	NO-SE	2 vases nd 1 percuteur 1 lame de hache perforée 1 meule 1 vase nd 1 bloc d'hématite 1 vase d	A P A A A A A	tête bassin bras crâne torse tête tête
43	-	-	NO-SE	1 armature de faucille 1 herminette haute 1 meule tesson	A A A A	tête bras tête tête
44	adulte	♂	NO-SE	2 coquillages 2 défenses de sanglier 17 craches 57 perles en calcaire 1 armature de flèches 1 lame 1 lame 1 percuteur 1 herminette plate 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase d	A A A A P P P A - A A A A A	cou bras cou cou bassin torse tête torse tête - tête cuisse tête cuisse jambe

N° sépulture	individu	sexe	orientation	Mobilier	porté (p) (A)	position
44	adulte	♂	NO-SE	1 vase nd 1 vase d	A A	jambe tête

ANNEXE 5a
Distribution du mobilier

Rosheim - rosenmeer
(Horizons Grossgartach et Planig-Friedberg)

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
1	adulte	-	> 20	1 vase d	-	-
2	adulte	♂	> 20	9 perles en nacre 1 boucharde 1 armature de faucille 1 meule 1 molette 1 vase nd 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 galet 1 morceau d'ocre	- A P A A A A A A A -	torse tête main pied tête tête tête av.bras-tête main -
2a	enfant	-	7_8	1 poinçon en os 1 éclat 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A A - A	jambe bassin - torse
3	enfant	-	< 2	2 vases nd 2 vases d collier (18 perles discoïdes en calcaire) 1 grattoir	A A - A	tête-bassin tête-bassin - bras
4	adulte	♀	> 20	1 molette 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A A A	pied bras jambe
5	adulte	♀	> 20	5 dentales 1 aiguiseur 1 vase nd 130 perles en calcaire	P A A P	cou jambe bras cou
6	adulte	-	> 20	2 vase d 2 vases nd 1 galet	- - -	- - -
7	enfant	-	13-15	2 perles discoïdes en calcaire 2 craches 1 lame de hache 1 couteau en silex 1 meule 1 vase nd 2 vase d	P P A A P A A	torse cou tête jambe pied tête tête
8	adulte	♀	> 20	2 vase d 1 vase nd	A A	jambe pied
9	enfant	-	4_10	4 perles en calcaire 2 vases nd	A A	cou tête
19	adulte	-	> 20	-	-	-
20	enfant	-	3_5	2 perles discoïdes en calcaire 4 perles discoïdes en calcaire	A A	bras cou
21	adulte	-	> 20	1 perle en calcaire 1 lame 1 éclat	P A -	thorax main -
22	adulte	-	> 20	1 vase nd	A	tête-bassin
23	adulte	♀	> 20	2 coquillages (unio) 2 perles discoïdes en calcaire 2 perles en calcaire 8 morceaux d'ocre 2 vases d	A P P A A	jambe torse tête jambe jambe

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
23	adulte	♀	> 20	1 vase d bracelet (24 perles discoïdes en calcaire)	A P	jambe av.bras-main
24	adulte	-	> 21	1 meule 1 vase d 1 vase nd	P A A	av.bras tête tête
25 bis	adulte	-	-	- 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	- - - -	- - - -
point 1	-	-	-	1 vase d	-	-
point 2	-	-	-	2 vases d 1 poinçon en os 1 racloir 1 molette 1 vase nd	- - - - -	- - - - -
point 3	-	-	-	1 éclat 1 meule 1 vase nd 1 vase d	- - - -	- - - -
point 4	-	-	-	17 blocs d'ocre 1 vase d	- -	- -
point 5	-	-	-	1 meule 2 vases d 1 morceau d'hématite	- - -	- - -
point 6	-	-	-	3 vases nd 1 meule 1 mortier 1 vase d	- - - -	- - - -
point 7	-	-	-	1 vase d 1 vase nd	- -	- -
25	adulte	♂	> 29	1 vase d	A	jambe
26	juvénile	♀	16-21	1 meule 1 vase d 1 vase nd	P A A	ped bras bras
27	enfant	-	8,5-12,5	2 vases d 2 vases nd 1 meule	P A A	ped tête ped
28	enfant	-	< 1	1 vase d 1 vase nd 1 perle en calcaire	A A P	tête ped tête-torse-bassin
29	adulte	-	-	1 éclat 1 vase d	P A	bassin cuisse
31	adulte	♂	> 29	1 meule 1 vase d 1 vase nd	P A P	jambe crâne ped
33	adulte	-	-	11 perles en calcaire 1 vase d 1 vase nd	P A A	cou-torse bassin ped
34	enfant	-	< 0	12 perles en calcaire 1 vase d 1 morceau d'ocre	P A -	torse tête -

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
37	enfant	-	4-4,5	4 perles en calcaire 1 meule	- -	- -
38	enfant	-	1-4,5	1 meule 1 vase d	A A	jambe jambe
39	enfant	-	13-14	11 perles en grès 1 lame 1 armature de faucille 1 meule 1 meule 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 morceau d'ocre	P A A A A A A A A	av.bras-main-jambe tête cuisse tête jambe tête tête tête
40	enfant	-	3,5-4,5	6 craches 4 dentales 2 morceaux d'ocre 1 éclat 1 esquille 1 vase nd 1 vase nd 1 morceau d'hématite	P P P P P - - P	cou cou tête tête tête - - tête
	adulte	-	>22	-	-	-
41	adulte	♀	>22	1 lame 1 meule 1 vase nd 48 perles en nacre 222 perles en calcaire	A A A P P	tête tête jambe-cuisse tête-cou-torse tête-cou-torse
42	adulte	♀	>22	2 plaquettes en nacre 1 poinçon en os 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 162 dentales 230 perles en calcaire	A P A A A A A P A	tête bassin jambe bras-av.bras jambe av.bras-jambe-cuisse bras tête-cou-bras tête-av.bras
43	adulte	♀	22-44	1 vase d	A	bras-av.bras
44	enfant	-	1-1,5	5 perles en calcaire 2 vases d 1 armature de faucille 2 armatures de faucille 1 meule 1 morceau d'ocre	P A P A A A	bassin tête bassin tête tête tête
45	juvénile	♂	15-18	8 craches 28 imitations de craches 1 baguette en bois de cerd 1 armature de flèche 3 armatures de faucille 1 lame 1 lame 1 herminette 1 vase d	P P P A A A A A A A	torse cou-torse bras tête cuisse pied bassin tête cuisse

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
45	juvénile	♂	15-18	1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 155 perles en calcaire	A A P P P P	épaule jambe pied pied pied tête-cou-torse
46	juvénile	♀	14-16	7 dentales 7 craches 1 vase nd 174 perles en calcaire	P P A P	cou tête-cou tête tête-cou-torse
47	adulte	♂	20-23	1 dentale 1 dentale 2 dentales 2 armatures de flèches 1 poinçon en os 1 armature de faucille 1 éclat 1 éclat 1 éclat 1 esquille 1 vase nd 1 galet 1 galet 131 perles en nacre 477 perles en nacre	P P - - A A A A A A A P A P P	tête main - - tête tête bras av.bras tête tête tête cou cou av.bras cou-torse-bras
48	enfant	-	4_5	1 vase d	P	main
49	adulte	♀	>22	1 perle en calcaire 1 bracelet en os 2 éclats 2 armatures de flèches 1 poinçon en os fragment de défense de sanglier 1 éclat 1 armature de flèches 1 lame de hache 1 grattoir 1 perçoir 1 vase d 69 dentales	P P A A A A A A A A A A A P	tête poignet épaule épaule épaule épaule crâne av.bras bras épaule tête tête tête
57	juvénile	-	15-20	3 morceaux d'ocre 2 éclats 1 baguette en bois de cerd 1 baguette en bois de cerd 1 armature de flèche 1 meule 1 vase nd	A P A A P A A	jambe cuisse pied cuisse av.bras pied jambe
58	adulte	♀	-	1 coquillage 2 imitations de craches 7 perles en calcaire 2 esquilles 2 vases d 1 poinçon en os	P P P P P A	tête torse torse torse torse tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
58	adulte	♀	-	1 lame 1 lame 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 éclat 1 éclat 1 esquille 1 esquille 1 herminette 1 meule avec traces d'ocre 1 molette avec traces d'ocre 1 vase nd 1 vase nd	P P P P A A P A A A A A P P	ped torse tête torse tête tête torse tête jambe tête tête jambe ped torse
59	adulte	♀	-	1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 vase nd 1 vase nd	A A A A A P A A	jambe torse-bassin-cuisse tête-bras jambe tête ped bassin tête
60	enfant	-	2,5-3,5	1 meule 1 vase nd	A A	tête jambe
62	adulte	♂	>29	1 bracelet 2 vases d 14 dentales 32 perles en calcaire 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	P A P P P A A A	main tête tête av.bras bassin ped jambe tête
63	adulte	♂	>22	23 perles en calcaire 1 éclat 1 esquille 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 morceau d'ocre	P A P A A A A	tête-bassin tête bassin tête jambe tête jambe
64	-	-	-	1 meule	-	-
65	juvénile	♀	17-23	5 tesson	-	-
66	adulte	♀	>22	1 burin 1 meule	A A	torse tête
67	juvénile	-	15-18	1 crache 2 poinçons en os 1 éclat 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	A A A A A A A	cou tête tête bassin ped ped tête tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
67	juvénile	-	18-20	1 vase nd 1 vase d	A A	av.bras-jambe-pied av.bras
68	adulte	♀	>29	2 meules 1 molette 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	A A A A A	torse pied pied bras-bassin-jambe bras
69	enfant	-	1_2	77 perles	P	bassin
70	adulte	♀	>22	1 bloc de grès	A	tête
71	adulte	-	>29	5 perles en calcaire 2 vases d 1 vase d 1 vase nd 2 vase nd 1 vase d	P A - - A -	torse tête - - tête -
72	adulte	-	-	1 vase d 1 vase nd	A A	bras bras
73	adulte	♀	>29	1 éclat 1 meule 1 molette 1 vase nd 1 vase nd	A A A A A	bras tête tête jambe bras
74	juvénile	-	15-19	1 crache 3 morceaux d'ocre 3 blocs 2 vases d 2 vases d 1 lame 1 armature de faucille 1 armature de flèches 1 esquille 1 herminette 1 herminette 1 meule 1 bloc 68 perles en calcaire	P A A A P P P P A A A A A A P	av.bras av.bras bras tête pied torse torse torse torse torse av.bras pied cou jambe
75	enfant	-	2,5-3,5	2 perles en calcaire	P	tête
76	adulte	♂	>29	2 vase d 1 baguette en bois de cerd 1 armature de flèche 1 éclat 1 couteau 1 vase d 1 vase d 1 vase d	A A A A A A A A	jambe bras tête bassin main main jambe tête-bras-cuisse
77	enfant	-	2,3-2,5	2 vases d 1 molette 1 vase d 1 morceau d'ocre 151 perles en calcaire	P A A P P	pied jambe tête-cuisse pied tête
78	enfant	-	2,5-7	1 perle en calcaire	-	-

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
78	enfant	-	2,5-7	1 coquillage 2 vases d 1 armature de faucille ind 1 vase nd 1 morceau d'ocre	P A - - - -	tête épaule-bras-cuisse - - -
79	ind	-	-	1 éclat 1 herminette	A A	bassin tête
80	adulte	-	>22	1 vase d 1 vase d 1 vase nd	A A A	bras ht -
81	enfant	-	9,5-12,3	9 perles en calcaire 2 éclats 1 éclat 1 molette 1 vase d 1 vase d	P P P A A A	poignet main cou bras pied tête
82	adulte	♀	>29	1 poinçon en os 1 vase d 1 vase d	A A A	bras pied tête
83	juvénile	♀	15-20	ind 2 meules 1 vase d 1 vase d 1 vase d 434 perles en calcaire	P P P A P P	tête tête pied bassin-cuisse tête tête-av.br
84	adulte	-	>29	1 dent 22 perles 1 vase d 1 vase d 1 vase d	P P A A A	bassin cou-torse jambe tête tête
	enfant	-	<0	-	-	-
85	enfant	-	2,2-3,9	1 poinçon en os 1 éclat 1 meule 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 galet	P A P A P A P	tête tête tête tête-pied pied pied-cuisse tête
86	adulte	-	>29	1 meule 1 vase nd 1 vase nd	A A A	av.br jambe bras
87	enfant	-	<1	4 armatures de flèches 1 poinçon en os 1 hameçon en défense de sanglier 1 lame 1 racloir 1 armature 1 armature 1 armature 1 vase d 1 vase d	A P A A A A P A A A	cou jambe bras bassin tête main pied jambe tête tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
87	enfant	-	<1	1 vase d 83 perles	P P	ped bassin
88	juvénile	♀	12_18	7 plaquettes en nacre 1 meule 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	P A A A A	épaule ped tête bras-bassin av.bras-bassin
89	enfant	-	<1	1 perle en calcaire 1 perle en calcaire 1 poinçon en os 1 armature de faucille 1 meule fragment 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	P P A A A A A A A	épaule bassin tête tête torse bras bras-pied tête tête
90	adulte	-	>22	3 perles en calcaire 12 imitations de crache 1 armature de faucille 1 molette 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	P P A A A A A A P -	épaule épaule tête ped ped tête tête ped -
91	adulte	♂	>22	12 perles 1 poinçon en os 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	P - A - A A A A A	torse - tête - jambe bras tête tête jambe
92	enfant	-	1,5-2,2	2 perles en nacre 2 dentales 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 morceau d'ocre	P P A A A P	jambe jambe cuisse-jambe jambe-pied jambe-cuisse ped
93	adulte	♂	>29	1 armature de flèches 1 vase nd	A A	bras tête-bras-pied
95	adulte	♀	>29	1 poinçon en os 1 éclat 1 meule 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	A A A A A A A	bras bras bras bras bras jambe-pied bras
96	juvénile	♀	18-20	1 poinçon en os 1 éclat 1 raclor	A P P	cuisse cuisse cuisse

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
96	juvénile	♀	18-20	1 meule 1 vase d	A A	jambe bras
97	enfant	-	1,1-1,4	24 perles en calcaire 1 vase d	P A	tête-bassin-cuisse tête
98	enfant	-	<0	37 perles 1 vase d	P A	cou-torse-main-bassin tête
99	enfant	-	4,4-5,9	ind 1 vase d	A P	bras pied
100	adulte	♀	>29	2 vases d 1 armature de flèches 1 armature de flèches 1 éclat 1 armature de faucille 1 meule 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd colle végétale	A A A A p p A A A p	jambe av.bras av.bras av.bras tête jambe tête cuisse jambe tête
101	enfant	-	2-2,5	2 perles en calcaire 1 poinçon en os 1 molette 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd colle végétale	p A p A p p p p	tête tête pied tête pied pied pied pied
102	juvénile	♂	15-16	53 perles en calcaire 1 lame 1 éclat 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 armature de faucille 1 lame de hache 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A A p A p A p p A p A p p p p A	tête av.bras av.bras bras cuisse poignet av.bras bassin av.bras bras bras bras pied pied pied av.bras
103	enfant	-	1,8-2	14 canines 1 esquille 1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 galet 1 morceau d'ocre 124 perles en calcaire	p A P A A A P A P	cou bras jambe tête bras bras pied épaule cou-av.bras-main
104	juvénile	-	>19	-	-	-

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
105	adulte	-	>22	3 blocs 1 poinçon en os 1 armature de faucille 1 éclat 1 meule 1 molette 1 vase nd 1 vase nd 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A P A A P A A A A A A - A	jambe jambe jambe tête jambe jambe épaule tête-cuisse bras bassin-cuisse jambe - pied
106	enfant	-	7,9-10,2	-	-	-
107	juvénile	-	15-18	1 meule	P	épaule
107	juvénile	-	15-18	1 vase d 1 vase d	A A	épaule jambe
108	adulte	♀	>29	1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	A P A	jambe torse pied
109	enfant	-	<1	1 vase d	P	-
110	adulte	-	>22	2 armatures de flèches 2 vases d 1 esquille 1 pierre à briquet 1 herminette 1 vase d	A A P P A A	jambe jambe torse bassin cuisse bras
111	adulte	♂	>29	1 meule 1 molette 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	P P A A A	pied pied tête radius-bassin tête
112	adulte	♀	>29	2 vases nd ind 1 meule 1 molette 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 vase nd	P P P A P P P P P	- - - - tête pied - - - -
113	enfant	-	5,5-6,5	2 valves de moules décorées 3 perles en calcaire 2 blocs 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	A P P A A P	tête épaule-main pied tête tête pied
114	adulte	-	>29	45 perles en calcaire 1 meule 1 meule 1 vase d	P A P A	cou-torse tête bras tête

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
114	adulte	-	>29	1 bloc	A	tête
115	enfant	-	5,5-6,5	1 bracelet en os 3 perles en calcaire 4 imitations de crache 1 armature de flèches 1 racloir 1 armature defaucille 1 herminette 1 lame de hache 1 meule 1 vase d 1 vase d	P P P A P A P P P P A	main torse torse jambe av.bras jambe pied épaule pied pied cuisse
116	adulte	-	-	9 dentales 40 perles en calcaire 1 poinçon en os 1 lame 1 herminette 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 morceau d'ocre	P P P A A A A A P P P	av.bras-bassin av.bras-bassin tête av.bras épaule bassin tête pied pied - av.bras
117	adulte	♀	-	1 meule 1 vase d 1 vase d 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A A P A A	bras bras-jambe-pied - jambe-pied bras
118	adulte	-	-	1 poinçon en os 1 meule avec traces d'ocre 1 vase d 1 vase nd 1 morceau d'ocre	A A A A A	tête tête tête tête tête
119	adulte	♀	-	colle végétale 1 baguette en bois de cerd 1 armature de faucille 1 armature de flèches 1 armature de flèches 1 racloir 1 esquille 1 molette 1 polissoir à rainure 1 vase d 1 vase d 1 vase nd	A A P A A P A A A A A A	tête cuisse tête tête bras tête tête - tête tête - tête
200	adulte	-	> 20	1 poinçon en os 1 éclat 1 molette 1 vase d 2 vase nd 29 perles en calcaire	P A P P P A	pied cou pied pied pied cou
200 bis	-	-	-	1 vase nd	-	-

N° sépulture	individu	sexe	âge	Mobilier	Porté (P), (A)	Position
201	-	-	-	1 armature de faucille 1 morceau d'ocre tesson	- - -	- - -
202	adulte	-	> 20	2 vase d 2 vases nd 1 lame 1 herminette 1 vase d	- A - - -	- tête - - -
222	enfant	-	-	1 perle en jais 2 craches 4 morceaux d'ocre 4 dentales 19 perles en calcaire 1 lame 1 vase d 1 vase nd 46 perle en calcaire	- A A A - A A - -	- cou épaule cou - épaule tête-bras - bassin
230	-	-	-	1 molette	-	-
231	-	-	-	2 vases nd	-	-
301	-	-	-	-	-	-

ANNEXE 5b
Distribution du mobilier

Rosheim -rosenmeer (Basse-Alsace)
(Horizon Roessen)

N° sépulture	individu	sexe	âge	mobilier	Porté (P), A	Position
36	adulte	-	19-23	os 1 vase d 92 perles en calcaire 115 dentales	A A P P	cuisse bras cou-av.bras torse
50	adulte	-	>29	28 perles en calcaire de roche 1 armature de flèches 1 vase d 96 perles en nacre	P P A P	av.bras tête tête bras
51	adulte	♂	>29		-	-
52	adulte	♀	>22	1 pendeloque en nacre 1 vase d	A A	tête tête
53	enfant	-	2,5-3,5		-	-
54	adulte	-	> 19	1 vase d	A	tête
55	adulte	♂	>22	1 perle 3 vases d 2 molettes 1 pierre à briquet 1 éclat 1 herminette 1 meule 1 meule 1 cheville 1 vase d 1 vase nd	- - - - - - - - - - -	- - - - - - - - - - -
56	-	-	-	12 perles en calcaire	A	tête